

Mémoire de fin d'études : "Care & patrimoine : Le cas de la réaffectation de la Collégiale Saint-Jean l'Evangeliste de Liège".

Auteur : Van Caekenberghe, Victor

Promoteur(s) : HOUBART, Claudine

Faculté : Faculté d'Architecture

Diplôme : Master en architecture, à finalité spécialisée en art de bâtir et urbanisme

Année académique : 2022-2023

URI/URL : <http://hdl.handle.net/2268.2/18226>

Avertissement à l'attention des usagers :

Tous les documents placés en accès ouvert sur le site le site MatheO sont protégés par le droit d'auteur. Conformément aux principes énoncés par la "Budapest Open Access Initiative"(BOAI, 2002), l'utilisateur du site peut lire, télécharger, copier, transmettre, imprimer, chercher ou faire un lien vers le texte intégral de ces documents, les disséquer pour les indexer, s'en servir de données pour un logiciel, ou s'en servir à toute autre fin légale (ou prévue par la réglementation relative au droit d'auteur). Toute utilisation du document à des fins commerciales est strictement interdite.

Par ailleurs, l'utilisateur s'engage à respecter les droits moraux de l'auteur, principalement le droit à l'intégrité de l'oeuvre et le droit de paternité et ce dans toute utilisation que l'utilisateur entreprend. Ainsi, à titre d'exemple, lorsqu'il reproduira un document par extrait ou dans son intégralité, l'utilisateur citera de manière complète les sources telles que mentionnées ci-dessus. Toute utilisation non explicitement autorisée ci-avant (telle que par exemple, la modification du document ou son résumé) nécessite l'autorisation préalable et expresse des auteurs ou de leurs ayants droit.

CARE & PATRIMOINE



Estampe de Couverture – *L'église Saint-Jean-l'Évangéliste*
Liege. 15 juillet 1898, n° 21048, 221
© Collections artistiques de l'Université de Liège

Care & Patrimoine

Le cas de la réaffectation de la Collégiale Saint-Jean l'Évangéliste de Liège



UNIVERSITÉ DE LIÈGE – FACULTÉ D'ARCHITECTURE

Care & Patrimoine

Le cas de la réaffectation de la Collégiale Saint-Jean

l'Évangéliste de Liège

Travail de fin d'études présenté par Victor Van Caekenberghe, en vue de l'obtention du grade de Master en Architecture

Sous la direction de Claudine Houbart
Année académique 2022 -2023

Remerciements

Je tiens à exprimer ma sincère reconnaissance envers Claudine Houbart, ma promotrice, pour sa guidance éclairée et son expertise. Madame Houbart m'a également permis d'entrer en contact avec les personnes adéquates afin de mener à bien la réalisation de ce mémoire.

De plus, je tiens à exprimer ma gratitude envers Stephane Dawans et Nikolaas Vande Keere, qui ont généreusement agi en tant que ressources précieuses durant mon processus de recherche. M. Vande Keere a partagé avec bienveillance son expertise en matière de réaffectation d'églises, tandis que Stéphane Dawans a été un point de référence constant tout au long de ce parcours académique exigeant.

Je souhaite adresser des remerciements particuliers à mes proches pour leur soutien infailible. Je tiens à remercier spécialement Iseult Dervaux pour les nombreuses discussions enrichissantes qui ont contribué à façonner ma réflexion. Mes remerciements s'étendent également à Claudine Tychon pour son minutieux travail de relecture, qui a grandement amélioré la lisibilité de ce mémoire.

Enfin, j'exprime ma reconnaissance envers tous ceux qui ont joué un rôle dans la réalisation de ce mémoire. Votre contribution a été précieuse. Parmi vous, Anne Ronfa, Nadia Ghizzardi, Mathieu Bavay, Clement Jadot, Felipe Obrist, Brigitte Guillaume, Jean-Baptiste Dianda, Alain Dirix, Pierre Bricteux, Pierre-André Jouan, Julien Maquet, Jean-Noël Anslijn, Carole Carpeaux, Philippe Lamalle, Dominique Frere et Gilles Foret.

Votre soutien a été essentiel pour donner vie à ce projet, et je vous adresse mes plus sincères remerciements.

Cordialement,

Victor Van Caekenberghe

Abstract

En partant du constat alarmant de la détérioration de notre planète, ce travail de fin d'études explore comment la démarche du *care*, qui reconnaît à la fois la vulnérabilité des corps humains et celle de l'environnement, peut être intégrée au concept d'*adaptive reuse*. Centrée sur la réaffectation de l'église Saint-Jean l'Évangéliste à Liège, cette recherche examine comment la philosophie du *care* appliquée au patrimoine architectural peut apporter des avantages tangibles à la société contemporaine.

Le projet propose une réutilisation partagée axée sur la durabilité alimentaire, traduisant les cinq piliers du *care* développés par Joan Tronto. Cette initiative novatrice ajoute une fonction nouvelle à l'église, tout en conservant son essence culturelle. Parallèlement, des améliorations significatives en termes d'accessibilité et d'utilisation de l'espace sont mises en œuvre grâce à des interventions architecturales judicieuses.

En fusionnant habilement la philosophie du *care* avec l'approche pragmatique de l'*adaptive reuse*, cette recherche démontre comment une réaffectation réfléchie peut non seulement préserver l'héritage historique, mais aussi répondre aux besoins contemporains.

Avec pour intention d'améliorer le quotidien des habitants locaux en offrant de nouvelles fonctionnalités et en rendant le lieu plus accessible, ce projet tâche d'illustrer comment la réinterprétation des valeurs patrimoniales peut revitaliser les espaces urbains et contribuer à une société plus respectueuse de la planète.

Mots-clés: Adaptive Reuse, Integrated conservation, Régénération Urbaine, Urbanisme durable, Cultural Heritage.

7	Remerciements
9	Abstract
17	• État de l'art : De la sécularisation à la réaffectation
25	• Cadre Théorique : L'éthique du <i>Care</i> et l'architecture du ménagement
37	• Méthodologie
39	Sources utilisées et structure du texte
43	Historique
43	• L'origine de Liège et son Ile
47	• Le Bourg de la Sauvenière et la place Saint-Jean
53	• La collégiale Saint-Jean l'Evangeliste
57	Phase 1 : L'église de Notger
65	Phase 2 : L'église du XIe au XVIIe siècle
69	Phase 3 : L'église Baroque par Pisoni
77	Situation actuelle
77	• À l'échelle de la ville
79	Qu'en est-il de la réaffectation d'églises au sein de la ville de Liège ?
87	• À l'échelle du quartier
93	• À l'échelle de l'église
97	Situation à venir
103	• <i>Care et adaptive reuse</i> : un projet autour de la nourriture
107	• Scénario
113	• <i>Caring</i>
119	Conclusion
125	Bibliographie
143	Table des figures

Care & Patrimoine

Le cas de la réaffectation de la Collégiale Saint-Jean l'Évangéliste de Liège

Aujourd'hui, être soucieux de l'avenir du patrimoine impose de l'aborder d'une manière holistique car avec les enjeux climatiques actuels, la forme que va prendre l'avenir de cet héritage est encore incertaine. En effet, comme expliqué dans le dernier rapport du GIEC, le secteur du bâtiment est responsable de 21% des émissions mondiales de gaz à effet de serre et ce chiffre monte à 31% lorsqu'on prend en compte leur consommation. Ceci signifie que ce secteur a d'énormes progrès à faire afin de réduire ses émissions carbone (Cabeza et al., 2022, p. 957). Toutefois, ce rapport ne comprend aucune solution concrète et applicable à l'entièreté du bâti historique. Fort heureusement, cette dernière décennie est marquée par une volonté de comprendre, d'analyser nos héritages qu'ils soient matériels ou immatériels, afin de repenser nos mondes à partir de ce qui est : qu'il s'agisse du climat, de la biodiversité, du genre et des inégalités sociales. Cette tendance s'effectue en parallèle de la publication des dix-sept objectifs de développement durable formulés par l'ONU (Nations Unies, 2015). Cette dynamique se propage également aux domaines de l'architecture, de la conservation et de la restauration de bâtiments. Le mot « décroissement » est utilisé pour qualifier ce phénomène qui entraîne les spécialistes à remettre en question les principes de leur discipline, et les incite à se libérer des règlements en place afin « d'anticiper l'avenir », car là est tout l'enjeu de la question (Houbart, 2022, p. 1). S'intéresser à la pérennité du secteur du bâtiment et chercher à lutter contre son impact, nous orientent rapidement vers les pratiques de réemplois du stock existant. Réintroduire nos édifices dans une dynamique d'« *upcycling* » permet d'éviter la case démolition (déchet) – dès qu'un bâtiment est vu comme désuet – et de tirer parti d'une situation d'apparence banale (Rebois & Rollot, 2014). La réaffectation ou reconversion du patrimoine bâti est

vue aujourd’hui comme une pratique émergente, malgré qu’en tout temps l’humanité n’ait cessé d’adapter un monument préexistant à de nouveaux usages (Plevoets & Van Cleempoel, 2019, p. 7).

Afin d’avoir un discours pertinent tout au long de ma recherche, et, vu la multiplicité morphologique de l’inventaire patrimonial, j’ai sélectionné un cas d’étude au sein d’une des catégories de l’inventaire de manière à illustrer mon propos, à savoir : la collégiale Saint-Jean l’Évangéliste située à Liège, en Belgique. Plus généralement, les églises font partie des édifices les plus anciens des villes. Dans leur histoire ces lieux étaient remplis de vie et constructeurs de vie sociale (EHESS, 2017). Malheureusement, le phénomène de sécularisation n’a pas épargné Saint-Jean. Ce qui se traduit aujourd’hui par un édifice surdimensionné, déserté, marqué par le temps, et qui soulève des interrogations quant à son avenir.

En 2016, le gouvernement flamand a lancé un programme de recherche – par l’intermédiaire du Bouwmester – visant à transformer l’usage des églises paroissiales afin d’en faire émerger leur potentiel de réutilisation (Vande Keere & Plevoets, 2018a). Au vu de l’absence d’études similaires en Wallonie, mon travail se base sur les recherches de Trace^{TV} – une des trois équipes sélectionnées – réalisées en Flandre dans le cadre du projet nommé *projectbureau herbestemming kerken*¹. Soutenus par le gouvernement, les différents chercheur•euse•s mettent à profit la stratégie d’*adaptive reuse*² (Augustiniok et al., 2022). Celle-ci renouvelle la lecture de l’environnement bâti et permet de faire coexister de nouveaux récits en considérant les valeurs immatérielles et le vécu d’un édifice afin de lui offrir un avenir (Plevoets & Van Cleempoel, 2019, p. 29). De plus, cette pratique n’est pas figée et possède un caractère extensible qui permet d’intégrer de nouveaux éléments afin de répondre aux différents besoins sociétaux, ce qui permet d’amener la discipline d’*adaptive reuse* à un autre niveau (Plevoets & Van Cleempoel, 2019, p. 110).

Ma recherche s’inscrit dans le champ d’action de DIVA, un groupe de recherche interdisciplinaire interne à l’Université de Liège et spécialisé dans la documentation, l’interprétation et la valorisation du patrimoine (DIVA, s. d.). Tout comme eux, je souhaite m’écarter des sentiers battus pour interroger les moyens

¹ Bureau de projet sur la réaffectation d’églises [Traduction libre]

² Terme uniquement présent dans la littérature anglophone, il n’a pas été traduit mais pourrait l’être par réutilisation adaptée ou adaptative. [Traduction libre]

de valorisation de notre héritage bâti (*CoToCoCo*, s. d.). À travers cette étude, j'aimerais interroger nos façons d'habiter la ville, amener une réflexion sur les lieux habités entre le logement et le travail, mais qui ne sont ni l'un ni l'autre. Je souhaite proposer un scénario modulable qui permettrait de réhabiliter les églises en abordant la question du soin dans l'espace public. Je soutiens l'hypothèse que l'*adaptive reuse* pourrait catalyser l'intégration de nouvelles valeurs au sein de la réécriture du patrimoine. J'y vois l'opportunité de réunir le patrimoine religieux avec l'éthique du *care*, permettant ainsi de l'approcher sous un nouvel angle, celui du sensible. L'objectif est de voir de quelle façon la démarche du *care* – issue de la reconnaissance de la vulnérabilité des corps – couplée à l'*adaptive reuse* peut se traduire en un langage architectural et fonctionnel. Comment cette approche philosophique de la question du patrimoine peut-elle être bénéfique pour la société dans le cas de la réaffectation de l'église Saint-Jean l'évangéliste ?

En outre, la question de l'inclusivité et de l'égalité de genre est l'un des dix-sept objectifs de développement durable (ODD)(Nations Unies, 2015). Et le Conseil International des Monuments et des Sites (ICOMOS), bien que cette association soit encore récente au sein de la recherche, semble également s'y intéresser. En effet, un de leurs groupes de recherche a publié un ouvrage destiné aux acteurs du patrimoine et du développement en reprenant chacun des dix-sept objectifs l'un après l'autre (Labadi et al., 2022). Le *care* est présent de manière sous-jacente au sein des ODD et on se rend compte que les objectifs sont étudiés par l'ICOMOS.

De plus, ce mémoire considère autant l'approche de terrain – composante urgente et nécessaire (Houbart, 2022, p. 4) – que l'approche théorique afin d'éviter d'amener un récit polarisé et confiné au milieu académique. En effet, l'entièreté du processus de recherche a été articulé afin de ne pas rentrer en contradiction avec l'éthique du *care*. Ainsi le cas d'étude choisi est un élément ancré et contextualisé qui fera l'objet d'un projet d'architecture. D'une part, ce dernier a été mené dans l'objectif de remettre la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste au service de la communauté liégeoises. D'autre part, ce projet tâche d'illustrer comment la réinterprétation des valeurs patrimoniales peut revitaliser les espaces urbains et contribuer à une société plus respectueuse de la planète.

État de l'art

De la sécularisation à la réaffectation

La sécularisation de nos sociétés est un phénomène largement étudié, les premières discussions remontent aux années septante, et aujourd'hui il est admis que nos sociétés se sécularisent dans l'indifférence (Coomans, 2006, p. 50, 2019, p. 59). Cette tendance est expliquée comme un effet secondaire de nos sociétés modernes qui tendent à muter en des espaces de plus en plus multiculturels et multireligieux. La crise identitaire au sein de nos sociétés occidentales, nos nouveaux moyens d'interactions, qu'ils soient sociaux ou digitaux (2019, p. 59, 2015, p. 217) et les effets de l'immigration (Vande Keere & Plevoets, 2018b) en sont les principaux éléments déclencheurs. Ceci nous contraint à prendre position à l'égard des églises entre préservation et suppression.

À ce sujet les écrits sont clairs : d'une manière générale la conservation est essentielle. Au vu des crises actuelles, écologiques et économiques, il est devenu impensable de démolir pour rebâtir (Plevoets & Van Cleempoel, 2019, p. xvii), surtout lorsque l'on considère les potentiels de réutilisation d'un édifice ou la quantité d'énergie invisibilisée par le secteur de la construction (Houbart, 2022, p. 2). Toutefois, les églises ne peuvent pas être seulement considérées comme un stock à disposition. Ces dernières possèdent une richesse intrinsèque à leur existence qui argumente en faveur de leur préservation : elles sont un héritage qui a forgé la singularité d'une multitude de lieux pendant plusieurs siècles (Coomans, 2015, p. 221; Vande Keere & Plevoets, 2018b, p. 195) et elles sont associées à une série de valeurs immatérielles, notamment affectives (Kairis, 2018, p. 6; Vande Keere & Plevoets, 2018b, p. 196) ou symboliques (Coomans, 2015, p. 221, 235). Ces valeurs affectives ou symboliques désignent le lien entre un riverain et « son église », qu'il soit croyant ou non.

En revanche, la discorde survient dès l'instant où il est question d'aborder les différents moyens de préservation. Globalement, il existe deux manières d'approcher notre environnement bâti, à savoir comme un monument ou comme un palimpseste (Plevoets & Van Cleempoel, 2019, p. 28). D'un côté, Bie Plevoets et Koenraad Van Cleempoel sont arrivés à la conclusion – après analyse de la lit-

térature scientifique – que la notion de monument historique est une construction contemporaine déterminée par le choix de ce qu’une société choisit de proclamer (2019, p. 28). Stuart Hall¹ (1999) critique la reconnaissance patrimoniale car depuis le 18^e siècle, les collections culturelles et les objets d’art ont participé à l’éducation publique. Il soutient que dans l’objectif de gouverner les mentalités, l’état, en profitant de son pouvoir, va solliciter et induire les bonnes attitudes et formes de conduite de ses citoyens en préservant et représentant la culture de son choix. L’état utilise donc la culture comme un outil d’incorporation sociale, ce qui va mettre à l’épreuve le sentiment d’appartenance. Le patrimoine national est une source puissante de sens, car – il permet d’inclure et d’exclure – ceux qui ne se reconnaissent pas dans la culture nationale ne peuvent pas se sentir appartenir à cette nation.

De plus, considérer l’héritage bâti comme monument induit l’usage de méthode précise. Les stratégies d’interventions sont alors régies par la charte de Venise (1964) et, à l’époque de sa rédaction, la compréhension du patrimoine se limitait aux valeurs esthétiques et historiques (Augustiniok et al., 2022, p. 3). Cette charte – bien qu’elle fasse encore figure de doctrine en matière de reconversion (Augustiniok et al., 2022, p. 6; Houbart, 2021, p. 8) – voit sa pertinence remise en cause lorsqu’on interroge les archives et le contexte colonialiste dans lequel elle a été façonnée. Son caractère international n’est qu’illusoire car elle a été anticipée par une poignée d’Européens – surreprésentés au congrès – qui ont tâché d’imposer leurs idées et aussi parce que le scrutin soutenait la dynamique géopolitique de l’époque (Houbart, 2021).

D’un autre côté, Plevoets et Van Cleempoel synthétisent que le concept de palimpseste était utilisé comme une métaphore afin de décrire le principe d’édification des villes, par couches successives s’additionnant de traces du passé – matérielles et immatérielles – pour former un tout (2019, p. 29). Par définition, cette approche est moins stricte : elle permet l’intégration d’un spectre de valeurs plus large tout en s’ouvrant à l’interprétation des valeurs patrimoniales (p.29). Simplement, elle se construit sur les vestiges et les empreintes du passé (Viganò, 2020, p. 171). De plus, la figure du palimpseste est l’illustration du changement qui s’opère au sein même

¹ Stuart Hall, sociologue, est une figure majeure des *cultural studies*. C’est une discipline de recherche transdisciplinaire anglosaxonne qui n’a pas réellement d’équivalent francophone. Elle étudie l’implication de la culture dans les constructions sociales de manière transversale

de l'activité de conception. Ce secteur redéfinit son rôle au sein de nos sociétés et souhaite faire usage de nouvelles théories (Viganò, 2020). Ce concept est à l'origine de la stratégie d'*adaptive reuse*².

Par extension, cette stratégie approche l'environnement bâti sous l'angle du palimpseste, ce qui permet de favoriser l'entrelacement d'une multitude de récits au sein d'un même édifice (Plevoets & Van Cleempoel, 2019, p. 29). Toutefois du côté de la législation belge, l'étude de Nadine Augustinok et de ses collaborateurs montre que la nature de la stratégie d'*adaptive reuse* – étant aussi basée sur l'impact du changement – fait qu'elle n'est pas encore reconnue, malgré une validation croissante dans la pratique et la présence d'un concept semblable dans la législation Wallonne depuis 1970 (2022, p. 12). De plus, cette étude critique également nos moyens de protection : les édifices protégés ne sont jamais réévalués quand bien même ils se dégradent, par crainte de l'affectation possible des valeurs en place. « D'un point de vue scientifique, réévaluer les projets de réutilisation pourrait permettre de comprendre comment et dans quelle mesure les changements influencent la valeur patrimoniale des bâtiments, et servir de base à de futurs projets ³» (2022, p. 12). C'est sur base de ce postulat que la suite de ce mémoire sera articulée car, comme on l'a vu, ce discours est propice à l'intégration de nouvelles valeurs et il commence à prendre le dessus (Augustinok et al., 2022, p. 12; Viganò, 2020, p. 1).

Plus précisément – en matière de réaffectation d'église – la recherche au sein de l'Université de Liège est encore assez peu développée. On ne retrouve qu'une série de mémoires d'étudiants et le travail de Claudine Houbart. Elle a coordonné deux workshops, l'un sur l'église Sainte-Croix et le second sur l'église du Grand-Séminaire, visant à trouver des scénarios d'avenir pour ces deux bâtiments (Eisazadeh Otaghsaraei et al., 2018; Houbart, 2014). Ceux-ci font partie du projet didactique « *Revive Heritage* » du groupe de recherche DIVA dont elle fait également partie (*Revive Heritage*, s. d.). Dans le domaine académique, Thomas Coomans se démarque en contribuant depuis vingt ans à la recherche dans cette matière. Toutefois, la richesse du débat émerge dans la recherche anglophone, avec

² Terme uniquement présent dans la littérature anglophone, il n'a pas été traduit mais pourrait l'être comme réutilisation adaptée ou adaptative. [Traduction libre]

³ “From a scientific point of view, the reassessment of reuse projects could offer insights into how and to what extent changes influence the heritage value of buildings and serve as a basis for future projects”. [Texte original]

principalement Nikolaas Vande Keere, Bie Plevoets et Koenraad Van Cleempoel. Ces derniers sont actifs au sein de l'Université d'Hasselt et du groupe de recherche Trace^{TV}. En outre, il est intéressant de noter qu'en 2015 un workshop a eu lieu avec comme thème : la « conservation - adaptation, garder vivant l'esprit du lieu, *Adaptive reuse* du patrimoine à valeur symbolique » et qu'il a donné naissance à un ouvrage au sein duquel une majorité d'auteur•ice•s cités ci-dessus ont contribué (Fiorani et al., 2017).

Ces auteur•ice•s alimentent le débat en adoptant des postures différentes. Là où les écrits d'Houbart n'entendent pas répondre directement à la question de l'avenir des églises, ces derniers se positionnent dans une attitude avant-gardiste qui va soutenir et essayer d'anticiper les débats généraux dans le champ de la conservation – restauration mais tout en restant proches des questions contemporaines plus spécifiques (cf. workshops). Ceci lui permet de soutenir et de mettre à disposition des notions transférables et d'être appelée pour son expertise dans des situations particulières. La contribution de Vande Keere et de Plevoets se différencie de celle de Thomas Coomans. Les premiers abordent leurs recherches d'une manière conceptuelle plus spécifique qu'ils vont illustrer par des cas d'étude. En revanche, Coomans a une approche plus pragmatique et générale de la question. Ses articles sont dès lors très utiles en tant que novice. Il a également fait partie d'un groupe de collaborateurs qui visait à réaffecter des églises dans le cadre du projet « *Herbestemming Kerken* » tout comme Trace^{TV}. En outre, iels ne se citent qu'exceptionnellement dans leurs travaux respectifs alors qu'ils tâchent de répondre aux mêmes enjeux. Ainsi, leurs positions divergentes permettent de construire un état des lieux nuancé et de, malgré tout, retrouver certaines similitudes.

Globalement leurs recherches s'accordent : un changement de programme radical n'est pas souhaitable. En particulier, si ces lieux sont complètement privatisés, ceci mène souvent à un usage « mono fonctionnel » et commercial (magasins, logements,...) (Coomans, 2015, p. 231). Bien que certaines valeurs soient préservées, ce genre de changement fondamental peut compromettre leur signification culturelle et leur pertinence au sein de la société (Vande Keere & Plevoets, 2018b, p. 196). Un scénario plus adapté serait de partager le bâtiment dans le temps ou dans l'espace pour diverses fonctions, religieuses ou séculières (Coomans, 2015; Vande Keere & Plevoets, 2018b). L'idéal pour Coomans serait un usage public et mul-

tifonctionnel à caractère socioculturel qui impliquerait les communautés locales, mais cela sous-entend une évolution des mœurs (2019, 2015). C'est finalement ce que revendique Plevoets et Vande Keere. Iels veulent prouver que l'*adaptive reuse* des églises peut permettre le rassemblement de nouvelles communautés locales tout en respectant l'esprit de leur usage initial. Ceci va au-delà de la réutilisation fonctionnelle de l'édifice (2018b). « *This work implies a changing understanding of heritage not only as a witness of history but also as a source for the future, able to adapt to a changing society and incorporate new social values.* »¹ (2018b, p. 195). Coomans conclut en disant que l'*adaptive reuse* et l'usage alternatif des églises sont des stratégies qui étaient déjà pratiquées depuis longtemps dans le monde occidental et qui sont remises au-devant de la scène face aux défis de durabilité auxquels nos sociétés font face (2015, 2019).

Cependant, dans la pratique lorsqu'on examine les études de faisabilité réalisées, les interventions soutenues par Coomans sont plus timides que celles soutenues par Trace^{TV}, et même s'ils usent des mêmes stratégies, l'aboutissement n'est pas le même. J'ai constaté que les usages concrètement mis en place par Coomans peuvent être regroupés sous la bannière des centres culturels. Trace^{TV} propose pour sa part, un panel plus varié en réintégrant l'église au sein de l'espace public en la transformant en centre communautaire ou encore en allant même jusqu'à y intégrer une aire de jeux (*Projectbureau Herbestemming Kerken*, s. d.). Ces études de faisabilité ont lieu en Flandre depuis 2016, par l'intermédiaire du Bouwmester – créé en 2011 (Coomans, 2015, p. 233). En effet, en 2011, la Flandre a positionné la gestion du devenir des édifices religieux dans son agenda politique. Aujourd'hui l'agence agit sur le terrain avec d'une part la création du projet *Herbestemming Kerken* et la promesse de subsides de l'autre (Vande Keere & Plevoets, 2018a, p. 11). À l'heure actuelle, on ne dénombre pas moins de 66 églises réaffectées parmi les cinq provinces flamandes (*Projectbureau Herbestemming Kerken*, s. d.). Ces réalisations sont le résultat de différents groupes de recherches pluridisciplinaires qui sont composés aussi bien d'hommes que de femmes ingénieur•e•s, architectes praticien•ne•s,

¹ Ce travail implique une compréhension évolutive du patrimoine, non seulement en tant que témoin de l'histoire, mais aussi en tant que source pour l'avenir, capable de s'adapter à une société en mutation et d'intégrer de nouvelles valeurs sociales. [Traduction libre]

pédagogues et docteur•e•s en art, histoire de l’art et architecture, etc. Trace^{TV} – avec dix-huit projets – fait partie des organismes les plus prolifiques (Van Cleempoel et al., 2017). Il doit son succès à sa méthode qui donne une place importante à l’usage du bâtiment. Par conséquent, une proposition riche et variée de scénarios est mise à la disposition du maître d’œuvre.

En revanche, la Wallonien’en est pas là. Une instance similaire au Bouwmester flamand se fait toujours attendre (Emond, 2021, p. 133) mais les pourparlers sont en cours (Laethem, 2022). À Liège, ce 22 juin dernier, la Ville a organisé une journée d’étude du patrimoine religieux liégeois, la première depuis 1976 (communication personnelle, présentation Christine Defraigne, 22 juin 2023). Mis à part cela, les réaffectations d’édifices religieux ne sont pas légion. Aujourd’hui, seuls les projets de l’église Sainte-Croix et de Notre-Dame-de-Lourdes à Cointe vont se concrétiser (Crespin, 2018; Giot, 2022). Néanmoins, ces dernières années, la presse s’intéresse au sujet de l’avenir de nos églises (Dero, 2022; Rebts, 2020). Le dernier projet en date se trouve être la réhabilitation en logements publics du cloître de l’église Saint-Jean. Celui-ci a lui aussi bénéficié d’un article dans le dernier numéro du Sirop (Alvarez, 2022). Ce constat est inquiétant, toutefois, le fait que la presse locale, régionale et nationale s’empare du sujet montre un intérêt croissant pour la question.

Ma position a été jusqu’à présent en dehors du débat. Celle-ci me permet d’aborder les choses sous un nouvel angle. En effet, s’il est reconnu depuis longtemps qu’un usage constant des bâtiments historiques est l’une des meilleures stratégies pour les faire perdurer, si l’adaptation à un usage contemporain des bâtiments et des sites d’importance culturelle est l’une des interrogations principales du développement durable des éléments bâtis, si c’est dans ce contexte qu’est apparu le concept d’*adaptive reuse* (Plevoets & Prina, 2017) et s’il est déjà reconnu que cette méthode fait ses preuves, pourquoi alors ne pas essayer d’amener le débat plus loin ? De cette façon les bâtiments patrimoniaux, et dans ce cas les églises, en se positionnant comme des sources pour l’avenir, seraient également porteuses de nouvelles valeurs déterminantes comme l’inclusivité et l’égalité de genre (Houbart, 2022, p. 4). Elles pourraient aussi promouvoir une éthique de *care* ou frugale rajoutant encore de l’épaisseur à leur pertinence.

Cadre théorique

L'éthique du *Care* et l'architecture du ménage

Dans cette section, je m'intéresse à l'émergence du *care* au sein de l'architecture. Afin de correctement situer mon propos, je prends comme point de départ la situation actuelle de manière à construire au mieux le lien qui s'établit entre le *care* et l'architecture.

En empruntant le terme de butée à Jacques Lacan, Cynthia Fleury¹ et Éric de Thoisy² (2022) situent l'architecture dans un espace de butée. Ainsi cette impasse doit permettre à la pensée architecturale de progresser, de se renouveler afin de répondre au défi qui se présente à la discipline. Ce défi est défini par nos conditions d'existence en tant qu'espèce humaine. L'architecture doit évoluer de façon à anticiper et construire un monde qui nous permet de nous y installer et de l'habiter (Fleury & de Thoisy, 2022).

L'état actuel de notre monde est inquiétant, « l'ère de l'ébullition globale est arrivée » (António Guterres, secrétaire générale de l'ONU, cité dans « Juillet sera probablement le mois le plus chaud jamais enregistré, selon l'OMM | ONU Info », 2023). Les événements de ce mois de juillet 2023 sont sans précédent. Des vagues de chaleur extrême touchent le monde entier. Les températures atteignent : 52°C. en Chine, 53°C. aux États-Unis, 44,2°C. en Grèce avec la fermeture de l'Acropole pour éviter les malaises. Des incendies se sont déclarés au Canada, en Grèce, en Italie. La température moyenne de la mer Méditerranée est montée à 28,7°C et par endroits à 32°C, soit l'équivalent d'une douche tiède et la liste est encore longue (Reporterre, s. d.). En effet, le diagnostic planétaire est morose : la crise environnementale s'accélère. « Notre planète est brisée » et souffre de la violence de l'extractivisme pétro-capitaliste (Fitz & Krasny, 2019, p. 11). Ce constat a également été confirmé par le 6e rapport du GIEC, et, dans le 3e volet, il est annoncé que nous devons agir dans les trois ans pour rester dans un scénario planétaire habitable (IPCC, 2022). Toutefois, ceci est compliqué étant donné que notre économie fait

¹ C. Fleury est philosophe et psychanalyste, professeure au conservatoire national des Arts et Métiers

² E. de Thoisy est docteur en architecture et directeur de la recherche du collectif d'architecte SCAU

la guerre à toute forme de vie, en s'opposant aux besoins planétaires qui sont de réduire la consommation de ressources (Naomi Klein, cité dans Fitz & Krasny, 2019, p. 11). L'impasse dans laquelle se trouve notre économie est liée à l'impasse dans laquelle se trouve la pensée de l'architecture car tous deux sont concernés par l'avenir. De manière à ouvrir une nouvelle perspective, la planète nous demande de repartir de notre terre commune – la nature, partagée par les humains et non humains – de faire appel à l'architecture pour réparer et pérenniser son habitabilité (Fitz & Krasny, 2019, p. 13).

Pour pouvoir répondre à cette requête, il est important d'interroger l'histoire de l'architecture pour comprendre comment la pensée architecturale s'est développée au fil du temps. En examinant l'évolution des idées et des concepts dans le domaine de l'architecture, nous pourrions mieux appréhender ses fondements, ses influences actuelles et ainsi évaluer la place qui a été laissée à la nature, à l'environnement et au soin, au sein de son développement.

L'analyse historique menée par Elke Krasny¹ identifie trois moments clés qui ont conduit à définir la façon dont l'architecte pense l'architecture aujourd'hui. Les deux premiers moments se concentrent autour d'écrits scientifiques et le troisième concerne la façon dont l'architecture a été enseignée depuis l'époque des Lumières. Le premier moment clé de son analyse se situe au moment où s'opère un clivage au sein de la pensée sur base d'écrits scientifiques. Vitruve a commencé par installer la domination de la culture sur la nature et, Alberti, dans les pas de son aîné, a élevé l'architecte au rang de génie aux dépens de l'artisanat (Krasny, 2019, p. 35-36). Dans son deuxième ouvrage de la série *Ten books on Architecture*, Vitruve distingue le fait de s'abriter de la « vraie architecture ». Il définit le fait de s'abriter comme étant intimement lié à la nature car cela imite la nature et compose avec elle. Effectivement, la nature fournit les matériaux nécessaires à la construction de l'abri et ce dernier permet de se protéger des éléments (2019, p. 35). Selon lui, s'abriter se différencie de la « vraie architecture » qui est fondée sur les apprentissages de la culture. Il cite la géométrie, l'histoire, la philosophie, la musique, la médecine, le droit et l'astronomie comme lieux d'études importants pour l'architecte (Vitruve,

¹ E. Krasny est professeure à l'Académie des beaux-arts de Vienne. Elle est titulaire d'un doctorat de l'Université de Reading, au Royaume-Uni. Ses recherches portent sur l'architecture, l'urbanisme, l'art contemporain et le féminisme.

citée dans Krasny, 2019, p. 35). Comme l'explique Krasny, l'architecture a été associée à la culture dès l'antiquité, en position dominante par rapport à la nature. Cette vue a été utilisée pour justifier la *tabula rasa* et les modes d'action coloniaux à l'époque moderniste, car si la nature n'enseigne rien à l'architecte, cela justifie sa destruction (p. 35).

Ensuite, le deuxième moment clef s'insère dans la continuité des écrits de Vitruve. Ce dernier avait déjà positionné le « plan comme idéologie fondamentale de l'architecture » où seul l'architecte possède la maîtrise de la technique nécessaire pour le construire (Schwartz, 2019, p. 21). Le traité de Leon Battista Alberti, *De re aedificatoria* – premier livre d'architecture à avoir été diffusé grâce à l'imprimerie en 1485 – contribuera à réaffirmer la division hiérarchique entre l'architecture et l'artisanat : il y soutient que l'opérateur manuel n'est rien de plus que l'instrument de l'architecte et il définit l'architecte comme un génie indépendant et autonome (cité dans Krasny, 2019, p. 36). Ceci a conduit à la construction d'autres oppositions en rapport avec cette hiérarchie : besoin|autonomie, apprentissage de compétences|génie créatif et dépendance|indépendance. L'indépendance est une idée glorifiée dans l'histoire occidentale, mais cette idée repose sur l'invisibilisation de la dépendance au sein de la vie quotidienne. L'architecte génie est libéré des restrictions professionnelles. On lui donne un accès au savoir protégé par les guildes. De plus, il est libéré des tâches quotidiennes – le travail reproductif non rémunéré – alors réalisées par les femmes et les servantes. Ce qui lui permet de jouir de cette autonomie (Krasny, 2019, p. 37). Il est important de comprendre que ces binarités – nature|culture et architecte|artisan – ne sont pas seulement des idéologies mais bien révélatrices d'ancrages profonds au sein de l'organisation des régimes de pouvoir et de la distribution du travail au début de la période moderne (Krasny, 2019, p. 35). En effet, les études postcoloniales ont montré que cette structure binaire, traditionnelle à l'occident, est problématique (Brydon, 2000). Elle est définie comme une « *epistemic violence of the imperialist project* »¹ (Spivak, 1985, p. 251). Cette structure repose sur une mise en avant d'un terme en dévalorisant l'autre, à travers

¹ Violence épistémique du projet impérialiste [Traduction libre]

un processus de féminisation et d'ethnocentrisme, à savoir : esprit|corps, liberté|déterminisme, production|reproduction, sublime|beau, culture|nature, art|artisanat, etc. – l'homme étant associé au premier et la femme au second (Krasny, 2019; Quinton, 1961; Guyer, 1982; Callen, 1984). De plus, les théories féministes de multiples domaines – anthropologie, philosophie, environnement, écologie, activisme, technologie – ont démontré que cette structure clivante est erronée et surtout que toute cette violence empêche l'humanité d'agir de façon bienveillante vis-à-vis de la crise climatique (Krasny, 2019, p. 36).

Enfin, le troisième moment clef de l'analyse de Krasny (2019) se situe dans l'enseignement de l'architecture depuis l'époque des Lumières. À cette époque, les notions développées dans les écrits de Vitruve et d'Alberti sont bien ancrées dans la culture et servent de base à la création d'institutions d'enseignement d'architecture présentées comme accessible à tout citoyen. En outre, le siècle des Lumières a apporté la notion d'universalisme – déterminant l'ensemble des citoyens comme libres et égaux – mais il a été traduit dans les faits par un marquage des différences : les esclaves, les salariés et les femmes étaient exclues de la citoyenneté étant donné qu'elles étaient considérées comme dépendantes (Joan Wallach Scott citée dans Krasny, 2019). Par conséquent, la citoyenneté – où l'universalisme correspondait dans les faits exclusivement aux corps identifiés comme masculins et blancs – et donc, structurellement le système a exclu les femmes de l'éducation et de la profession d'architecte jusqu'en 1970, restée exclusivement masculine pendant 176 ans (Krasny, 2019, p. 38). Toutefois quand les femmes ont commencé à exercer, les architectes – hommes – ont senti leur position en danger car les femmes étant traditionnellement associées au *care*, à l'espace privé (domestique), à la dépendance, au travail reproductif ont clairement menacé le statut d'architecte génie et indépendant sur lequel l'idée de l'architecte moderne était construite (Krasny, 2019, p. 39). Ceci s'est traduit par une multitude de tentatives de protection du métier en tâchant de diviser la discipline sur base du genre. Krasny a choisi de nommer ce phénomène « *care trouble* » en analogie à l'ouvrage de Judith Butler « *gender trouble* » (p. 39). L'idée était de réserver la conception d'espaces publics et productifs aux hommes et de charger les femmes de la conception des espaces cachés, à savoir : placards, caves, cuisines, espaces de rangements, chambres des servantes, etc. (Despina Stratigakos, architecte et historienne, citée dans Krasny, 2019). Aujourd'hui, la

discipline est toujours majoritairement masculine mais celle-ci a réussi à évoluer et à intégrer les femmes dans la profession, sans pour autant intégrer avec elle la dimension du *care* (Krasny, 2019, p. 40).

Cette analyse historique permet de comprendre que l'enjeu est d'émanciper la discipline – à partir d'un mouvement intérieur global, intersectionnel et inclusif (p. 40) – de cette position contreproductive d'indépendance et d'autonomie, afin d'approcher dorénavant l'architecture selon un autre angle. En effet, comme soutient Ludger Schwarte¹:

Si l'on veut sortir de l'idéologie planificatrice de l'architecture, on doit disposer d'un concept d'action qui ne prenne pas, pour critère d'une exécution réussie, les cognitions, le fait de forger des plans et d'imposer un sujet, mais plutôt la question de savoir comment et à quelle fin on crée et l'on transforme le monde. La recherche des fondements de l'agir devrait s'orienter sur la performativité d'un processus (de mise en œuvre) en tant que potentiel susceptible de créer de la réalité et de forger la culture, considérer en même temps celui-ci comme un déroulement collectif dans lequel les effets insoupçonnés des choses jouent un rôle décisif. (2019, p. 465)

Comme on va le voir, ces propos sont porteurs d'énormément de sens lorsqu'on s'intéresse à l'éthique du *care*, discipline qui, tout comme la recherche en architecture, devient de plus en plus interdisciplinaire « en s'ouvrant à des problématiques plus complexes, et intersectionnelles » (Fleury & de Thoisy, 2022, p. 14).

La philosophie du *care* est née dans les années 80 aux États-Unis et a été théorisée en 1990 à partir de l'expérience de femmes au sein de notre monde – où elles sont systématiquement assignées au rôle de « *carers* » – par la synthèse des pensées féministes de la deuxième vague (Fisher & Tronto, 1990, p. 35). Bérénice Fisher² et Joan Tronto³ (1990, p. 40) ont défini le *care* comme suit :

On the most general level, we suggest that caring be viewed as a species activity that includes everything that we do to maintain, continue, and repair

¹ Ludger Schwarte philosophe et professeur de philosophie à la Kunstakademie de Düsseldorf. Il a contribué en philosophie de l'architecture, la philosophie politique, l'histoire des sciences et l'esthétique.

² Bérénice Fisher est chercheuse et professeure américaine spécialisée dans la justice sociale

³ Joan C. Tronto – politologue, éthicienne féministe – est reconnue pour ses ouvrages sur l'éthique du *care*.

*our “world” so that we can live in it as well as possible. That world includes our bodies, ourselves, and our environment, all of which we seek to interweave in a complex, life-sustaining web.*¹

Aujourd’hui, il est reconnu qu’il est difficile d’affiner la définition de la notion de *care* car son caractère ambivalent reprend une multitude d’actions pratiques ou cognitives qui peuvent signifier différentes choses à différentes personnes (Hamington, 2012, p. 54; Puig de la Bellacasa, 2017, p. 1). Bien que la langue française ne possède pas d’analogue singulier au terme de *care*, il pourrait être traduit par « prendre soin, donner de l’attention, [ou] manifester de la sollicitude » (Zielinski, 2010, p. 631). Cette notion peut aussi être interprétée par « curer, ré-curer » ou « tenir, maintenir, entretenir » (*Soutenir | Ville, architecture et soin*, 2022, p. 242, 256) .

L’éthique du *care*, est définie comme une pratique plutôt que comme un ensemble rigide de règles, ce qui peut entraîner une certaine ambiguïté lors de sa mise en application. (Tronto, 1993, p. 127). En outre, elle entremêle disponibilité, ouverture et connections aux autres. Cela a pour conséquence de promouvoir l’empathie, la compréhension et l’action à l’égard d’autrui (Hamington, 2012, p. 54). Sa pratique est donc complexe car elle implique à la fois des actes de soins spécifiques et une « habitude d’esprit » globale, qui influence tous les aspects de la vie morale du praticien•ne (Tronto, 1993, p. 127).

De plus, au-delà de la définition, Fisher et Tronto (1990, p. 40) ont établi quatre aspects essentiels au sein de l’acte de soin qui peuvent s’entremêler : « *caring about* » (faire attention), « *taking care of* » (prendre soin) , « *care giving* » (donner des soins), « *care receiving* » (recevoir des soins) où à chacun est associé un élément éthique : l’attention, la responsabilité, la compétence et la réactivité. En 2013, Tronto (2022, p. 254) a ajouté un cinquième aspect : « *caring with* (rendre) » qui peut être associé à la solidarité. En prenant un temps de réflexion, il devient évident que le « *care* est omniprésent » même quand on en ressent son absence. La plupart

¹ Au niveau le plus général, nous suggérons que le *care* soit considéré comme une activité générique qui inclut tout ce que nous faisons en vue de maintenir, de perpétuer ou de réparer notre « monde » commun, de telle sorte que nous puissions y vivre aussi bien que possible. Ce monde inclut nos corps, nous-mêmes et notre environnement, que nous cherchons à tisser ensemble dans un maillage complexe de soutien à la vie. [Traduction : (Tronto, 2009, p. 143 cité dans Peyrouzère, 2018, p. 33)]

d'entre nous en ont besoin, le ressentent, sont soignés ou y sont confrontés d'une manière ou d'une autre (Puig de la Bellacasa, 2017, p. 1). Retenons que le *care* trouve sa pertinence dans sa dimension domestique où les pratiques d'attention sont ancrées dans la durée et le quotidien, ce qui encourage les relations de coopération et d'empathie (Peyrouzère, 2018, p. 33). Cette éthique élargit la reconnaissance de la vulnérabilité à toutes les formes de vie, humaines et non humaines, en mettant l'accent sur les liens d'interdépendance et de solidarité avec l'ensemble du vivant (p. 33). « *Interdependency is not a contract, nor a moral ideal – it is a condition* »² (Puig de la Bellacasa, 2017, p. 70).

Le *care* est avant tout à comprendre dans sa dimension expérientielle comme une alliance coopérative au service de la vie ; comme promotion et maintien de toutes les formes de vie sur terre afin de faire en sorte [...] de ne négliger l'intérêt d'aucune. (Peyrouzère, 2018, p. 33)

Historiquement, comme on l'a vu, l'architecture n'a pas été reconnue comme une forme de *care* – alors qu'elle en est évidemment une : au sens large, l'architecture fournit un abri indispensable à la survie de l'espèce humaine, elle protège les humains des éléments et donne le support nécessaire au maintien des fonctions vitales de la vie de tous les jours (Krasny, 2019, p. 33). Intégrer le *care* à l'architecture implique donc une réorientation radicale de ses fondements. Tout d'abord, il est nécessaire d'admettre que l'architecture est le reflet du pouvoir (Tronto, 2022, p. 251). La critique amenée par Hall (1999) sur la culture et la notion d'héritage national évoquée précédemment peut d'ailleurs s'étendre également à l'architecture. Cette discipline – peu importe la façon dont elle est considérée, moyen d'expression artistique ou science appliquée à la création d'environnement bâti – est une démonstration du pouvoir de l'humain car la mise en place d'édifices mobilise énormément de ressources – matières premières et main-d'œuvre humaine (Tronto, 2022, p. 251). Pour ces raisons, les architectes ont très souvent été au service des puissants. Une multitude d'exemples sont identifiables dans l'histoire, de la tour de Babel en passant par les barrages, les plans de ville, les ponts, etc. jusqu'à nos

² L'interdépendance n'est pas un contrat, ni un idéal moral, c'est une condition [Traduction Libre]

gratte-ciel (p. 251).

Ensuite, soutenir une architecture du ménagement, « *caring architecture* », pour reprendre les mots de Joan Tronto, signifie d'aller au-delà de l'architecture durable – sans minimiser ses qualités – car celle-ci s'est polarisée et a finalement été orientée sur les choses et les matériaux utilisés. Le ménagement, construit sur l'éthique du *care*, valorise la relation, le processus, les interactions plutôt que l'objet – édifice – fini (2022, p. 252). C'est dans cet exercice que l'aspect perturbateur du statu quo de l'éthique du *care* peut être le mieux compris (Puig de la Bellacasa, 2017). Le changement de perspective s'accompagne de la prise en considération de tout élément qui a contribué à la réalisation de la « chose » ou qui a été impacté par la réalisation de celle-ci. Ceci s'étend donc bien au-delà du commanditaire. La « chose » étant à comprendre, non plus comme bâtiment mais « comme un tissu de relations continues – dans le temps et dans l'espace – avec un environnement, des individus, une faune et une flore » (Tronto, 2022, p. 252).

L'enjeu de l'architecture du ménagement se situe en positionnant la discipline vers un respect planétaire global. Il est question d'aller au-delà des demandes du client, du bel objet, du vert ou du durable. Il est temps d'engager la responsabilité de l'architecture vers une démarche de prise de soin du monde, de sa réparation, préservation et de lutte pour le maintien de toutes les formes de vie sur terre (p. 252). Par conséquent, le ménagement est politique. Il est nécessaire de se soucier de qui, de quoi et comment le soin va être orienté, car s'il s'agit uniquement de protéger l'intérêt des riches, l'aboutissement sera différent d'une architecture pensée pour réparer la planète. « Ménager, pour réparer notre monde brisé, nourrit les arguments politiques d'une telle architecture » (p. 253).

Enfin, Tronto (2022) a pris soin de voir comment les cinq phases de l'éthique du *care* – qu'elle avait, elle-même, rédigées avec Fisher – étaient capables de modifier notre approche de l'architecture en posant une série de questions ouvertes.

« *Caring about* (faire attention à) ». Avant tout processus de ménagement, il faut d'abord identifier la nécessité. Cette phase implique d'être attentif aux différents besoins auxquels il faudrait répondre. Les espaces néolibéraux sont pensés de manière à séparer les classes pour que l'on ne côtoie que nos semblables, qu'on évite de croiser les plus pauvres ou les plus riches. Alors, quelles sont les priorités

? Faut-il répondre aux besoins des plus riches ou à ceux des moins riches, des agriculteurs ou ceux de la terre ? (p. 253)

« *Caring for* (prendre soin de) ». Ensuite, lorsqu'un besoin a été reconnu, il faut indiquer quelqu'un qui soit en mesure d'intervenir et d'en accepter la responsabilité. Pour les architectes, cela signifie d'engager leur responsabilité pour l'ensemble du processus de construction qui commence dès l'acheminement et le déplacement de matières, et va jusqu'à prévoir les opérations de maintenance du bâtiment. Comment minimiser l'impact environnemental du projet sur la faune et la flore locales vis-à-vis des ressources utilisées ? Comment sont gérés les effets involontaires du bâtiment ? Quand pardonnons-nous aux bâtisseurs les effets de leurs décisions ? (p. 253). Tronto exemplifie : la structure en verre d'un nouveau stade de football américain au Minnesota présentait un danger pour les oiseaux migrateurs. Le surcoût, soit 0,1% du budget total, nécessaire à la pose de vitrages plus respectueux des oiseaux a été refusé malgré un budget d'1,1 milliard de dollars. Un autre exemple intéressant est le cas de l'installation du tram à Liège – budget alloué : au moins 430 millions d'euros – et l'impact de ses travaux sur les commerçants. Un grand nombre d'entre eux ont mis la clé sous la porte malgré les dix-sept millions d'indemnisation répartis sur 2022 et 2023 (Gochel, 2022; Bechet, 2023). Une autre interrogation gravite autour de l'absence d'aménagements à destination des cyclistes en parallèle du réseau ferré, alors que l'entièreté de la ville est éventrée.

« *Care giving* (donner des soins) ». Il est crucial d'apporter une attention sur les actions réelles du ménagement. Quels sont les conditions de travail des ouvriers, sont-ils correctement protégés ? Comment ont-ils été choisis et transportés ? De même pour les matériaux, et, comment sont-ils utilisés ? (Tronto, 2022, p. 254)

« *Care receiving* (recevoir des soins) ». Le ménagement continue et se répète. Tout élément impliqué dans le processus sera inévitablement touché par celui-ci. Les besoins d'origine ont-ils été satisfaits ? Quels besoins supplémentaires pourraient être identifiés ? Dans le secteur de la construction, il serait intéressant d'instaurer un mécanisme d'évaluation continue. « Comment un bâtiment supporte-t-il l'épreuve du temps ? Qui paie les réparations ? Quels types d'activités les utilisateurs devraient-ils engager et quelles responsabilités devraient-ils prendre ? » (p. 254).

« *Caring with* (rendre) ». Ménager induit une pratique récurrente de soin,

ceci sous-tend alors certains autres questionnements : « Est-ce fiable sur la durée ? » Dans le cas où les besoins sont comblés de manière stable, cela nourrit une dynamique solidaire et de confiance entre les individus car ils sont susceptibles d'apprécier les personnes qui livrent ce soin perpétuel. De telles situations sont vertueuses, celles-ci permettent également d'intégrer de nouvelles personnes dans ce processus cyclique et réciproque de ménagement. De plus, les besoins initiaux sont souvent asymétriques mais ce processus permet aux individus de se sentir plus égaux. Ce qui renforce leur réciprocité et permet d'avoir d'autres effets salutaires sur l'entièreté du processus mais également au sein même de la communauté, comme l'amélioration du sentiment de sécurité. Cependant, il est nécessaire que tous perçoivent le ménagement de la même façon, car si ce dernier est incompris ou sous-évalué, ce système vertueux ne peut se mettre en place (p. 254).

Enfin, tout comme l'architecture est liée au pouvoir, diverses relations de pouvoir se situent au sein de chaque forme que peut prendre le ménagement ou la sollicitude. Traditionnellement, les personnes dans le besoin sont souvent celles qui se trouvent dans la position inférieure mais ce n'est pas toujours le cas. En effet, l'architecture, comme introduit en début de ce point, a besoin de se sortir de son espace de butée. Tronto (p. 254) souhaite que les architectes et urbanistes fassent partie de la réponse à l'interrogation suivante : « Comment pouvons-nous consacrer notre pouvoir à ménager notre planète brisée ? »

Aujourd'hui une poignée d'architectes et urbanistes – praticien•ne•s et théoricien•ne•s – ont pour objectif de participer à la réponse. En publiant leur manifeste « Vers une architecture régénérative », iels s'inscrivent complètement dans la continuité des propos de Joan Tronto (Barcellona Corte et al., 2023). Ce manifeste – constitué de vingt-neuf articles répartis en six catégories – appelle au renouveau de la pratique architecturale en donnant des injonctions pour les politiques de « gouvernance et territoire » ; la gestion des « sols » ; la réflexion sur le contexte, « situation et site » ; nos milieux habités « métropoles et villages » ; la gestion du « patrimoine » ; l'orientation esthétique « matérialité, art, technique et culture » (2023). Ce travail de fin d'études est en accord avec la perspective présentée ci-dessus. Ma recherche est positionnée vers une architecture du ménagement et régénératrice. Je tâche à ma modeste échelle de répondre à la requête de Joan Tronto en liant le ménagement à la pratique de reconversion patrimoniale.

¹ La recherche par le projet est une méthode qui utilise le dessin pour rechercher des solutions spatiales pour une certaine zone, en tenant compte d'un processus de conception, composé d'une phase de pré-conception, d'une phase de conception et d'une phase de post-conception, fournissant ainsi une base philosophique et normative pour le processus de conception, permettant d'étudier les qualités et les problèmes d'un lieu et de tester ses potentiels (spatiaux), tout en créant la liberté de se déplacer avec les propositions dans un territoire inexploré, et en produisant de nouvelles idées et connaissances intéressantes et utiles pour un large public. [Traduction libre] →

Méthodologie

Ce mémoire est produit à partir de la méthode de la recherche par le projet. Cette dernière est pertinente dans le cadre de mon étude car elle se retrouve particulièrement bien adaptée pour répondre à des problèmes complexes auxquels il n'existe aucune réponse définitive (Roggema, 2016). En outre, cette méthode permet également de trouver une forme d'équilibre au sein de la recherche scientifique en architecture car elle donne autant de crédit à la conception – substance même de la discipline – qu'à la rédaction étant donné que la note écrite ne peut suffire à présenter l'intégralité de la réflexion sur l'architecture (Rambert, 2019, p. 3). En effet, le projet est accompagné d'un texte, mais celui-ci est à percevoir comme faisant partie intégrante du projet et non pas comme une simple note descriptive. Ces deux éléments ont ainsi la même valeur et amènent un certain équilibre (2019, p. 4). En outre, cette même méthodologie est utilisée par Trace^{TV} dans le cadre de leurs études de faisabilité (Vande Keere & Plevoets, 2018b, p. 197). Néanmoins dans leurs travaux, l'équipe de recherche ne détaille pas la succession d'étapes par lesquelles ils sont passés. Ce qui signifie que j'ai potentiellement traversé une suite d'étapes sensiblement différentes. En revanche, Trace^{TV} explique son approche globale sur le patrimoine, ils tâchent d'être empathiques, doux et de travailler depuis l'intérieur ; de renforcer les traditions et la riche histoire de l'édification d'églises ; de porter attention aux valeurs matérielles et immatérielles en étant en dialogue avec toutes les parties prenantes ; de privilégier l'utilisation du patrimoine plutôt que la préservation stricto sensu (*SmallTalk* 36, 2020; Van Cleempoel et al., 2017). Concrètement voici comment se structure la méthode :

Research by design is a method, which uses design to research spatial solutions for a certain area, accommodating a design process, consisting of a pre-design phase, a design phase and a post-design phase, herewith providing a philosophical and normative basis for the design process, allowing to investigate the qualities and problems of a location and test its (spatial) potentials, meanwhile creating the freedom to move with the proposals in uncharted territory, and producing new insights and knowledge interesting and useful for a wide audience.¹ (Roggema, 2016, p. 15)

Cette méthode est ainsi construite en trois phases: la première est caractérisée par la compréhension qui a pour but d'identifier les enjeux, le contexte (local, culturel et politique), les différentes parties prenantes et les pistes potentielles du projet (2016, p. 8). La seconde constitue le cœur du développement car elle lie la recherche et la conception : l'interaction entre les différentes parties est renforcée par des échanges où le dessin est une pratique réflexive qui matérialise et condense : bilan analytique, comparaison, exploration, programmation, évaluations des itérations, ... (2016, p. 9). La troisième phase clôture le développement, présente les résultats obtenus sous forme de synthèses (rapports, schémas et dessins) qui montrent les perspectives pour le futur, l'impact sur une communauté plus large – académique ou sociale – et rend accessible les nouvelles connaissances développées dans la phase précédente (2016, p. 14).

Toutefois, la recherche par le projet est assez souple au niveau de l'échelle temporelle qu'on lui réserve. Elle a donc été ajustée de manière à être réalisable dans un travail de fin d'études. Le choix s'est traduit par la réduction du nombre d'interactions avec les différentes parties prenantes. Concrètement – après une étude qualitative – six intervenants ont été sélectionnés dans le but de contribuer à la compréhension des enjeux et systèmes en place à Liège. Ces entretiens ont permis de définir un cadre au sein duquel mon intervention devra s'inscrire et ils ont été réalisés de manière semi-directive (ciblée et à réponse libre), le guide d'entretien était préparé en amont et adapté à chaque interlocuteur de façon à correspondre à son profil (cf. chapitre : À l'échelle de la ville). Lors de chaque entrevue, une demande de coopération était formulée, celle-ci concernait l'enregistrement audio de l'entretien afin de rendre possible la transcription¹ et me permettre l'analyse approfondie. Toutefois, lors de certaines entrevues, j'ai remarqué beaucoup de méfiance quant à la manière dont ces données auraient pu être utilisées. Par souci d'éthique et de respect, chaque intervenant a été anonymisé et aucun entretien transcrit n'a été annexé à ce travail.

¹ Pour plus de détails sur la méthodologie suivie voir : Ink, M. (2016, juin 21). Ink Marion – Mener et retranscrire un entretien sociologique : Trucs et astuces [Billet]. *LE CARNET DES ETUDIANT.E.S DU MASTER SOCIOLOGIE DE L'EHESS*. <https://mastersociologie.hypotheses.org/3342> et Deslauriers, J.-P. (1987). L'analyse en recherche qualitative. *Cahiers de recherche sociologique*, 5, 145. <https://doi.org/10.7202/1002031ar>

Sources utilisées et structure du texte

Ce travail de fin d'études s'articule en trois parties sur base de la chronologie : le passé, le présent et l'avenir. Le premier volet historique pose les bases afin de comprendre la genèse et puis l'évolution générale de la Collégiale Saint-Jean l'Évangéliste jusqu'à nos jours. Cette partie s'intéresse à la collégiale en passant à travers différentes échelles : la ville, le quartier et le bâtiment. L'église Saint-Jean est étudiée de manière approfondie afin de comprendre comment l'église a évolué dans sa conception architecturale, les influences artistiques et spirituelles qui ont façonné son apparence et la manière dont elle a été perçue et interprétée à travers les âges. Ensuite, le second volet présente l'environnement actuel général de l'édifice à travers ces trois mêmes échelles (la ville, le quartier et le bâtiment) afin de construire un état des lieux pour le dernier volet. Celui-ci comprend le compte rendu de la démarche réflexive amenée par mon cadre théorique. Il présente donc les résultats obtenus par ma recherche et entrecroise différentes données. À la suite de cela, la conclusion reprend les idées développées dans ce travail en intégrant une réponse à ma question de recherche présentée dans l'introduction ainsi qu'une ouverture qui permet d'entrevoir dans quoi et vers quoi peut s'orienter la continuité de ce travail.

Les ressources mobilisées afin de répondre à ma question de recherche ont été très diverses et variées. Chaque partie en mobilise des différentes et compose avec des sources anglophones et francophones. Globalement, la première partie s'appuie sur de la littérature scientifique appartenant principalement aux domaines de l'histoire, de l'histoire de l'art, de l'histoire religieuse et de l'archéologie. Il s'ajoute à cela des ressources web, des documents d'archives, des cartes et des gravures. La situation actuelle mobilise la synthèse des témoignages que j'ai recueillis ainsi qu'une série de sites internet, des articles de presse, photos et plan de l'église, le tout complété de quelques articles scientifiques. La dernière partie intitulée « situation à venir » croise les ressources utilisées précédemment dans l'état de l'art ainsi que les constats présentés dans les parties historiques et actuelles. Cette partie présente également ma proposition de projet de réaffectation et tâche ensuite de répondre au mieux à mon cadre théorique.

Historique

L'origine de Liège et de son Ile

La ville de Liège prend ses racines au confluent de la Meuse et de la Légia. C'est à cet endroit que les premières traces d'habitat sont identifiées. Cependant son peuplement initial serait lié à un événement tragique : l'assassinat de Lambert, évêque de Tongres et de Maastricht, vers 705 (Josse, 1981, p.7). Son successeur, Hubert, édifie alors une basilique dédiée à Lambert et une église dédiée à Saint-Pierre. Par conséquent, les pèlerins affluent et le lieu se peuple (1981, p. 7).

Près de trois siècles plus tard, Notger – premier prince-évêque (972-1008) de la principauté de Liège (Delforge, s. d.) – est chargé de faire de Liège une principauté impériale. Aussi, il met en œuvre de grands travaux. Selon un ambitieux plan urbanistique, il fait de l'Ile un nouveau centre attractif avec la présence de deux collégiales (Deckers, 1981, p. 17): Saint-Paul, commencée par l'évêque Éracle en 965, qu'il termine en 972, et, Saint-Jean, dont il entreprend et finance personnellement la construction dès 980 et qui sera édifiée en face de la ville, « parmi les prés » (Josse, 1981, p. 7) et à quelques centaines de mètres de Saint-Paul. Sur l'entièreté de son épiscopat, Notger aura ainsi achevé ou construit pas moins de cinq collégiales, des fortifications, relancé l'ouvrage de la cathédrale Sainte-Marie-et-Saint-Lambert (Kupper, 2013, p. 8) et travaillé à l'assainissement des voies d'eaux au sein de la ville (Gobert, 1977a, p. 331) afin, entre autres, d'exploiter l'énergie hydraulique (Lohrmann, 2013, p. 49).

Dès lors, l'Ile attire artisans et serviteurs, qui s'installent petit à petit à proximité des édifices. Très vite, autour de l'an mille (fig. 1), Notger lance la construction

de l'église paroissiale Saint-Adalbert (1008). Il la positionne selon une considération théologique – en référence à l'épisode du Golgotha rapporté dans l'Évangile de Saint-Jean – à proximité de Saint-Jean et en face de la cathédrale Sainte-Marie-et-Saint-Lambert (Deckers, 1981, p. 15). Il est remarqué que « le culte de la Croix et la référence apostolique » sont des éléments constitutifs du modèle urbain de Notger (Heber-Suffrin & Wagner, 2013, p. 297). Saint-Adalbert reçoit le droit de conférer les sacrements, ce qui permet à tous les fidèles de suivre leurs obligations religieuses et fait de l'Île un lieu autonome religieusement (Deckers, 1981, p. 14). À côté de cela, avec l'école cathédrale, Notger positionne également Liège sur la carte du savoir. La ville devient ainsi un haut lieu d'étude au point d'être considérée comme « l'Athènes du Nord » (Riché, 2013, p. 345).

Dans les décennies qui suivent, l'Île ne cesse d'accueillir de plus en plus de monde. L'abbaye bénédictine Saint-Jacques fondée en 1015 par le prince-évêque Balderic II, successeur de Notger, s'installe dans sa pointe méridionale et attire à son tour encore plus d'artisans. En 1050, l'Île est pour la première fois reliée au reste de la ville avec la construction des ponts d'Avroy et pont d'Île, ce qui a des conséquences logiquement profitables pour le quartier (Josse, 1981, p. 9). Un axe principal et des perpendiculaires se dessinent petit à petit. Au fil des ans, les rues se remplissent de boutiques, de demeures et d'hôtels canoniaux.

Au XIII^e siècle, la migration dans le quartier de l'Île s'intensifie encore. Des religieux de toutes congrégations investissent de vastes surfaces aux abords de l'eau, en périphérie. Ceux-ci édifient tours et murs afin de fortifier et protéger le quartier (fig. 2.). C'est à cette époque que les dominicains s'installent à Liège, à l'est de Saint-Jean, à l'emplacement de l'actuelle rue des Dominicains. Les systèmes de défense de la ville sont mis à rude épreuve par Charles le Téméraire à la moitié du XV^e siècle. Ce dernier met la ville « à feu et à sang ». Seuls, les bâtiments religieux sont épargnés, leur structure robuste leur permet de rester debout (Giang Nguyen et al., 2014, p. 38).

Dès lors que les bâtiments sont relevés (fig. 3), le caractère de l'Île reste fidèle à son image pour plusieurs siècles (fig. 4). Afin d'endiguer l'expansion démographique, les institutions religieuses empêchent la multiplication de bâtisses laïques (Josse, 1981, p. 11). Ce n'est qu'à partir de la révolution industrielle au XIX^e siècle que la ville fait nouvelle figure. Le nombre d'habitants explose et la

ville s'étale, les boulevards d'Avroy et de la Sauvenière voient le jour (fig. 5,6,7). À la même époque, le rail et les gares des Guillemins, du Longdoz et du Palais font leur apparition avec une multitude d'autres installations comme la Dérivation de la Meuse et le Jardin Botanique (fig. 7,8) (Giang Nguyen et al., 2014, p. 44). En l'espace de quelques décennies, le visage moyenâgeux de la ville de Liège sera devenu semblable à ce qu'on connaît aujourd'hui (fig. 9).

Le bourg de la Sauvenière et la place Saint-Jean

Jusqu'à l'ère préindustrielle, l'organisation spatiale ne fait pas l'objet de grands changements. Le quartier est alors résidentiel.

La place Saint-Jean, du nom de la Collégiale Saint-Jean l'Évangéliste implantée à proximité au nord du quartier de l'Île, est principalement habitée par des religieux qui ont bâti de riches demeures. Cependant, certaines sont parfois transformées en hôtel par de nouveaux propriétaires. De même, une population plus hétérogène réside rues Haute et Basse Sauvenière qui font partie des rues les plus prisées de la cité (Gobert, 1977a, 1977b). Artisans, commerçants, hommes de lois ou laïcs qui ont élu domicile en ces lieux se qualifient de « bourgeois de la Sauvenière » (1977a, p. 321). D'après mes recherches, il n'existe pas de ressources iconographiques qui permettent de visualiser ces évolutions dans le détail à l'échelle de l'environnement proche de Saint-Jean.

La Collégiale Saint-Jean l'Évangéliste est érigée à l'intérieur du méandre formé par le bras de la Sauvenière (fig. 10,11.). La voie fluviale qui la borde est exploitée depuis plusieurs siècles afin de faire entrer les bateaux commerciaux jusqu'au cœur de la ville. Ce bras a d'abord été assaini puis canalisé et enfin transformé en boulevard dans le courant du XIXe siècle.

Ce bouleversement topographique amené par la révolution industrielle suite à la chute de l'Ancien Régime est le point de départ d'une mutation significative du centre urbain de Liège. L'empire religieux tombe suite à la Révolution liégeoise qui a pris place entre 1789 et 1795 dans la foulée de la Révolution française (Ville de Liège, 2009). Son accomplissement est marqué par la démolition du symbole ecclésiastique qu'est la Cathédrale Saint-Lambert. Dans le même temps les biens de l'Église sont mis en vente car ils deviennent propriété d'état (Giang Nguyen et al., 2014, p. 40). Le chapitre de Saint-Jean est supprimé et le cloître délaissé jusqu'au milieu du XIXe siècle (Bolle, 2018, p. 130). En revanche, la collégiale Saint-Jean fraîchement rénovée est rachetée par trois chanoines en 1798, et, dans les années qui suivent, elle devient paroissiale suite à la destruction de sa voisine, Saint-Adalbert (Giang Nguyen et al., 2014, p. 40) en 1806 faisant place à la rue Sébastien Laruelle. Lors de la révolution, les dominicains sont chassés de la ville, leur couvent abandonné puis détruit par un incendie (communication personnelle, entrevue avec un

dominicain, mars 2023). Sur les ruines du couvent prend place le Théâtre Royal, actuel Opéra.

Le changement d'affectation est visible sur les cartes de 1750 et 1828 (fig. 10, 12). Ces deux cartes historiques montrent la première des trois étapes d'évolution du bras de la Sauvenière et la première intervention sur la géométrie de la place Saint-Jean.

Autour de 1820, le bras de la Sauvenière est canalisé et un quai de promenade sur sa rive gauche voit le jour (fig. 13, 14). En 1830, le vaste projet de canalisation de la Meuse est lancé (Fig. 5.). Ce projet qui comprend le détournement du bras de la Sauvenière, la création d'un bassin de commerce et de la dérivation de l'Ourthe est réalisé entre 1838 et 1905 (Suttor, 1989, p. 172). Le delta formé par la Sauvenière à l'embouchure avec la Meuse est comblé, l'ancien tracé des méandres reste visible dans le tissu bâti au moins jusqu'en 1845 (fig. 15). La nouvelle surface disponible sera rapidement divisée par la rue de la Régence (1826), la rue de l'Université, la place de Spectacle, l'actuelle place Cockerill, la place du XX août et le complexe universitaire situé à cette adresse. Le bras est comblé en deux étapes : d'abord la partie la plus au sud, l'actuel Boulevard d'Avroy et ensuite la partie située au nord, l'actuel Boulevard de la Sauvenière.

Dans les décennies qui suivent un nombre conséquent de bâtiments s'installent en bordure du boulevard de la Sauvenière, son caractère résidentiel subsiste jusqu'au XXe siècle. Cette densification fait de l'ancien quartier de l'Ile un espace de plus en plus central dans la ville de Liège. À partir du 1er juillet 1850 et jusqu'à la fin du siècle le marché aux légumes s'est déplacé de la cour du palais à la place Saint-Jean (fig. 16) (Gobert, 1977b, p. 487). Probablement afin de faciliter la circulation autour de la place et l'accès au marché, la partie ouest est reliée au boulevard. En comparant les cartes de 1862 et de 1883 (fig. 17,18), on remarque le tracé d'une percée qui s'aligne de part et d'autre du boulevard avec les rues Lonhienne et Saint-Jean. La connexion de la place avec le boulevard est faite au détriment d'un hôtel luxueux, où le bourgmestre Sébastien Laruelle est assassiné un siècle plus tôt (Gobert, 1977b, p. 485). Son nom est attribué à la rue laissée par la destruction de l'église Saint-Adalbert. Cette intervention permet de transformer l'impasse de la partie ouest de la place en une rue. La forme de la place se retrouve réduite, elle passe d'une forme en « L » à une forme rectangulaire. L'espace qui borde Saint-Jean

devient une rue, la relation de l'église avec la place qui lui est dédiée est altérée à jamais.

Dès 1870 jusqu'à la fin du siècle, Liège s'équipe d'un tramway. L'une des premières lignes – tractée par chevaux – relie la gare des Guillemins à la place Saint-Lambert par le boulevard de la Sauvenière. Ensuite, dès 1893, le réseau s'électrifie (Warzée, 2011, p. 16) et s'étend jusqu'Angleur et Chênée (Ringhoffer, 2019, p. 14).

Le XXe siècle est une période de mutation à toutes les échelles, malgré les dégâts causés par les deux guerres. Dès 1908, l'est du boulevard devient un important pôle culturel liégeois. Une série d'enseignes s'installent aux alentours du Théâtre Royal : le Trianon-Pathé, salle de projection cinématographique renommée Trianon lors de sa conversion d'abord en salle de spectacle puis en théâtre ; le cinéma Coliséum qui deviendra le Crosly ; la Scala, une salle de music-hall qui se muera en cinéma Carrefour.

Ces enseignes entraînent l'ouverture de cafés de proximité, comme le Vénitien et le Point de Vue, grands lieux de rassemblement.

En 1920, la place Saint-Jean est renommée au profit de Xavier Neujean (1840-1914), retenu pour l'investissement qu'il a manifesté au parlement dans le domaine scolaire (Jamion, 2000, p. 1171), colonial et militaire (Gobert, 1977b, p. 480). Globalement à partir de 1880, il met en place l'enquête scolaire parlementaire qui joue sur le plan politique et pédagogique¹. Neujean lutte non seulement, concentré sur l'élévation du niveau d'enseignement à partir de la primaire, contre l'analphabétisme de la société, mais combat aussi l'emprise du clergé sur l'enseignement (Lory, 1977).

Le boulevard, qui a jusque-là une esthétique de promenade, est modifié en 1924 à la suite d'une demande de citoyens soucieux d'améliorer la mobilité : un site propre réservé au tram est aménagé au centre, les voies de circulations sont disposées de part et d'autre et un large trottoir est mis en place au pied des habitations (Gobert, 1977a, p. 343; Warzée, 2011, p. 23). À partir de 1930, le tramway va être complété par une série de trolley-bus afin de desservir les hauts plateaux. Petit à petit, l'infrastructure du rail est supprimée car elle est jugée trop vieillissante et trop coûteuse à remettre à neuf. Finalement, dans un souci de rentabilité, les bus clas-

¹ Pour plus d'information sur la période 80-84 voir (Lory, 1977)

siques s'imposent face aux tramways qui cessent leur activité en 1967 (Ringhoffer, 2019, p. 16).

En 1938, la place Xavier Neujean voit la pose des premières briques d'un nouveau bâtiment, modèle d'architecture moderniste, œuvre de l'architecte Georges Dedoyard, qui devient emblématique : les Bains de la Sauvenière. Ils sont construits en réponse à une nécessité sanitaire (Thibaut, 2017). L'école communale Saint-Jean est alors déplacée pour faire place à l'immense bâtiment (fig. 19-21) (2017, p. 26). La complexité du programme et le contexte de guerre aboutit à un bâtiment atypique de six étages (fig. 22, 23) comprenant un bunker en sous-sol, une gare des bus au rez-de-chaussée, deux bassins de natation au troisième étage, une série d'autres équipements sportifs et d'hydrothérapie et des salles de bains. La façade principale donne sur le boulevard de la Sauvenière. Le bâtiment ferme en 2001 après cinquante-neuf ans d'activité suite à une panne d'une turbine de chauffage et par un manque de fréquentation, celle-ci en déclin depuis 1990 (Thibaut, 2017, p. 66).

Les années 70 et 80 sont marquées par une série de démolitions. On voit notamment disparaître le Crosly, le Trianon, le café Vénitien, le cinéma Carrefour, le Grand Bazar, les bâtiments de la Société Générale de Banque et des îlots entiers (fig. 24, 25). Toutes ces destructions se font au profit de la voiture et du neuf. Le nouveau siège de la Société Générale de Banque prend place au sud du boulevard sur le site du café Vénitien et du Carrefour, au sein d'une galerie commerçante, et, le site Trianon-Crosly est transformé « provisoirement » en parking (Warzée, 2011, p. 43-49). Le vide subsistera jusqu'en 2021 (fig. 26,27). L'immense projet de transformation de la place Saint-Lambert naît dans les années 60 avec pour objectif de faire entrer l'autoroute dans la ville. Ainsi, des îlots entiers sont balayés mais la phase de reconstruction s'arrête rapidement par manque de fond. Le chantier laisse alors place à un terrain vague (l'actuel îlot Saint-Michel) pendant deux décennies. Il est encore visible depuis le ciel en 1994 (fig. 25) (AWaP, 2009). Dans une démarche réparative, le projet de Claude Strebelle – architecte et urbaniste – établit un consensus en 1985. Il propose de requalifier les trois places – Saint-Lambert, du Théâtre et du Marché – et de miser sur le transport en commun tout en valorisant les investissements déjà réalisés comme le tunnel réalisé en 1980 dans le boulevard de la Sauvenière (AWaP, 2009; Charlier & Frankignoulle, 2012, p. 31). Le projet de Strebelle est finalisé avant le passage à l'Euro. (AWaP, 2009).

L'urbanisme des années 1980, soucieux de préserver la ville ancienne et en réaction aux destructions antérieures, manifeste un retour à la ville et à l'urbanité. Au début des années nonante, l'ASBL SOS mémoire de Liège lutte même contre la destruction des vestiges archéologiques de la place Saint-Lambert (Charlier & Frankignoulle, 2012, p. 30-32). C'est en cherchant le retour d'une ville à l'échelle de l'Homme que la cour Saint-Antoine est conceptualisée, intégrée à la ville historique avec le souci de rénover ce tissu ancien. Ce projet illustre bien le souci de cette décennie (2012, p. 32).

La collégiale Saint-Jean l'Évangéliste

L'histoire de la collégiale commence à l'ère de Notger. La pose des premières pierres remonte aux années 980 et elle est déclarée en 997 comme « nouvellement construite » (Deckers, 1981, p. 17). Malgré tout, ceci ne signifie pas que l'entièreté de l'édifice soit parachevé (Henrard et al., 2021, p. 76). À l'heure actuelle, la collégiale comptabilise plus d'un millénaire d'existence. Sa longévité fait d'elle un élément remarquable de la ville de Liège mais les épreuves du temps ont eu raison de certaines traces permettant d'attester son vécu et de se faire une idée précise de sa morphologie d'antan. Si cette dernière fait l'objet d'une série d'études depuis la fin du XIX^e siècle, il est difficile de déceler un consensus scientifique concernant l'évolution générale du bâtiment du Xe au XVIII^e siècle. Comme l'explique Giang Nguyen et coll. (2014, p. 53) certains ouvrages n'apportent parfois rien d'autre que de la confusion dans le débat et se concentrent trop souvent sur le relèvement entrepris en 1750.

Cependant, dès 2016, la ville de Liège ouvre une enquête archéologique afin d'entreprendre la restauration du cloître et de l'avant-corps de la collégiale (Henrard et al., 2021, p. 76), seuls témoins historiques pré-dix-huitièmes de l'ensemble de l'édifice. Cette enquête met enfin sur la table de nouveaux éléments qui permettent de lever le voile sur une multitude d'interrogations.

Toutefois, Il faut savoir que l'édifice est classé depuis 1952 (*SPW Territoire - Inventaires - Dossier 62063-CLT-0005-01*, s. d.). Cet arrêté protège l'entièreté de la collégiale, à l'exception de l'orgue. En 2013, le cloître est lui aussi classé et une zone de protection autour de l'église et du cloître en agrandit le périmètre. Elle s'étend sur toute la place Xavier Neujean et comprend également la préservation d'une série d'arbres. (*SPW Territoire - Inventaires - Dossier 62063-CLT-0604-01*, s. d.).

En définitive, un édifice est toujours le résultat d'une addition d'éléments référables et agencés précisément. Ces références, qu'elles soient fortuites ou assumées, sont instructives. En effet, comme on le verra par la suite, la Collégiale Saint-Jean l'Évangéliste a pris de nombreuses formes au cours de sa vie. Ces transformations relèvent non seulement des volontés de ses différents bâtisseurs, mais aussi de

l'influence des différents courants artistiques et architecturaux à travers l'histoire.

Par souci de clarté, j'ai opté de présenter l'évolution du bâtiment en trois phases : la première se focalise sur la collégiale fondée par Notger autour de l'an mille et où seront abordées les différentes hypothèses concernant la géométrie initiale de la nef de Saint-Jean face aux inspirations et ambitions de Notger. La deuxième sur l'évolution de la collégiale entre le XIe et le XVIIe siècle et la troisième sur l'église relevée au XVIIIe selon les plans de Pisoni, ses inspirations et le discours qu'induit la géométrie du plan centré. Ce qui suit développe le récit de la collégiale de façon à faire un état des lieux à la hauteur du caractère exceptionnel du monument.

Phase 1 : l'église de Notger

Avant d'être désigné à la tête du diocèse de Liège en 972 par Otton 1er, empereur du Saint-Empire, Notger passe par de grandes institutions. Il est d'abord moine à l'abbaye de Saint-Gall en Suisse (Kupper, 2013, p. 10) – centre de connaissance important – et ensuite chapelain à la chapelle du roi Otton 1er, la Chapelle Palatine d'Aix-la-Chapelle construite par Charlemagne (Falkenstein, 2013, p. 317) où sont formés les futurs évêques à destination de l'Empire. Au cours de cette formation, puis durant son épiscopat, Notger ne cesse ainsi d'être au plus près de la Chapelle Palatine puisque Aix-la-Chapelle fait partie de la principauté de Liège dont il est en charge des affaires (2013, p. 319).

Fort de sa formation et dans la volonté d'asseoir son pouvoir, Notger fait construire Saint-Jean l'Évangéliste sur base du plan de la Chapelle Palatine de Notre-Dame d'Aix (fig. 28) (Genicot, 1981, p. 48; Henrard, Mora-Dieu, Coura, et al., 2018; Stiennon, 1981, p. 88). Dans les esprits du Xe siècle, cette dernière est un symbole de pouvoir et fait directement référence à l'Empire Carolingien (Genicot, 1981, p. 48). De plus, son emplacement n'est pas laissé au hasard : Saint-Jean étant bâtie sur l'Île – un terrain vierge en face de la ville (1981, p. 48) – elle doit évoquer l'image monumentale de la Chapelle de Charlemagne à la vue de tous. C'est pourquoi Notger calque manifestement la volumétrie de la collégiale sur la chapelle d'Aix (Barral Altet, 2000, p. 121). Ceci se vérifie aujourd'hui, puisque la reconstruction du XVIIIe siècle a lieu sur l'empreinte des fondations de la précédente : les côtés de l'octogone actuel ne diffèrent que d'une dizaine de centimètres comparés à ceux d'Aix (Ulrix, 1981, p. 145), et de la même façon, le diamètre extérieur est « sensiblement égal au polygone » (1981, p. 147). Toutefois, Saint-Jean n'imité pas seulement le tracé originel de la Chapelle de Charlemagne. Comme nous le verrons dans les points suivants, les deux édifices évoluent en parallèle, ce qui permet d'attester encore aujourd'hui leur lien de parenté (Genicot, 1981, p. 48).

Au vu de la configuration actuelle de l'ensemble formé par la collégiale et le cloître, il nous est difficile d'entrevoir quelles auraient pu être les itérations précédentes. Longtemps, il a été coutume de croire que le cloître était disposé dans l'axe de la collégiale en référence à l'atrium présent devant la Chapelle d'Aix (Giang

Nguyen et al., 2014, p. 29). Cependant, le rapport d'étude archéologique raconte une autre histoire. Le cloître et la collégiale sont deux éléments distincts n'ayant aucun lien construit entre l'un et l'autre (Bolle, 2018, p. 130; Henrard, Mora-Dieu, Coura, et al., 2018), et, l'ensemble est d'une taille bien plus réduite (fig. 29). S'il est vrai que dès l'origine, la collégiale est dotée de trente chanoines (Josse, 1981, p. 7), ces derniers n'y résident pas car ils ont le droit à la propriété (Giang Nguyen et al., 2014, p. 29). Le premier édifice érigé à destination des chanoines séculiers n'est qu'une bâtisse modeste, installée sur l'axe nord-sud, du côté ouest et à distance de la collégiale (Bolle, 2018, p. 127). D'après Caroline Bolle, ce premier bâtiment remonte à « la genèse de la collégiale » (2018, p. 127), ou, d'autres encore, le positionnent plus approximativement, entre 980 et 1150 (Henrard, Mora-Dieu, Coura, et al., 2018, p. 134). L'usage de ce bâtiment est encore incertain et a sûrement évolué avec le temps. Réfectoire ou « Chapelle des Bénéficiers », la présence de caveaux – dès les années 1000 – dans le soubassement atteste qu'il doit avoir au moins eu une vocation funéraire. (2018, p. 133).

Néanmoins, on peut affirmer qu'en l'an mille, la collégiale est composée du chœur et de la nef. Le chœur jouxtait la rotonde et donnait un axe à l'édifice. De façon similaire, Notre Dame d'Aix abritait un chœur de taille réduite comparé à l'actuel (fig. 28) (Ulrix, 1981, p. 143).

L'octogone de Saint-Jean est l'élément qui fait de l'église un bâtiment remarquable et pourtant il fait encore l'objet de questionnement. Ces incertitudes demeurent car la documentation s'est raréfiée à travers les âges, si bien qu'il ne nous est parvenu qu'une série de gravures d'époques et des écrits de différents chroniqueurs, géographes et voyageurs. Ceci laisse donc la place à l'élaboration de toute une série d'hypothèses concernant l'état primitif de l'église.

Parmi toutes celles-ci, la proposition de Florent Ulrix retient toute mon attention (1981). Afin de localiser avec précision la dépouille de Notger – mystère persistant abrité par la collégiale –, son étude l'amène à se pencher sur les récits qui ont traversé les âges et sur les descriptions visuelles qui y figurent. Grâce à celles-ci, il va chercher à élaborer une représentation de la structure primitive de Saint-Jean du temps de l'inhumation de Notger.

Ulrix confronte ainsi les écrits du géographe Ortelius, du chroniqueur liégeois Jean d'Outremeuse, du voyageur Philippe de Hurgues, de Saumery, de l'histo-

rien Godefroid Kurth, ainsi que des gravures de Remacle Le Loup (fig. 30) et celles d'Aegidius Marishal datant de 1638, afin de dégager la morphologie primitive de Saint-Jean (1981). Il argumente en faveur d'une église bâtie selon un plan dodécagonal plutôt qu'octogonal et d'un mur extérieur circulaire plutôt qu'anguleux, en raison de réalités géométriques. Il explique que dans le cas où le noyau se base sur un octogone, en périphérie, la voûte du déambulatoire doit être :

subdivisé[e] par des arcs doubleaux en espaces alternativement rectangulaires et triangulaires correspondant respectivement aux côtés et aux angles de l'octogone. Celui-ci appel donc un mur extérieur à seize pans. [Tandis que] Dans le cas d'un dodécagone central, on ne peut plus voûter le déambulatoire de la même façon parce que les espaces triangulaires correspondant aux piliers seraient trop étroits. Dès lors, c'est une voûte en berceau annulaire qui s'impose, recoupée ou non par un seul arc doubleau au droit de chaque pilier et le mur extérieur est nécessairement circulaire. (1981, p. 145)

Malgré cela, Philippe Stiennon soutient plutôt que la rotonde est construite sur huit piliers. Cependant, il ne prend pas parti sur le caractère du mur périphérique : « l'hypothèse d'un mur à seize pans est la plus naturelle pour les médiévistes, pourtant une enceinte circulaire est plausible si l'on suppose que Notger a voulu inclure dans sa copie de la Chapelle Palatine une évocation symbolique de l'Anastasis et de la Jérusalem céleste »(1981, p.90).

Cependant, les éléments suivants me portent à croire qu'Ulrix est sur la bonne piste : s'il est souvent répété que la collégiale de Notger s'inspire de la Chapelle Palatine d'Aix-la-Chapelle (Ulrix, 1981; Genicot, 1981; Giang Nguyen et al., 2014; Bolle, 2018; Henrard, Mora-Dieu, Coura, et al., 2018; Henrard et al., 2021), cela ne signifie pas pour autant qu'elle en est la copie parfaite. D'autant plus qu'au Moyen Âge, les édifices ne sont jamais imités dans leur totalité, ils subissent toujours un transfert sélectif entre l'élément d'origine et la copie (Krautheimer, 1942a, p. 13).

Le rapport d'étude archéologique (Henrard et al., 2021) confirme que l'avant-corps est édifié plus tard que la rotonde. Cependant, je préfère soutenir que la raison du manque d'ajustement de l'avant-corps sur la rotonde mis en avant par Genicot est une conséquence de l'intervention du XVIIIe siècle plutôt que celle d'un manque de rigueur lors de la mise en œuvre (1981, p. 52). Je m'explique : l'avant-corps devait

autrefois être calqué sur le rythme du dodécagone. Un dodécagone, implique une voûte différente comme l'explique Ulix (1981, p. 145). Ce changement se traduit contre intuitivement par un entraxe plus grand entre les piliers périphériques que dans le cas d'un octogone (fig. 28, 41). Le problème d'ajustement ne peut donc que survenir lors de l'intervention du XVIII^e siècle, lorsque les chanoines décident finalement de faire l'exception du relèvement de l'avant-corps (Stiennon, 1986, p. 908).

Ensuite, le relèvement est établi selon les traces des fondations de l'ancienne église (1981, p. 86, 88) et ce, en respectant la volonté des chanoines (Genicot, 1981, p. 50). Ulix soutient que ce n'est pas suffisant pour réfuter sa théorie : « compte tenu du fait que les maçonneries en fondation sont plus larges qu'en élévation, il n'est nullement exclu qu'on ait pu se servir des fondations d'un dodécagone pour construire l'octogone actuel » (1981, p. 145). Ainsi, il est d'autant plus plausible que les parois courbes entre les chapelles actuelles soit un écho à la géométrie d'antan comme le suggère Genicot (1981, p. 49). En outre, on peut noter la présence d'un mur circulaire sur la gravure de Remacle Le Loup (fig. 30). Ce dernier est surplombé par le tronc issu du plan en polygone de la nef, le dessin présente cinq faces visibles, or, ce nombre ne peut correspondre à un octogone (Ulix, 1981, p. 145). Le même constat peut-être fait sur l'œuvre de Mathieu Mérian (fig. 31.). Enfin, en mettant ceci en parallèle avec ce que révèle l'étude archéologique du cloître – à savoir : le fourvoiement concernant sa disposition dès l'origine par analogie à l'atrium de la chapelle de Charlemagne (Bolle, 2018, p. 130) – il est plus simple d'appréhender que jadis, il existait une nef dodécagonale enroulée d'un déambulatoire circulaire.

À une autre échelle, Saint-Jean fait partie du plan urbanistique de Notger. Ce dernier étant fondé sur des références apostoliques¹, Notger aurait fait : « construire Sainte-Croix et Saint-Jean pour que ces églises dessinent avec la cathédrale Sainte-Marie-et-Saint-Lambert un calvaire dans la ville »² (Delville et al., 2008, p. 13). Toutefois, les recherches montrent que l'épisode du Golgotha n'est pas le seul moyen de renvoyer à l'image de Jérusalem (Heber-Suffrin & Wagner, 2013, p. 301). Il n'est en effet pas rare que les églises Sainte-Croix soient édifiées au sommet d'une colline, en analogie à la position du Christ dans la ville de Jérusalem au moment de sa mort (2013, p. 304). Il est donc probable que Notger veuille intégrer une évocation supplémentaire à Jérusalem à travers Saint-Jean. Pour ce faire, Stiennon suggère que Notger inclut dans sa copie une résonance à l'Anastasis, un autre nom

de la rotonde de l'Église du Saint-Sépulcre à Jérusalem (1981, p. 90). L'Anastasis de Jérusalem (fig. 32) qui signifie la résurrection du Christ, est bâtie vers 380 sur un ancien édifice dédié au sépulcre selon un plan circulaire de trente-huit mètres de diamètre et comprend deux galeries empilées et ouvertes sur la nef, celles-ci permettant aux fidèles la circulation autour du « saint-tombeau », le tout surplombé d'une voûte annulaire (Bonnery et al., 1998, p. 32). Toujours selon Bonnery et coll., en dehors de la rotonde, un baptistère est plus tard construit au sud. Le fait qu'Anne Wagner et François Heber-Suffrin insistent sur la proximité entre Saint-Jean et la Sauvenière où l'eau est « vivifiante » (Close-Dehin, 2006 cité dans; Heber-Suffrin & Wagner, 2013, p. 297) ne me semble pas être suffisamment anodin pour ne pas être retenu. L'importance de la signification du mot vivifiant n'est pas à négliger non plus. Ce mot, a une dimension théologique très importante, il signifie « qui est source de vie spirituelle » ou « qui stimule, accroît la vitalité de l'esprit » (CNRTL, 2012b).

Sur base de ce contexte, j'aimerais soutenir l'hypothèse selon laquelle Notger souhaite enrichir la valeur symbolique de sa copie en la concevant de manière à avoir deux lectures.

Une première lecture du point de vue extérieur de la Collégiale où elle apparaît comme le symbole du pouvoir impérial en reprenant la volumétrie générale de la Chapelle Palatine d'Aix, une seconde du point de vue intérieur de celle-ci où les douze piliers seraient la matérialisation des douze apôtres recueillis autour du christ, au sein de l'Anastasis – elle-même en référence à Jérusalem. Cette dernière étant rappelée par les douze voûtes en berceau annulaires – réalités géométriques décrites par Ullrich (1981, p. 145) – et par le mur circulaire visible autant à l'intérieur qu'à l'extérieur. D'autant plus que le douze est un chiffre hautement symbolique au sein de la religion catholique.

Cette hypothèse gagne en crédibilité lorsqu'elle est confrontée au billet de Richard Krautheimer dans lequel il explique l'importance de la numérogie et les principes de transposition dans l'architecture médiévale. Il nous démontre, à l'aide d'une grande variété d'exemples, qu'à l'époque médiévale les populations n'utilisent pas les mêmes critères de références que nous lorsqu'ils copient un bâtiment. À notre époque, nous nous focalisons principalement et avec un certain degré d'exactitude, sur l'aspect formel des deux éléments, or, au Moyen Âge, ils se basent

principalement sur l'aspect figuratif, c'est-à-dire : l'aspect visuel, certains éléments exceptionnels et leur signification religieuse. Aussi, pour que les références à l'Anastasis soient identifiables, la copie doit être de forme ronde et soit contenir une reproduction du tombeau ou y être dédié. À cela, il pouvait s'ajouter d'autres caractéristiques comme le déambulatoire, les chapelles, la galerie, la claire-voie, la voûte, un certain nombre de supports (principalement huit ou douze) ou certaines dimensions (1942a, p. 1-20). Le lecteur fera facilement le rapprochement avec les caractéristiques de Saint-Jean présentées ci-dessus.

¹ Cf. Chapitre : L'origine de Liège et son Ile

² « Calvaire » signifie par définition : « Colline où Jésus-Christ fut crucifié. Synon. Golgotha » (CNRTL, 2012a)

Phase 2 : l'église du XIe au XVIIe siècle

Dans la première décennie du XIe siècle, Notger décède septuagénaire. Et rien ne nous permet de savoir si les travaux entrepris à Saint-Jean sont liés à ses vœux ou à ceux des chanoines de l'époque. Les premiers concernent l'édification de l'avant-corps, entre 1027 et 1063 (Henrard et al., 2021, p. 77). Quelques décennies plus tôt un ouvrage similaire est réalisé à Aix, où là aussi, l'avant-corps est édifié par la suite (Genicot, 1981, p. 50). À Liège, il est bâti selon un plan quadrangulaire jouté au nord et au sud par deux tourelles (fig. 33). Au cours du temps, il ne subit plus que des modifications en élévation. À l'origine, les deux tourelles communiquent avec la nef via deux couloirs voûtés, ces voies sont obstruées lors de la reconstruction du XVIIIe siècle. Les études de 2021 ne permettent pas de rendre compte d'une entrée frontale antérieure. Celle-ci devait se trouver sur l'axe d'édification du Westbau. Seulement, son édification a entraîné le percement d'une grande porte (Henrard et al., 2021, p. 78). Cette nouvelle porte doit être plus grande que la précédente, ce qui empêche de déceler des indices dans la maçonnerie. Le coffre est élevé de deux étages desservis par les tourelles et, la base du clocher roman culmine à 24,5 mètres par rapport au niveau du sol actuel, hauteur similaire à celle de la rotonde (Genicot, 1981, p. 52).

Près de deux siècles plus tard, l'avant-corps fait l'objet de nouvelles interventions. Elles sont réalisées en deux temps et correspondent à une élévation générale de la structure (fig. 34). Ces deux phases sont proches dans le temps et comprennent des caractéristiques formelles similaires mais voient l'usage d'un vocabulaire et de matériaux différents. Dans un premier temps, entre 1170 et 1208, la tour et les tourelles sont élevées, ces dernières sont alors « dotées de baies en plein cintre géminées à tympan aveugles reposant sur une colonnette médiane et sur des piédroits maçonnés couronnés d'un tailloir et présentant une archivolt extérieure en boudin reposant sur deux colonnettes. » (Henrard et al., 2021, p. 78).

Dans un second temps entre 1200 et 1230, seule la tour est à nouveau surélevée et l'utilisation du calcaire de Meuse est introduit. Celle-ci est ornée « d'une nouvelle frise d'arcature sommitale et percée sur chaque face de deux grandes baies géminées sous quadrilobe et arc brisé, sauf à l'ouest où la maçonnerie est percée de

deux baies en archères » (Henrard et al., 2021, p. 79). Lors de ces interventions, de nouvelles cloches sont réalisées. Les fouilles révèlent la présence de fosses de coulées dans le soubassement de la chapelle des bénéficiaires. Les cloches auraient dès lors été coulées sur place et directement montées sur le carillon (Henrard, Mora-Dieu, & Léotard, 2018). Les fosses permettent la fonte conjointe de deux cloches. Ces dernières sont volumineuses pour l'époque, leur diamètre à la base est compris entre un mètre et un mètre quarante (2018, p. 110).

Dans les décennies qui suivent, le cloître se dessine petit à petit (fig. 35). L'étude archéologique montre l'apparition d'une structure au nord de l'avant-corps ainsi que l'intégration du bâtiment préexistant dans un nouveau bâtiment sur plusieurs niveaux (Bolle, 2018, p. 127; Henrard, Mora-Dieu, Coura, et al., 2018, p. 134). Dans le même temps, on remarque l'apparition au sud d'une série de « riches demeures » canoniales bâties selon un axe est-ouest (Henrard, Mora-Dieu, Coura, et al., 2018, p. 134).

Le XIVE siècle est marqué par une période de renouvellement dynamique, l'ensemble du complexe a droit à des ajustements. Au sein du pôle canonial, une première galerie est édifée afin de faire le lien entre les habitations et le réfectoire¹.

À nouveau, en réaction à des événements qui se passent à Aix-la-Chapelle (Genicot, 1981, p. 48) – autour de 1360 – le chœur de Saint-Jean est agrandi (Ulrix, 1981, p. 146) ou reconstruit (Henrard et al., 2021, p. 80; Henrard, Mora-Dieu, Coura, et al., 2018, p. 134) en deux temps (Stiennon, 1981, p. 90). Quelques années plus tard, une nouvelle flèche gothique est disposée sur le beffroi (fig. 36). La structure du carillon est elle aussi remise à neuf à cette même époque. (Henrard et al., 2021, p. 133).

Progressivement une série de chapelles sont accolées à l'ensemble, le travail d'Ulrix répertorie les dates des travaux en 1349, 1388, 1540, 1544 et 1599 (1981, p. 145). Ces dates s'accordent avec la période que présente Stiennon soit du XIVE au XVIe siècle et elles seraient au nombre de six (1981, p. 90). Seule la gravure de Remacle Le Loup permet d'imaginer leur forme. Elle présente en façade sud trois chapelles et deux annexes disposées de part et d'autre de la rotonde. Pour ce qui est

¹ « Ce dernier [Charles du Vivier de Streel], amateur d'archéologie, mettra au jour à cette occasion le haut-relief de Guillaume de Wavre, décédé en 1457. La scène de repas des évangiles qui y est illustrée et le souhait, exprimé dans son testament, d'être enterré dans le réfectoire confirment la fonction de ce lieu à la fin du Moyen Âge » (Bolle, 2018, p. 128)

de la façade nord, libre à chacun de se faire sa propre opinion.

Ensuite, au XVI^e siècle, un travail d'harmonisation de l'ensemble du cloître est effectué avec l'édification de l'aile nord. Cette nouvelle aile transforme la géométrie du cloître, il passe du L au U. L'ensemble est alors composé d'une galerie sur trois côtés (Bolle, 2018, p. 130; Henrard, Mora-Dieu, Coura, et al., 2018, p. 133). Ce n'est qu'à partir de cette époque que le rapprochement du cloître et de l'atrium de la chapelle Palatine peut être effectué. Cependant, la souveraineté de la Principauté de Liège à cette époque n'est plus à démontrer. Il semble ici que « l'analogie topographique » (Genicot, 1981, p. 53) est plutôt le résultat de l'évolution progressive de l'encloître que d'une planification dès l'origine.

Enfin, la dernière intervention sur l'avant-corps ne concerne que la pose des quatre lits de pierre calcaire sous la corniche de la flèche (fig. 37). Ce dernier rehaussement se fait durant la première moitié du XVII^e siècle (Henrard et al., 2021, p. 80).

Phase 3 : L'église baroque par Pisoni

Dès le XVe siècle, la collégiale nécessite des réparations mais les fonds ne suivent pas si bien qu'au XVIII^e les toitures menacent de s'effondrer. En 1750, les chanoines désargentés souhaitent faire l'économie de toute dépense superflue. Toutefois, ils commencent par faire une campagne de réparation pour les toitures. Cependant en 1752, la première expertise présente la coupole et sa couverture comme irréparables (Stiennon, 1981, p. 110). Les chanoines appellent les architectes à formuler une proposition pour rebâtir la Collégiale et une commande est adressée à Gaetano Matteo Pisoni (1713-1782).

Pisoni un architecte itinérant qui commence sa formation dans le Tyrol autrichien et la termine à Rome. Dans ses dernières années d'apprentissage, il découvre l'architecture baroque romaine dont la ville ne manque pas d'exemples. Il y est particulièrement sensible et empreint son travail de cette influence. (Pressouyre, 1969, p. 257). Avant d'être appelé en Belgique sur recommandation, il travaille à Rome, Milan (1969, p. 257) et Venise (Stiennon, 1981, p. 91). Dès son arrivée en 1750, il reçoit la commande du plan du catafalque¹ de l'impératrice Marie-Christine d'Autriche pour « les pompes funèbres à Sainte-Gudule » de Bruxelles et, l'année suivante, presque simultanément, celle de la cathédrale Saint-Aubain à Namur et celle de la collégiale de Saint-Jean l'Évangéliste à Liège (Pressouyre, 1969, p. 257).

En 1753, après examen des plans par l'Académie royale d'architecture de France, celui de Pisoni est retenu mais les chanoines lui imposent de revoir sa copie de façon à imiter le plan de l'église moyenâgeuse tout en préservant l'avant-corps afin d'économiser les coûts d'un travail en fondation (Stiennon, 1986, p. 908). Cette contrainte le conduit naturellement à s'inspirer de ce qu'il connaît : la *Santa Maria della Salute* de Venise (fig. 38-40), seule église de la Renaissance et de la Post-Renaissance qui propose un plan octogonal entouré d'un déambulatoire (Wittkower, 1958, p. 191), où ce dernier est – comme à Aix – composé de travées successivement quadrangulaire et triangulaire (Stiennon, 1986, p. 908). Philippe Stiennon révèle également que Pisoni opère une « classicisation » de l'édifice vénitien : il

¹ Estrade funéraire décorée sur laquelle on place un cercueil.

uniformise l'ornementation et emprunte les pilastres pliés aux rotondes de tradition bramantesque. Le choix des chanoines concernant la réédification du chœur selon le plan gothique contraint par contre Pisoni à abandonner le modèle de la Salute pour cette partie, il fait alors le choix d'utiliser des arcs et pilastres redoublés, inspirés de l'église Sant'Andrea della Valle découverte lors de ses études à Rome. De plus, avec l'allongement du tambour de façon à ce qu'il domine le chœur, la nudité des murs, la suppression des campaniles et des ailerons à volutes, Pisoni crée malgré lui un effet de « baroque gelé » ou de « brutalisme » autant à l'intérieur qu'à l'extérieur qui fait de Saint-Jean un ouvrage préfigurant le néoclassicisme (Stiennon, 1981, p. 91-94, 1986, p. 908-909).

Cependant, après avoir entamé les travaux de démolition, la stabilité de l'ensemble de l'édifice est menacée par la caducité des fondations de sorte que seul l'avant-corps peut être préservé, ce qui contraint les chanoines à revoir leur cahier des charges. Les travaux de déconstruction et de réédification durent dix-huit ans, entre 1752 et 1770. En 1755, l'exécution des projets de Pisoni sont délégués à Jacques-Barthélemy Renoz, jeune architecte liégeois, fraîchement diplômé à Paris, de retour à Liège. Il est ensuite choisi en 1758¹ pour la reconstruction des annexes qui flanquent le chœur (1981, p. 86). Fayin, autre architecte liégeois concurrent de Pisoni dans cet appel à projets, est probablement rappelé pour dessiner le plan du portail d'entrée de l'église (1981, p. 88).

Pour la finition de sol intérieur, l'architecte – très supposé – Laurent-Benoît Dewez est choisi pour réaliser le dessin du pavement (1981, p. 99). Son dessin rentre en totale contradiction avec la fluidité mise en place par Pisoni dans l'architecture des piliers (1981, p. 97). La figure en W « renvoie directement aux expériences architecturales et théâtrales italiennes de la première moitié du XVIIIe siècle », son œuvre annule ce que Pisoni réussit à supprimer dans sa copie, recréant le conflit entre centrifuge et centripète (1981, p. 99).

À cette époque, le cloître a lui aussi droit à deux interventions, les voûtes de l'aile nord et ouest sont restaurées en 1738 et la galerie orientale est bâtie en même temps que la réédification de l'église décrite ci-dessus (fig. 41) (Bolle, 2018, p. 129). Ce n'est donc qu'à partir du XVIIIe siècle que le péristyle – dans sa configuration

¹ Pour plus d'informations concernant l'enchaînement précis des événements voir (Stiennon, 1981, p. 110)

actuelle – sur quatre côtés prend part à l'histoire. Après la révolution liégeoise en 1797, le cloître perd ses fonctions et est laissé à l'abandon jusqu'au milieu du XIXe siècle (2018, p. 130) où de gros travaux sont entrepris afin de le transformer en logement² (fig. 42). Les façades périphériques sont alors entièrement reconstruites dans un style néogothique et les élévations intérieures sont retravaillées afin de donner accès à la cour à chaque logement (Giang Nguyen et al., 2014, p. 46; Bolle, 2018, p. 130).

Avant de clore cette partie historique, je voudrais revenir sur l'implication de l'intégration du plan de la *Santa Maria della Salute* dans la construction de Saint-Jean. La basilique vénitienne, œuvre de Baldassare Longhena est bâtie et dédiée à la Vierge Marie dans l'espoir de sauver la ville de la peste, *della Salute* signifie de la Santé (Hopkins, 1997, p. 440). Cette référence explicite à la Vierge Marie me pousse à m'intéresser au plan centré et plus précisément à son lien à la Vierge, et par extension à essayer d'établir si l'architecture de la collégiale Saint-Jean renvoie à celle-ci également.

Afin d'y répondre, plongeons nous dans le contexte de l'époque où l'architecture médiévale est régie par une grille de lecture différente de la nôtre. En effet, au Moyen-Âge, les bâtiments sont construits principalement selon des considérations liturgiques et théologiques, l'implication religieuse est ce qui compte le plus dans les mentalités collectives. C'est donc la signification symbolique de la disposition du bâtiment ou d'une partie de la structure qui est fondamentale et la relation entre sa forme et son dévouement spécifique à une religion est un objectif (Krautheimer, 1942a, p. 1). De sorte que, toute structure médiévale est destinée à transmettre une signification qui transcende le modèle visuel de la structure (1942a, p. 20). Selon ce principe, les bâtiments sont couramment des répliques des uns et des autres, cependant, le rapport à la copie n'est pas problématique. Le modèle n'est jamais entièrement imité : il est décomposé et un processus de sélection est effectué. D'une part, des éléments significatifs sont repris et réinterprétés, d'autre part des éléments étrangers sont ajoutés. Ce qui mène inmanquablement à de grandes variations par rapport au modèle (1942a, p. 13-14).

C'est donc dans ce contexte qu'émerge la Cathédrale d'Aix la Chapelle à la

² voir (Giang Nguyen et al., 2014, p. 44-56) pour le détail complet réalisée au 19e

fin du VII^e siècle. Cependant elle fait figure d'exception car les églises de l'époque prennent rarement l'exemple du plan centré dans l'empire Carolingien (1942b, p. 30). Elles sont traditionnellement à plan basilical depuis l'antiquité (Wittkower, 1971, p. 6). Toutefois, cette dernière fait partie d'un ensemble plus grand : le palais de Charlemagne. Ce palais représente le Palais du Latran à la manière médiévale c'est-à-dire qu'il présente d'une part certaines caractéristiques remarquables et d'autre part des dissidences formelles, l'objectif étant de rendre l'original reconnaissable dans sa copie (Krautheimer, 1942b, p. 35). Rome, capitale de l'Empire Romain et berceau du Vatican, et, Aix-la-Chapelle, capitale de l'Empire Carolingien, l'ambition induite par la réplique est facilement identifiable. Selon ces mêmes principes, Notger copie la Chapelle de Charlemagne mais cette fois en intégrant la référence à l'Anastasis de Jérusalem et à la ville sainte elle-même. Jusqu'ici rien ne préfigure les analogies à la Vierge Marie.

Il faut attendre la Renaissance et la publication de séries d'ouvrages importants – Leon B. Alberti, Leonardo da Vinci, la traduction des ouvrages de Vitruve par Cesarino, etc. – pour comprendre ce qui se passe ensuite. La Renaissance change de paradigme religieux, elle passe d'une idéologie transcendantale à un positionnement de l'homme au centre (Wittkower, 1971, p. 3).

Aussi, l'architecture de la Renaissance évolue vers une architecture de forme pure, la beauté de l'édifice est dorénavant privilégiée au détriment de la fonctionnalité pour les édifices religieux, ce qui souligne – d'après les historiens de l'art – un aspect profane de la Renaissance par rapport à l'époque médiévale (1971, p. 1-3). Dans la quête d'harmonie, le cercle et le carré sont défendus comme les formes parfaites, enseignées par la nature. Dans son premier ouvrage Alberti dédie un chapitre à la géométrie et aux proportions idéales de l'église. Rudolf Wittkower nous raconte que, dans ce chapitre, Alberti décrit le plan centré comme un motif géométrique absolu, immuable, fixe et entièrement lucide, seule disposition permettant l'équilibre géométrique organique où toutes les parties sont harmonieusement reliées comme les membres d'un corps afin que la divinité se révèle d'elle-même (1971, p. 7).

La haute Renaissance est quant à elle marquée par une volonté d'étudier et de comprendre les écrits de Vitruve (Wittkower, 1971, p. 13). Ce dernier soutient que la disposition des temples doit refléter les proportions des hommes pour qu'ils

soient les plus harmonieux possible. Comme preuve de l'harmonie et de la perfection du corps humain, il démontre comment l'homme, avec ses bras et jambes étendus est contenu dans un cercle et un carré, les formes géométriques parfaites. Le traité d'Alberti recommande d'ailleurs neuf configurations de base pour l'église idéale dont six sont dérivées du cercle et trois sont développées à partir du carré (1971, p. 3). Wittkower soutient que la géométrie du cercle a une emprise magique sur les hommes de l'époque tant et si bien que les architectes, sculpteurs et peintres s'approprient la géométrie du bâtiment centralisé (1971, p. 19). La recherche de la forme pure en architecture mène l'un des plus brillants esprits à concevoir l'esquisse du Château de Chambord où l'idéologie de la Renaissance est à son paroxysme, la monarchie et la religion ne font qu'un. Il représente l'harmonie entre le monde des hommes et le monde de Dieu. Ce dessin, illustre justement la conception humaniste de l'architecture ecclésiastique qu'a Alberti. Selon lui, humanisme et religion sont tout à fait compatibles (1971, p. 10)

L'interprétation faite par Léonard de Vinci de l'homme de Vitruve prend une dimension supplémentaire dans les consciences de l'époque car selon la foi chrétienne, l'homme est à l'image de Dieu. La figure de Vitruve incarne alors l'harmonie de l'univers et devient le symbole de la relation entre micro et macrocosme (1971, p. 16). Par la même occasion, l'image permet enfin la compréhension de Dieu à travers les symboles mathématiques du centre, du cercle et de la sphère (1971, p. 29). N'oublions pas que dans la majorité des esprits de l'époque, le géocentrisme est la doctrine, ce qui souligne une fois de plus, la référence à la centralité.

Dans le même temps, le culte de la Vierge gagne en importance à la fin de l'époque médiévale, elle est louée comme la Reine du Ciel et protectrice de l'univers suite à l'accumulation d'idées en lien avec sa sépulture, son assomption et son couronnement. Avec la réforme de 1476, en soutenant la doctrine de l'Immaculée Conception, l'Église donne un second souffle à la dévotion mariologique catholique (1971, p. 31). En ayant conscience du contexte d'époque —comme l'explique Wittkower – il est compréhensible que les architectes de la Renaissance, soucieux de « l'harmonie divine » exprimée par la géométrie parfaite des plans centrés, soient sensibles au symbole de la vierge (1971, p. 31). C'est d'ailleurs entre 1490 et 1530 que l'on voit apparaître la plus grande majorité d'églises à plan centré (1971, p. 20). Le cercle surmonté de la coupole incarne le symbolisme de l'église

de la Renaissance (1971, p. 30).

Dans l'architecture de la Santa Maria Della Salute, Longhena a choisi de faire référence à la rotonde du Panthéon – elle-même dédiée au culte du ciel – en la traduisant dans un vocabulaire Palladien, inspiré de la San Giorgio Maggiore et du Redentore (Hopkins, 1997, p. 451). Lorsque Pisoni choisit de repartir du plan de S. M. della Salute, il doit en être conscient. Il serait étrange que Pisoni ne soit pas en possession de ces informations étant donné que ces références sont explicitement décrites par Longhena dans son mémorandum (1997, p. 451). Toutefois, l'apparement entre les édifices de Liège et de Venise n'est défendu que bien plus tard, en 1967 par Hans-Rudolf Heyer (Stiennon, 1981, p. 90). Ce qui nous met face à deux hypothèses, soit Pisoni ne prend pas la peine d'y faire référence lors des pourparlers avec les chanoines, soit il le fait mais personne ne juge bon de transcrire l'information, ce qui paraît peu probable.

Quoi qu'il en soit, la conception humaniste de l'église idéale a une emprise forte jusqu'au XVIII^e siècle (Wittkower, 1971, p. 32) et vis-à-vis du contexte présenté ci-dessus, je ne peux que conclure qu'il existe une référence sous-jacente à la Vierge Marie dans l'architecture de Saint-Jean et que les chanoines de l'époque en sont bien conscients. Cela doit même bien leur convenir car l'épisode du Golgotha dans l'Évangile selon Saint-Jean est explicite :

Or, près de la croix de Jésus se tenaient sa mère et la sœur de sa mère, Marie, femme de Cléophas, et Marie Madeleine. Jésus, voyant sa mère, et près d'elle le disciple qu'il aimait, dit à sa mère : « Femme, voici ton fils. » Puis il dit au disciple : « Voici ta mère. » Et à partir de cette heure-là, le disciple la prit chez lui. (2014, v. 25-27)

Pour conclure, on peut affirmer que la collégiale est dédiée à Saint-Jean mais que son architecture renvoie à la Vierge Marie, les chanoines ont dû y trouver une belle manière d'honorer la mémoire et les aspirations de Notger.

Situation Actuelle

À l'échelle de la ville

Conformément à la première phase de ma méthodologie, j'ai cherché à comprendre les différents enjeux locaux, politiques et culturels liés au réemploi des églises. Pour ce faire, j'ai choisi de me rendre sur le terrain et d'enquêter auprès des acteurs concernés sous forme d'interview. Ces entrevues m'ont permis, d'une part, d'établir la base de connaissances nécessaires à la compréhension de ces enjeux, et, d'autre part, de dégager le cadre dans lequel mon projet s'inscrirait. Six intervenants ont été sélectionnés afin de constituer un échantillon représentatif des différentes structures impliquées dans le domaine de la reconversion d'églises. Toutefois, il aurait été également intéressant de rentrer en contact avec des Liégeois soucieux de leur église de quartier. Malheureusement, ce genre de démarche est extrêmement chronophage et n'était pas réalisable dans le cadre d'un mémoire de master.

Finalement, j'ai pu rencontrer durant le mois de mars 2023 quatre des six protagonistes sélectionnés, les deux autres n'ayant pas répondu à mes sollicitations. Afin de faciliter la compréhension du propos qui suit des noms fictifs ont été utilisés. Je me suis entretenu avec Lucas Dupont, l'un des responsables du Département Urbanisme de la Ville de Liège qui est aussi membre de la Commission d'art sacré de l'évêché de Liège ; Nicolas De Vries membre de la cellule « Objectif 2020 » de l'évêché de Liège ; Thomas Willems architecte praticien et membre de la section des Monuments au sein du groupe de travail « Patrimoine et architecture moderne » dirigé par la Commission royale des Monuments, Sites et Fouilles (CRMSF) et un Frère dominicain, Hugo Janssen du couvent Saint-Albert-le-Grand de l'église

Saint-Jean l'Évangéliste. Les deux interlocuteurs absents travaillent chacun respectivement au sein d'un bureau d'architecture, l'un est en charge du projets de logements au sien du cloître et l'autre est en charge du projet d'extension du piétonnier.

En complément de ces quatre entretiens, j'ai consulté le mémoire de Damien Edmond intitulé : « Les églises paroissiales en Wallonie : Une gestion au service du réemploi ? Les limites d'un système aux multiples intervenants ». Ce travail fait l'état des lieux de la situation des églises paroissiales en Wallonie et s'intéresse aux différents partis à prendre en compte lors d'un potentiel réemploi. Mr Emond a aussi pris soin de réaliser quatre entretiens (Brigitte Guillaume , Valentin Hautot, Pierre Bricteux, Christian Pacco). Le propos qui suit est construit à partir de mes entretiens et des conclusions de l'étude de Mr Emond.

Qu'en est-il de la réaffectation d'églises au sein de la ville de Liège ?

Actuellement, les églises à Liège sont encore exclusivement dédiées au culte bien que le phénomène de sécularisation touche autant la Wallonie que d'autres régions d'Europe (Emond, 2021, p. 16,17) et que leur fréquentation par les croyants soit faible. A ce propos, Monsieur De Vries reconnaît ne pas avoir les chiffres du taux d'assistance à la pratique dominicale car aucune étude de ce genre n'a été réalisée, mais selon lui – en dehors des mariages et funérailles – c'est de l'ordre de cinq à cinquante personnes, parfois cent pour les plus grosses églises comme la Cathédrale Saint-Paul. Cet état de fait pose question lorsque l'on compare la situation à Liège avec celle d'autres villes ou régions qui possèdent – elles aussi – un patrimoine religieux important tel que la ville de Maastricht ou la région flamande et où il est courant de trouver des églises réaffectées à d'autres usages : bibliothèque, salle de concerts, hôtel, cirque communautaire, salle de CrossFit, etc. (Parcum, 2023). Il est donc légitime aujourd'hui de se poser les questions suivantes : Qu'en est-il de la réaffectation d'églises au sein de la ville de Liège ? Qu'est-ce qui a été fait et qu'est-ce qui pourrait être fait ? Je vais me pencher sur ces questions dans les paragraphes qui suivent.

Aujourd'hui, il existe seulement deux projets de réaffectation d'église au sein de la ville : Sainte-Croix et Sacré-Cœur et Notre-Dame de Lourdes. La collégiale Sainte-Croix – après avoir été inscrite sur la liste des sites en péril en 2013 par le World Monuments Fund (Giot, 2020) – est en cours de restauration et sera à terme destinée au culte et au tourisme (Crespin, 2018). Aucune date de réouverture n'a encore été annoncée. L'église du Sacré-Cœur et de Notre-Dame de Lourdes située à Cointe est pour sa part en attente du permis d'urbanisme. Cette dernière devrait abriter la plus haute salle d'escalade d'Europe ainsi que d'autres structures moins spectaculaires comme un cinéma de quartier et un restaurant panoramique (Giot, 2022). Cependant, des citoyens s'opposent au projet. Dans ces circonstances, la ville a décidé d'ouvrir une enquête publique pour permettre aux citoyens de s'exprimer (Salamon, 2023). Si la cause des opposants à cette reconsidération est entendue, celui-ci pourrait donc être abandonné. Toutefois, l'évêché ne comprend pas pourquoi cette idée ne fait pas l'unanimité car rien n'implique la désaffectation au culte

de l'édifice puisque les célébrations prendront place dans la crypte autour de l'autel préexistant dédié à la paix dans le monde. Monsieur De Vries estime, selon ses propres mots, ce dessein « merveilleux ». La ville, quant à elle, soutient également cette perspective car une opportunité comme celle-là ne se présentera pas deux fois. En effet, ce réemploi permet non seulement de préserver un édifice singulier mais aussi de donner accès à une activité dans un cadre exceptionnel qui intrinsèquement assurera un rayonnement à l'échelle internationale.

A l'avenir, une troisième reconversion, celle de l'église Saint-Pholien, devrait chronologiquement voir le jour. En effet, cette dernière est définitivement fermée et à vendre. Dès qu'un accord entre la ville et l'évêché aura été trouvé, l'appel d'offres sera lancé. Lucas Dupont m'a exprimé l'intérêt de la ville en ce qui concerne la réaffectation d'églises et son souhait personnel de voir ces propositions se multiplier.

Au sein du diocèse de Liège, il existe plus de 550 paroisses réparties sur le territoire de la province. Quarante-six d'entre elles se situent dans la ville de Liège. L'inventaire répertorie 33 églises (fig. 43) dont 18 classées (AWaP, 2023). Les édifices enregistrés ne sont que la partie émergée de l'iceberg car il existe une multitude d'autres édifices religieux qui ne sont pas retenus dans l'inventaire. Le nombre exact est difficile à trouver mais dans le cas d'un rapport de proportion similaire entre la Wallonie et Liège, il serait question d'une cinquantaine d'édifices supplémentaires. Il existe approximativement 2550 églises en Wallonie (Emond, 2021, p. 16) dont 824 sont retenues à l'inventaire (AWaP, 2023). Mais si les mentalités ne changent pas, ce patrimoine sera menacé et voué à disparaître. Sainte-Croix, qui a dû être inscrite sur la liste du patrimoine mondial en péril avant d'être considérée pour une restauration potentielle, alors qu'elle fait partie de la liste du patrimoine exceptionnel de Wallonie, en est un bel exemple (AWaP, 2023). Monsieur De Vries l'expliquait également lors de notre entretien et regrettait l'immobilisme en la matière. En outre, les services de gestion d'églises s'essoufflent par manque d'argent et de personnel qui de surcroît est difficile à recruter. Ainsi, c'est au service de Monsieur De Vries, créé en 2020 et composé de trois autres personnes, qu'il revient de gérer l'avenir des bâtiments des 550 paroisses du diocèse. Cet état de fait traduit bel et bien un malaise. De fait, après analyse de la situation, Damien Emond proposait il y a deux ans déjà, une ligne de conduite à adopter pour sortir de

l'impasse : « L'avenir des églises doit être aujourd'hui intégré dans une dynamique plus large qui doit certainement impliquer une évolution, une rationalisation et une simplification de leur gestion pour y intégrer la notion de réemploi aujourd'hui indispensable » (2021, p. 105).

Toutefois lors des entretiens, j'ai davantage ressenti l'urgence de la question au travers des mots utilisés par mes interlocuteurs pour décrire le problème. Je le rejoins également sur la nécessité de créer une instance spécialisée et indépendante (2021, p. 105). Comme il l'explique, cette cellule permettrait de se libérer des problèmes actuels, à savoir : « les mentalités conservatrices, la méconnaissance du système et le manque de transparence de celui-ci, les dialogues qui ne considèrent qu'une tranche du problème, [et] les charges présentes pour des entités en manque d'énergie. » (p. 106).

En tant qu'architecte nous sommes en mesure de participer à la solution, en proposant de nouveaux récits, de manière à varier les programmes et à permettre aux imaginaires de voir de nouveaux potentiels réjouissants. L'architecte « en tant que professionnel de la médiation dans sa pratique et grâce à son ouverture d'esprit dans les domaines architectural [sic], sociétal [sic] et économique [sic] » a un grand rôle à jouer (Emond, 2021, p. 133). Alors, à ce stade, deux questions se posent : la première interroge l'architecte sur les stratégies à adopter ou dont s'inspirer, la seconde porte sur le comment de la réhabilitation des églises. Nicolas De Vries et Lucas Dupont présentaient les solutions hollandaises et flamandes comme des modèles. Toutefois, ils pensent que ces stratégies ne sont pas transférables à Liège sans questionnement. Lors de mes entretiens, plusieurs pistes m'ont été présentées. Je pourrais les regrouper en deux grandes catégories : les scénarios qui s'articulent autour du silence, du calme et du culte et ceux qui visent à démocratiser l'accès aux églises de manière générale. Tous insistent sur la nécessité de prendre en compte de façon minutieuse les qualités existantes d'un édifice et d'en préserver un maximum lors de la réaffectation. Thomas Willems m'a présenté à titre d'exemple le travail qu'il a réalisé avec son bureau au sein d'abbayes. D'après lui tout type d'intervention – sur l'existant, l'usage ou la forme – peut se faire, à partir du moment où cela se justifie. L'idée de Mr Dupont – proposer des interventions risquées – complète celle Mr Willems. En connaissance de cause, amener une proposition qui fait débat permet d'ouvrir la discussion et le champ des possibles. On constate alors

les plus-values qui peuvent être apportées par certaines interventions qui seraient jugées irrecevables de prime abord.

Monsieur Dupont valorise énormément le silence au sein de l'espace public. Il explique que le silence est une qualité intrinsèque à la nature des églises. Il aspire donc à le conserver un maximum car c'est un élément qui se raréfie dans nos milieux urbains. Monsieur De Vries le rejoint sur ce point. Il trouve que les églises sont des endroits calmes qui doivent le rester afin de permettre à chaque individu d'y trouver un espace propice au recueillement, et ce peu importe son orientation religieuse. Elle soutient que la spiritualité est l'un des facteurs clé nécessaire au bien-être de la société. C'est pourquoi, l'évêché ne considère la possibilité de désaffecter complètement les édifices religieux qu'en dernier recours et qu'il privilégiera toujours les stratégies d'usages partagés. Ceci signifie que l'église ne sera plus uniquement dédiée au culte. L'espace de l'église est réparti afin d'accueillir d'autres fonctions. Le partage de l'église peut alors se faire dans le temps – selon un horaire établi – ou dans l'espace. Habituellement, la répartition se fait dans l'espace. Dans ce cas, une séparation amovible est installée entre la nef et le chœur de façon à ce qu'il soit toujours possible de célébrer de grands mariages ou des funérailles. Pour réinvestir la nef, l'évêché est ouvert à toute une série de scénarios qui dépendent toujours du contexte d'implantation de l'église: salle de danse, repaire café, salle de jeux pour enfants et familles, salle de spectacle et de concert, lieu d'exposition. Madame De Vries pense que les lieux multiculturels, comme le centre funéraire de Robermont, pourraient aussi être une grande source d'inspiration. Elle considère qu'il faudrait concevoir plus de lieux où tout le monde s'y retrouve, un genre de lieu mis à disposition pour célébrer tous types d'événements religieux ou laïques, car en fin de compte, l'église est un lieu qui cristallise la communion, l'échange et le partage. Globalement, mes entretiens m'ont permis de comprendre, qu'au sein d'une église, toute une série de choses ou d'activités sont envisageables, mais tout scénario qui rassemble et rapproche est préférable.

La valeur du silence au sein des églises est brièvement évoquée par le Frère Janssen. Il a par contre, plus longuement exprimé son inquiétude concernant ses besoins lorsque différentes cohabitations et collaborations ont lieu. Dans le cas d'un partage de l'église avec une autre affectation, il insiste sur le respect des conditions de l'accord. Il accepte volontiers d'ouvrir l'église à d'autres activités. Seulement, il

arrive que certaines personnes ne respectent pas leurs engagements et cela le décourage. Pratiquement, il a besoin que l'église soit propre, rangée et exploitable aux heures prévues de la messe et, si ce n'est pas le cas, c'est problématique pour le bon déroulement de la célébration car il lui revient la charge de remettre tout en ordre en dernière minute pour l'office. Cette situation problématique naît du manque d'expérience dans le partage d'église et nécessite la mise en place d'une charte de bonne conduite entre les différents intervenants afin que tout le monde se sente respecté.

Toutefois, avant même de parler de réaffectation partielle, Frère Janssen m'a mis en garde lors du choix d'une église en particulier à réaffecter. En effet, les dominicains entretiennent un rapport particulier avec l'église étant donné que c'est leur lieu de travail. Bien qu'il me confie être indifférent au sujet de la réaffectation des églises, il est ouvert à la discussion et est prêt à entendre certains arguments. D'après lui, seule une église désœuvrée pourrait être réaffectée et si malgré tout une église encore active était choisie pour une réaffectation, il serait impératif d'identifier un autre lieu où célébrer. Ceci renvoie encore une fois, à l'importance d'organiser la gestion de l'avenir des églises à l'échelle du territoire ou de la ville. La gestion à une échelle urbanistique permettrait d'anticiper et de s'assurer que les lieux affectés au culte soient répartis de manière proportionnelle à la demande. Connaître cette demande amènerait la possibilité d'ajuster la disponibilité et la surface aux usagers. Cet indicateur participerait à la sélection des églises à réaffecter. Il serait alors possible d'adapter l'avenir de chaque église au cas par cas, en privilégiant certaines stratégies entre la préservation – restauration, l'affectation partagée ou la désaffectation.

Notons également qu'il serait utopique de croire qu'il est facile de réaffecter une église. Effectivement, ces bâtiments ont besoin d'être rentables et leur géométrie ne se prête pas à tout type de programme. Lors de chaque entrevue, la question budgétaire a été abordée. La maintenance des églises entraîne des coûts importants. Si la meilleure solution réside dans la réaffectation d'usage public, le scénario n'est viable uniquement que s'il permet de dégager suffisamment de fonds pour permettre l'entretien de l'édifice, à moins que les financements publics soient réévalués suite à une manifestation croissante de l'intérêt public au sein de la société au regard de la réaffectation d'églises. Ceci inquiète Monsieur Dupont, car il constate que le manque d'églises ouvertes portent préjudice à la préservation

de ces lieux. D'après lui, ce patrimoine est en rupture avec la société à cause de la méconnaissance de ces lieux par les jeunes générations. Pour lui, le seul moyen de soutenir leur pérennisation, c'est de les rendre accessibles à tous, pas seulement aux catholiques. Il est important de préciser que ni la ville ni l'évêché n'ignorent ce manque d'accessibilité, la ville investit massivement dans les projets de restaurations et de réaffectations et l'évêché soutient l'organisation *Open Churches* qui vise la mise en valeur du patrimoine religieux à l'échelle internationale. À cette occasion, elle crée dans plusieurs pays d'Europe des circuits touristiques d'églises ouvertes et accueillantes, accessibles à tous (*Nos objectifs*, s. d.). Toutefois, selon M^r De Vries et M^r Dupont, c'est insuffisant. Tous deux insistent avec leurs mots sur la notion de patrimoine collectif. Le patrimoine est l'affaire de tous, et selon eux, il faut que les populations locales s'investissent afin d'améliorer la situation. La subsistance du patrimoine religieux n'est pas la responsabilité exclusive de l'Église.

Pour conclure, la réaffectation d'églises est encore une question récente au sein de la ville de Liège. En ce qui concerne ce qui a été fait, le bilan est plutôt mince. La collégiale Sainte-Croix et l'église du Sacré-Cœur et de Notre-Dame de Lourdes en sont les deux premiers projets. En ce qui concerne ce qui pourrait être fait, les différents échanges ont permis de cerner plus précisément les différents enjeux concernant la réaffectation de ces lieux. On a vu qu'il était préférable de s'orienter vers une réaffectation partielle, avec une réduction de la surface dédiée au culte, et, d'adapter le reste de l'église à une nouvelle fonction. Dans le cas de réaffectation totale, deux grands types se démarquent : soit celui qui privilégie le grand public comme une salle de concert, un cinéma ou une salle de jeux de manière à démocratiser l'accès, soit celui qui respecte le caractère calme de l'édifice comme une salle d'exposition, une bibliothèque ou un columbarium. Quelle que soit l'affectation choisie, il faudra y prévoir un moyen de générer de l'argent afin d'assurer la rentabilité de son activité à moyen - long terme pour être capable d'assumer les coûts de maintenance de ce bâtiment sans aide extérieure.

De plus, on constate d'une part, qu'il est devenu crucial de créer une cellule indépendante spécialisée dans la réaffectation d'églises qui réunirait tous les acteurs autour de cet objectif commun. Et d'autre part, qu'il est nécessaire d'évaluer la demande sur la question des églises. Il faut s'intéresser autant aux religieux qu'aux populations locales afin de savoir ce qu'elles souhaitent faire de leurs églises. Ceci

pourrait être un des moyens d'évaluer l'intérêt public. Ces deux actions permettraient d'éviter les faux-semblants et d'avancer simultanément sur tous les fronts afin d'espérer une progression rapide dans le débat.

Malgré tout, on identifie un certain enthousiasme de la part des instances qui souhaiteraient voir la multiplication du nombre de projets de réaffectation dans un avenir plus ou moins proche même si concrètement très peu de choses sont mises en place.

À l'échelle du quartier

Ce point présente les éléments majeurs qui font partie du contexte de Saint-Jean. J'y décris brièvement les différents changements survenus lors de la dernière décennie. Ces éléments sont regroupés en deux thématiques : la première présente les projets en cours soutenus par la ville et la seconde, identifie les différents pôles d'activités autour de l'église. Une brève analyse du quartier complète ce point.

Aujourd'hui la ville de Liège est marquée par une série de grands travaux qui se superposent : d'une part, on remarque ceux issus des projets de Ville précédents qui ont pris du retard, et d'autre part, on retrouve de nouvelles interventions en réaction aux événements actuels et à venir. Depuis 2008, le gouvernement wallon a fait le choix de réinstaller le tram entre Jemeppe et Herstal (« *Historique* », s. d.). Ce dernier faisait partie du projet de Ville 2012-2022 et devait être finalisé pour 2022 (*Projet de Ville 2012-2022*, 2013). Cependant, le projet accumule du retard (Voici pourquoi le chantier du tram à Liège a failli être à l'arrêt complet, 2022). Les travaux – toujours en cours – éventrent l'entièreté de la ville. Toutefois, ils devraient se terminer dans les mois qui viennent, la mise en service est annoncée pour avril 2024 (« *Historique* », s. d.). Après soixante années d'arrêt, le tram reprendra du service sur le tracé des anciennes lignes 1 et 4 (fig. 44.). Deux arrêts sont prévus à proximité de l'église Saint-Jean : « Sauvenière » et « Opéra » (« *Le tracé* », s. d.). Ce projet ralentit l'émergence des suivants, la mobilité dans Liège a été réévaluée à plusieurs reprises (communication personnelle, Gilles Forêt¹, 6 janvier 2023). Elle a reçu une section entière dans le programme du projet de Ville de 2025. Le plan de mobilité a pour objectif de réduire la surface réservée à la voiture et souhaite mettre en place des infrastructures réservées aux piétons et cyclistes (SPW, 2021). Dans cette perspective, une extension du piétonnier est prévue pour 2024-2026 (Braibant, 2023). Ce dernier devrait se propager dans tout le centre historique de la place du XX août à l'Opéra en passant par la place Saint-Paul et la place Xavier Neujean (2023).

La place Xavier Neujean constitue un des pôles culturels principaux de la ville de Liège. Une multitude d'institutions sont venues s'y installer petit à petit, de

¹Échevin de la Transition Écologique, de la Mobilité, de la Propreté et du Numérique | Ville de Liège

manière à diversifier l'offre culturelle. Présent depuis 1818, l'Opéra Royal a été restauré, rehaussé et modernisé entre 2009 et 2012 (*Opéra Royal de Wallonie*, 2023). La salle de spectacle peut accueillir plus de mille personnes (2023).

Depuis 2008, le cinéma Sauvenière s'est adossé aux bains de la Sauvenière en posant ses fondations dans un terrain vierge précédemment utilisé comme parking. Le cinéma est géré par l'asbl les Grignoux et accueille une brasserie, une galerie d'art et quatre salles de projection qui totalisent huit cents places assises. L'asbl gère trois autres cinémas dont deux sont à Liège (*L'asbl Les Grignoux*, 2023). Elle se définit comme « une entreprise culturelle d'économie sociale » (2023). Les Grignoux ont comme objectif principal « d'offrir une alternative à la culture dominante et de permettre au public le plus large possible de découvrir des films de qualité dans des conditions optimales (d'accessibilité financière, d'accueil, de projection, d'information, etc.) » (2023). Selon cette démarche et sur base d'une grille de sélection précise, ils choisissent de soutenir les cinémas « minoritaires » et les films « d'art et d'essai » en les projetant dans leurs cinémas (2023). Dans ce but, ils diffusent « des films qui ne trouvent pas toute leur place dans les circuits de l'exploitation cinématographique commerciale parce que leur rentabilité est inférieure à celle de productions plus importantes. » (2023). L'affiche est constamment renouvelée afin de proposer un « éventail diversifié de films » en version originale sous-titrée, à savoir: des films européens, asiatiques, africains ou sud-américains; certains américains de qualité; des productions belges, LGBTQIA+; des classiques; des documentaires qui proposent une perspective particulière sur le monde (2023).

Après la fermeture des bains de la Sauvenière, le bâtiment – classé comme monument en 2004 (AWaP, 2023) – a été réhabilité par trois asbl : MNEMA, les Territoires de la Mémoire et le Centre d'Action Laïque de la Province de Liège. La Cité Miroir a ainsi été inaugurée en 2014 et accueille 80 000 visiteurs par an (*Valorisation de 11 biens à haute valeur patrimoniale*, 2023). C'est un lieu de dialogue au service de l'éducation, du débat et des cultures (Massart, 2014). Le site met à disposition différents espaces : une salle de spectacles, une salle polyvalente, une salle de réunion, un espace de rencontre, une bibliothèque spécialisée dans les droits de l'homme et l'histoire des luttes, un restaurant, une cafétéria, deux expositions permanentes et des lieux d'expositions temporaires (*Les espaces*, 2017). L'une des deux expositions permanentes s'intitule : « Plus jamais ça ! ». Les Territoires

de la Mémoire y présentent le récit de personnes déportées dans les camps par les nazis. La seconde est proposée par le Centre d'Action Laïque : « En lutte. Histoires d'émancipation ». Celle-ci nous rappelle l'origine de la sécurité sociale belge, héritage aujourd'hui considéré à tort comme acquis. L'exposition nous remémore les années de luttes des classes ouvrières qui ont permis d'obtenir ces droits sociaux (*Agenda*, s. d.). L'aménagement de la Cité Miroir a entraîné une piétonnisation partielle de la place. Son centre était jusque-là utilisé comme parking (*Liège: la place Xavier Neujean entame sa mue*, 2014). Depuis, seule la circulation est permise sur une surface restreinte (2014). De plus, l'abri antiaérien, présent au sous-sol de la Cité Miroir, a été récemment sélectionné pour recevoir des fonds afin de réaliser son projet de « valorisation » (*Valorisation de onze biens à haute valeur patrimoniale*, 2023). Le projet consiste à réaffecter l'abri en espace d'exposition à disposition de la Cité Miroir, où l'objectif est de tirer parti de la géométrie singulière de l'abri – composé de six alcôves circulaires – en restaurant la première moitié de la surface à l'identique et en adaptant l'autre moitié de manière à accueillir des installations qui permettent la projection à 360° (2023).

Par ailleurs, la partie du rez-de-chaussée du bâtiment des bains – autrefois utilisée comme gare des bus – a été transformée en une salle de concert et inaugurée un an après la Cité Miroir. Felipe Obrist (collaborateur du Reflektor) m'a communiqué que le Reflektor est une salle qui propose plus de cent-cinquante événements par an de tous styles musicaux confondus, et capable d'accueillir jusqu'à cent-cinquante spectateurs (communication personnelle, 22 mai 2023). D'après Mr Obrist, un an après son inauguration et annuellement depuis lors, le « Jazz à Liège » (festival de jazz) prend possession de la place Xavier Neujean et des salles à proximité durant quatre jours : le Reflektor, la salle de spectacle de la Cité Miroir, le Forum et le Trocadéro (respectivement à 350 et 400 mètres de la place). Il produit une trentaine d'artistes de renommée internationale (communication personnelle, Obrist, mai 2023).

Ce pôle culturel s'inscrit dans un pôle éducatif légèrement plus large, des bâtiments scolaires dédiés à toutes les tranches d'âge se trouvent dans les environs. On retrouve l'école maternelle Saint-Jean, l'école primaire de la Sauvenière, deux établissements secondaires, Saint-Benoît Saint-Servais et le DIC Collège, des espaces de l'université de Liège dans le complexe opéra : amphithéâtres, un

centre d'information et trois salles différentes (étude, détente et créativité) mises à disposition des étudiants (*Complexe Opéra*, s. d.). N'oublions pas que Liège a été considérée comme « l'Athènes du Nord » dès le XI^e siècle (*Historique - « L'Athènes du Nord »*, s. d.; Riché, 2013, p. 345). Chacun des établissements présentés ci-dessus fait en effet partie de l'héritage religieux liégeois, ils ont été fondés dans les décennies qui suivent la révolution française. De fait, à l'origine, alors que l'école Saint-Jean était pour sa part gérée par les sœurs de l'immaculée conception (Ecole Saint-Jean, s. d.), le collège Saint-Servais est lui issu de la tradition de l'enseignement jésuite (*Saint-Benoît | Saint-Servais*, s. d.), et le DIC collège a été fondé par les Dames de l'Instruction Chrétienne de Gand (Lambert, s. d.). En ce qui concerne, l'Université de Liège, elle commence par ouvrir la faculté des sciences – suite à l'activité industrielle grandissante – et s'installe dans les bâtiments du collège Jésuite anglais (*Historique - 1811*, s. d.). La seule exception est l'école de la Sauvenière – ouverte en 2012 – qui propose l'immersion en allemand dès la troisième maternelle (Alié, 2022).

De plus, le Carré – Lieu-dit – se situe à une rue de la place Xavier Neujean. Il est composé de trois rues, chacune essentiellement composées de bars, restaurants ou magasins en tous genres. Il est considéré comme le lieu de festivité par défaut d'une multitude de Liégeois. La place est délimitée par une pharmacie, un bar, une librairie indépendante, les bureaux du CRIPEL et une multitude de logements.

À ce propos, le logement est une question plus large au sein de la ville de Liège. Sans entrer dans les détails, la ville doit se doter de quinze mille logements supplémentaires d'ici à 2030 tout en respectant une proportion équilibrée entre logements sociaux, kots, maisons unifamiliales et appartements, qu'ils soient neufs ou rénovés (C. Defraigne, échevine de l'urbanisme de la Ville de Liège, cité dans : *Il faut créer 15.000 logements de plus à Liège d'ici 2030*, 2019). Sur base de ce contexte, on comprend l'émergence d'une multitude de logements sur le territoire liégeois. Trois projets en cours de réalisation aux alentours de Saint-Jean contribuent à cette demande : la réhabilitation du cloître de Saint-Jean, Central-Park et Trianon, vivre la Sauvenière. Le premier, le programme du cloître – réalisé en collaboration avec la ville – prévoit une quinzaine de logements publics dans les ailes sud et ouest. Par contre, aucune intervention n'aura lieu dans l'aile nord, car elle est et restera habitée par les Dominicains (Alvarez, 2022). Le second, le

parking Central-Park, abritera non seulement 167 places de parking, mais aussi, le surplombant, 81 kots qui rattrapent les hauteurs de ses voisins, le parking Neujean et la Cité Miroir (Gochel, 2022). Parmi les quatre-vingt-un kots, huit ont été réservés pour des étudiants ayant des moyens limités, sur base d'une directive urbanistique de 2018 (Longrie, 2020). L'entrée des véhicules se fait uniquement depuis le boulevard de la Sauvenière tandis qu'une sortie piétonne est assurée sur la place Xavier-Neujean (Gochel, 2022). Le troisième, sur l'ancien site du cinéma Crosly et de la salle de théâtre Trianon – Boulevard de la Sauvenière – le projet du même nom, « Trianon, vivre la Sauvenière », propose quant à lui soixante-huit appartements (une à trois chambres) répartis dans cinq bâtiments rassemblés autour d'une esplanade (*Vivre la Sauvenière*, s. d.).

Pour conclure (fig. 45), la place Xavier Neujean est au cœur de la transition morphologique de la ville de Liège. La piétonnisation complète du cœur historique, les arrêts de trams et les parkings feront de cette place un endroit libre de la voiture et extrêmement desservi. De plus, elle fait partie des pôles culturels principaux de la ville de Liège avec l'Opéra, la Cité Miroir, le Reflektor et le Cinéma Sauvenière. Elle est également entourée de lieux d'enseignements dédiés aux différents âges de la vie: maternel, primaire, secondaire et supérieur.

À l'échelle de l'église

Ce point fait l'état des lieux de l'église Saint-Jean (fig. 47-77). Ma recherche est complétée des éléments factuels concernant le présent du bâtiment. Ces éléments amenés par Frère Hugo Janssen lors de notre entretien datant de mars 2023, restituent son point de vue de la manière la plus juste possible.

La Collégiale Saint-Jean l'Évangéliste est l'une des sept collégiales de la Ville de Liège. Elles sont reprises au sein d'un parcours touristique qui vise à mettre en valeur le patrimoine de la ville. Comme présenté dans la partie historique, le témoin d'histoire qu'est l'église Saint-Jean, fait de ce bâtiment un élément majeur du patrimoine Wallon, si bien qu'elle a été reconnue à ce titre l'année passée (*Arrêté du Gouvernement wallon déterminant la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de la Wallonie*, 2022). Aujourd'hui, l'église – restée vierge de toute intervention majeure depuis son relèvement au XVIIIe – montre des signes de vieillesse. La ville, en réaction, a annoncé la restauration intérieure et extérieure de l'avant-corps et des deux tourelles, ce qui comprend un travail sur la charpente, la couverture et les maçonneries. (Bechet, 2019 ; *Restauration de la tour et des deux tourelles de l'Eglise Saint-Jean l'Evangeliste*, s. d.). Le coût total a été évalué à 3,6 millions d'euros (2019; s. d.). À terme, l'avant-corps devrait être rendu accessible au public afin d'accueillir « un centre d'information campanaire » – relatif aux cloches (2019; s. d.). Le début des travaux était annoncé pour 2020, cependant, ils n'ont commencé qu'au mois de mars 2023. Frère Janssen m'a confié que la globalité de l'église mériterait de l'attention, les façades sont noires de pollution (fig. 46) et les parements intérieurs se décollent par endroits (fig. 47).

Aujourd'hui, l'église possède un double statut. Elle est à la fois conventuelle et paroissiale : elle est l'église du Couvent de Saint-Albert le Grand et sert la pratique dominicale. Une messe de célébration est organisée le dimanche à 17 heures de manière hebdomadaire. À ces messes, l'église accueille entre 50 et 60 personnes. Cependant, lors des fêtes importantes, comme à Noël, la participation atteint 120 à 150 personnes. Il me témoignait son désarroi vis-à-vis de l'impact qu'a eu le covid sur le degré de participation. Il y a quelques années son église accueillait encore jusqu'à 500 personnes lors des célébrations de Noël ou de Pâques. Certaines années,

les Dominicains devaient même refuser des fidèles à l'entrée tellement l'église était remplie.

Mis à part cela, l'église est utilisée à d'autres occasions. Par exemple, chaque mercredi soir, le projet Logos est temporairement organisé dans une tente installée dans le chœur, dans l'attente de l'achèvement des travaux du cloître. A cette occasion, les frères dominicains organisent une messe suivie d'un repas destiné aux étudiants universitaires de théologie ou de liturgie. Plus occasionnellement, funérailles et mariages sont célébrés et, plus rarement encore, des conférences ont lieu dans l'église lorsque les frères le souhaitent. En dehors de ces moments, l'édifice est ouvert par des bénévoles selon des horaires variables bien que l'église fasse partie du réseau *Open Churches*. Toutefois les activités des Dominicains ne se limitent pas à cela, ils organisent plusieurs formations et d'autres activités en dehors de l'église, dans des espaces plus adaptés et plus confortables. Je pense que le coût énergétique est également une des raisons pour laquelle l'église n'est pas plus souvent utilisée. Frère Janssen m'a communiqué que chauffer l'église coûtait en moyenne 300 euros pour pouvoir profiter de l'église durant l'office. Il expliquait que le volume à chauffer est tellement grand, que cet hiver, pour les messes, il devait allumer le chauffage à 13 heures afin d'avoir un minimum de confort, soit quatre heures avant l'office.

Situation à venir

Le point de départ de ma démarche a été d'observer l'église Saint-Jean et son environnement à travers le prisme du *care* et du ménagement afin d'identifier des points sensibles sur lesquels il serait intéressant d'intervenir dans le cadre de mon projet. J'ai relevé deux points majeurs : un problème d'accessibilité à l'église et un autre lié à la rentabilisation de son volume. J'ai ensuite essayé à travers mon scénario de réaffectation de résoudre ces problèmes.

Accessibilité

Lorsqu'on l'observe depuis l'extérieur, un caractère froid et fermé émane de l'église Saint-Jean. Cette impression est renforcée par le fait qu'elle est enserrée entre d'autres bâtiments et des rues étroites, ce qui lui confère une apparence massive et limite la distance à laquelle les visiteurs peuvent l'apprécier. De plus, son manque d'entretien évident ainsi que ses fenêtres monochromes lui confèrent un caractère inhospitalier. Il est aussi difficile de discerner l'entrée de l'édifice car cette dernière est modeste et en retrait. Ce problème est lié à son héritage et au contexte géographique dans lequel s'inscrit l'édifice. On ne circule plus autour de l'église comme on le faisait à sa conception. En effet, sa construction remonte à l'époque où la Sauvenière coulait toujours en surface, le passage Charles Bury menait au rivage et la place en elle-même était sans issue. Les aménagements réalisés autour de l'église au cours du XIX^{ème} siècle ont affecté les flux de circulation. Autrefois, pour se rendre à Saint-Jean le visiteur ne pouvait emprunter qu'une seule direction depuis le centre de la place. Alors qu'aujourd'hui, la place est ouverte sur le Boulevard de la Sauvenière, ce qui complique la lecture de l'entrée étant donné qu'elle se confond avec une porte cochère. D'autre part, une fois que la porte a été identifiée et que

l'on cherche à pénétrer dans l'église, nous sommes obligés de franchir une série de marches. Ensuite, une fois à l'intérieur, je remarque à nouveau un problème de mobilité résultant de la répartition des espaces sur plusieurs niveaux (fig. 78). En outre, l'église est souvent fermée à cause du manque de bénévoles pour l'ouvrir et accueillir les visiteurs malgré son intégration dans le circuit *open churches*.

Ces observations et ressentis m'ont poussé à vouloir travailler sur l'accessibilité du bâtiment ainsi que sur son ouverture sur la ville et ses habitants. J'ai tenté de le rendre praticable pour tous•tes à travers mon projet.

Afin de rendre l'accès à l'église plus fluide, j'ai décidé de créer trois nouveaux accès (fig. 76). Tout d'abord, j'ai opté pour deux entrées du côté de la place Xavier Neujean en plus de celle déjà existante (fig. 77). J'ai tenté de les rendre facilement identifiable de l'extérieur, invitant les visiteurs à y entrer. J'ai choisi de concevoir un parvis à Saint-Jean sur lequel se trouverait l'entrée principale. Le parvis est une interprétation de celui de la *Santa Maria della Salute*. Tout comme cette dernière, Saint-Jean est surélevée par rapport à l'espace public en raison des risques d'inondation. Cependant, l'entrée est beaucoup plus évidente à la *Salute* qu'à Saint-Jean c'est pourquoi je me suis inspiré de son parvis pour rendre l'entrée de Saint-Jean plus visible de l'extérieur (fig. 38-40). De plus, afin de rendre l'église accessible aux personnes à mobilité réduite, j'ai imaginé une rampe donnant sur une nouvelle entrée côté sud. Cette dernière s'inspire de la gravure de Leloup Remacle (fig. 30). La rampe et le parvis permettent selon moi une relation directe entre l'extérieur et l'intérieur de l'église et pourraient donc contribuer à sa réintégration à l'espace public. Ensuite, j'ai établi un accès à l'église depuis le passage Charles Bury. J'ai ainsi transformé un petit escalier de service aujourd'hui condamné par une porte métallique en une entrée à part entière (fig. 69). J'ai également ajouté un accès PMR de l'église au cloître par la mise en place d'un élévateur qui permettra aux personnes à mobilité réduite d'accéder au cloître sans sortir de l'église et vice-versa.

Ensuite, le problème de différences de niveaux à l'intérieur de l'église a principalement été réglé par l'usage d'un jeu de rampes et de plans inclinés. Afin de rendre agréable l'expérience des personnes les plus vulnérables au sein de l'église, l'inclinaison des rampes est la plus douce possible et est conforme aux normes

d'accessibilité PMR en vigueur pour les nouvelles constructions.

Rendre l'église accessible à tous•tes s'est traduit par une série d'interventions conséquentes. En choisissant de préserver au maximum l'œuvre de Pisoni, j'ai prévu de travailler sur les annexes de manière à permettre la circulation de tous•tes au sein de l'ensemble de l'église. Dans l'annexe nord, le niveau de plancher existant était trop élevé que pour être adapté sans nuire à la circulation générale au sein du bâtiment. Afin de remédier à ce problème, j'ai choisi de le retirer pour en rebâtir un nouveau, 65 cm plus bas. Je profite de cette intervention dans le plancher pour implémenter deux circulations verticales : un escalier et un ascenseur monte-charge (fig. 79).

L'ascenseur a été positionné à l'emplacement d'un escalier en colimaçon qui permettait d'accéder et d'entretenir la charpente du chœur. Son étroitesse – entre 40 et 50cm – ne lui permet pas d'assurer la circulation au sein de l'église. De plus, ses dimensions ne respectent pas les normes en vigueur d'un escalier public. Un ascenseur monte-charge prendra place à l'emplacement de cet escalier et pourra d'une part correctement desservir l'église du -1 au + 1, et permettra d'autre part les travaux de maintenance dans la charpente.

Optimisation de l'espace

En outre, je remarque que la superficie de l'église n'est pas rentabilisée. Au regard du nombre de pratiquants décroissant et de la surface exploitable, j'envisage de rendre cet espace bénéfique à plus de monde.

Je constate que la recherche visant à rentabiliser au mieux le volume des églises a été entreprise bien avant la sécularisation de nos sociétés occidentales. Plusieurs églises comprenant des étages ont été édifiées à travers l'histoire tel que l'église du Saint-Sépulcre de Jérusalem (fig. 32), la Cathédrale d'Aix-la-Chapelle, composée d'un déambulatoire à deux niveaux (fig. 85) ou encore l'église baroque *Carolus Borromeuskerk* d'Anvers (fig. 86).

J'ai alors pensé qu'ajouter un étage à Saint-Jean pourrait servir à l'optimisation de son volume. Bien que j'ai considéré différentes interventions possibles (fig. 82), j'ai choisi d'intégrer une structure légère et autoportante en CLT cloué, afin de composer au mieux avec l'existant. Cette dernière ne nécessiterait que quelques points d'accroche dans les piliers et ne dénaturerait pas le lieu. Je voulais m'adapter

à la morphologie atypique de l'église (ses courbes, sa verticalité, son octogone et les raccords complexes entre ses trois espaces principaux) et intervenir de manière douce tout en ajoutant un étage supplémentaire au sein de l'édifice (fig. 84). Je propose donc d'intégrer une structure dans une partie du chœur et dans le déambulatoire qui serait distribuée par les annexes de l'église.

En parallèle à cela, j'ai prévu de faciliter l'accès aux sous-sols et à la charpente du chœur, qui, dans le futur pourraient être exploités (fig. 84). Le manque d'informations sur ces différents espaces ne me permet pas d'y concevoir une quelconque intervention. Je n'ai pas pu m'y rendre et n'ai eu accès qu'à une seule photo du sous-sol (fig. 66), ce qui n'a pas rendu possible la création de documents précis qui reprennent ces éléments. Toutefois, il peut être très intéressant d'investir ces surfaces car cela permettrait de doubler la superficie exploitée.

Care et adaptive reuse : un projet autour de la nourriture

Mon projet de réaffectation aspire à l'interdisciplinarité en fusionnant l'approche de l'*adaptive reuse*, spécifique aux études patrimoniales avec l'éthique du *care*, issue de la philosophie féministe.

Afin de réaffecter l'église Saint-Jean je me suis alors posé la question suivante : quelle nouvelle fonction pourrait être intégrée à l'église pour enrichir l'espace public tout en reflétant l'éthique du *care*, en maintenant son usage culturel, et en répondant aux impératifs sociétaux et environnementaux ?

Ce questionnement m'a amené à articuler mon projet de réaffectation autour de la nourriture. Il m'est paru intéressant d'explorer ce sujet car l'alimentation constitue l'un de nos besoins primordiaux qui est actuellement mis en péril par le changement climatique, l'agriculture intensive et les inégalités sociales. D'autant plus que tous les résidents de Liège n'ont pas accès à la même qualité de nourriture. J'ai également réalisé que la nourriture permettait de tisser un lien social et communautaire. La nourriture est inhérente aux différentes cultures dans le monde et est liée à l'identité de chacun. Selon moi, se nourrir touche au soin que l'on se porte, que l'on porte aux autres et à la terre.

D'ailleurs, la question – comment tous•tes nous nourrir à l'avenir de façon durable ? – est localement prise au sérieux. En effet, de multiples initiatives s'intéressant à l'alimentation durable émergent au sein de la ville. En 2013, la Ceinture Aliment-Terre Liégeoise (CATL) – aujourd'hui soutenue par la Région Wallonne et la Fédération Wallonie-Bruxelles – est mise sur pied suite à l'initiative d'une « coalition d'acteur-citoyen ». Ceux-ci œuvrent dans le but de relocaliser la production dans la ville ou la province et promeuvent la consommation locale et de qualité (« Qui sommes-nous ? », s. d.). La CATL a notamment participé au lancement de plusieurs organisations, coopératives et projets de recherche en coopération avec les pouvoirs publics ou l'Université de Liège. Parmi ceux-ci on peut retrouver : le festival Nourrir Liège, les petits producteurs, le marché hebdomadaire Court-circuit, la Maison de l'Alimentation durable et inclusive de Liège (MAdil), CRE@FARM, etc. De plus, la CATL est aussi engagée dans l'éducation permanente : iels publient depuis 2021 une revue composée d'études et d'analyses sur les enjeux d'une alimentation durable, organisent des médiations, des ateliers, de conférences

ou des moments de partage.

En outre, la Cité Miroir propose une exposition temporaire – de juin à août 2023 – intitulée « Cultures en transitions » qui souligne les initiatives locales autour de l'alimentation durable (Cultures en transitions, 2023). Cette exposition est le fruit d'une coopération et d'un partenariat entre une multitude d'organismes dont la CATL, qui permet d'illustrer le lien entre la culture et l'alimentation.

De plus, l'église Saint-Jean et la place Xavier-Neujean sont historiquement liées à la nourriture et au partage. Le complexe de l'église et de son encloître était autrefois composé d'une ferme, désormais située à l'emplacement du parking Neujean. D'après Giang Nguyen et coll., l'usage de la ferme s'est maintenu jusqu'en 1905. Par ailleurs, la place Xavier Neujean a été utilisée entre 1850 et 1900 comme un espace dédié au « marché aux légumes » (fig. 16) (Gobert, 1977b, p. 487). La place a retrouvé cette fonction entre 2015 et 2021 avec la mise en place du marché hebdomadaire Court-circuit qui s'étend d'avril à octobre (Gochel, 2021). Aussi, comme mentionné précédemment, le chœur de l'église accueille aujourd'hui une tente au sein de laquelle les dominicains partagent un repas avec des étudiants lors de l'activité logos les mercredis soirs. Ce n'est pas anodin, le repas possède une signification liturgique très forte depuis les années 1960 avec l'application des nouvelles règles de Vatican II. Cette réforme a changé le sens de l'eucharistie, qui était auparavant orienté sur le sacrifice et qui ensuite s'est centré sur le partage d'un repas entre fidèles (Vande Keere et al., 2020, p. 42).

Sources d'inspiration

Mon projet de réaffectation de l'église Saint-Jean s'inspire de plusieurs initiatives : la *Folkehuset Absalon Kirke* située à Copenhague (Danemark), la *Tafelkirche* située à Oberhausen (Allemagne) ainsi que du *Food Lab* de la Jan van Eyck Academie située à Maastricht (Pays-Bas).

L'église d'Absalon a été réaffectée en un espace communautaire qui accueille plus de 60 événements par semaine (fig. 87-90). Il y est organisé tous types d'activités destinées à tous les âges tels que des cours de yoga, de danse, des marchés, des parties d'échecs, des tournois de tennis de table, des fêtes (« Calendar », 2023). Absalon propose aussi trois repas par jour pendant tous les jours de la semaine, dont le souper à 18h est l'événement principal. Ces repas sont proposés à un prix abor-

dable, entre six et quatorze euros en fonction du jour de la semaine, et sont servis dans des grands plats afin que le repas soit un moment riche d'interactions.

Ensuite, la Tafelkirche, tout en maintenant son usage culturel, est utilisée depuis 2008 comme banque alimentaire, offrant ainsi un espace de distribution de repas aux personnes les plus défavorisées (fig. 91,92) (*Tafelkirche Heilige Familie Oberhausen*, s. d.).

La Jan van Eyck Académie a lancé en 2018 un laboratoire de recherche sur l'alimentation, appelé « *Food Lab* ». Celui-ci permet à des artistes et designer•euse•s d'analyser, développer, expérimenter, rencontrer et partager autour de la cuisine et de l'alimentation (fig. 93, 94). Chaque année, iels se consacrent à des thèmes qui relient l'alimentation à des enjeux géopolitiques, socio-économiques ainsi qu'à l'agriculture à la fois lente et durable. (*Food*, s. d.).

Je pense que ces trois initiatives pourraient facilement être rassemblées au sein de l'église Saint-Jean d'autant plus qu'elles pourraient s'inscrire dans les actions locales de la CATL.

Scénario : Eglise + Centre communautaire + Laboratoire de recherche + Banque alimentaire

Ce scénario (fig. 95 -107) a été pensé de façon à faire de la cuisine un élément central. La cuisine est souvent le lieu principal de vie au sein des foyers. Dans le cadre de ce projet, j'ai décidé de placer la cuisine dans le chœur, lieu le plus sacré de l'église, afin de lui conférer une place capitale. J'ai imaginé une cuisine ouverte qui peut être mise à disposition dans le cadre de formations ou d'autres événements culinaires. Ces derniers pourraient être organisés ou supervisés en partenariat avec les associations comme Madil ou le Centre régional pour l'intégration des personnes étrangères de Liège qui se trouve place Xavier Neujean (*CRIPÉL – L'immigration c'est l'histoire de tous*, s. d.). Des ateliers ou formations de cuisine de différentes cultures pourraient par exemple prendre place. Comme dans la *Folkehuset Absalon Kirke*, des repas à petits prix pourraient être proposés quotidiennement. Par ailleurs, j'aimerais que la cuisine soit alimentée par des filières de circuit court et des producteurs locaux afin d'avoir des produits de qualité à prix raisonnable. En outre, j'ai envisagé la possibilité que des associations ou des volontaires puissent collecter les invendus des supermarchés et/ou du marché de la Batte le dimanche, afin de préparer ensuite un repas gratuit pour les bénévoles. Cette initiative pourrait simultanément réduire le gaspillage alimentaire, fournir un soutien aux personnes nécessiteuses et créer des liens entre les participants.

J'ai aussi pensé à aménager un espace de livraison et un quai de déchargement afin de pouvoir approvisionner l'église de la façon la plus simple possible. L'intervention dans l'annexe nord nécessite de retirer le calvaire (fig. 96) que je déplacerai ensuite à l'étage.

J'ai imaginé la nef comme un espace polyvalent. En fonction des événements qui y prendront place (concerts, dîners, discussions, marchés...), le quai de déchargement, l'espace de stockage, et le monte-charge pourraient s'avérer utiles et pratiques (installation d'une scène ou d'étals, l'approvisionnement, etc.). En guise d'exemple, j'ai représenté dans la nef (fig. 96) une disposition type pour les étals amovibles dans le cas d'un marché.

J'ai cherché à travers l'installation du parvis et de la porte imposante à transmettre un message fort d'ouverture vers l'extérieur. Cette intervention implique de

retirer l'autel à retable dédié à Saint-Roch de Montpellier (fig. 58) présent à Saint-Jean mais j'estime qu'y installer une telle entrée est nécessaire pour la rendre plus accessible. Il serait néanmoins envisageable, en retirant les deux confessionnaux, de percer les deux allèges situées de part et d'autre de l'autel pour créer deux nouvelles entrées. Cette intervention véhiculerait le même message d'ouverture mais serait tout de même moins forte que la première intervention présentée car la perspective sur l'église depuis l'extérieur, donnera sur les piliers plutôt que sur toute la largeur de la nef.

J'ai choisi de déplacer l'espace dédié au culte au premier étage dans le chœur. La surface a été dimensionnée de façon à pouvoir accueillir tous les pratiquants réguliers. La configuration que je propose est une interprétation du renouvellement liturgique de Vatican II (Vande Keere et al., 2020) et permet à 86 personnes d'assister à l'office (fig. 97). J'ai tenté de rendre le passage de la nef à l'espace dédié au culte, progressif, transitionnel, par une série d'interfaces. Pour ce faire, j'ai créé une sorte de sas d'entrée, un vestibule évitant une communication directe entre la nef et l'espace cultuel. C'est dans ce dernier que je compte placer le calvaire. Je voulais que le visiteur se prépare d'une certaine manière à rentrer dans cet espace silencieux. De plus, j'utilise du verre pour former une partie des murs et du plafond de façon à agrandir l'espace tout en minimisant le volume à chauffer. J'ai décidé d'y ajouter un rideau comme on le voit sur ce même plan afin de conférer au lieu une atmosphère plus intime. À l'occasion de moments de communion rassemblant plus de monde (tels que les mariages et les funérailles), l'office pourra toujours être organisé dans l'espace polyvalent de la nef (fig. 98).

Au premier étage, on retrouve également d'autres espaces plus petits qui permettent l'organisation d'événements en plus petit comité (fig. 97, 100). Se trouvant toujours dans la nef, ces espaces sont eux aussi polyvalents. Ainsi, les murs séparant les différentes salles sont amovibles laissant la liberté aux travailleur•euse•s et organisateur•ice•s d'adapter l'espace à leur convenance. Ces unités permettent donc de faire toute une multitude d'activités, comme par exemple : des ateliers, des conférences ou des expositions. S'inspirant du *Food Lab* de la Jan van Eyck Académie, certaines salles du premier étage pourraient également être consacrées à la recherche ou à des résidences d'artistes.

Un projet qui évolue dans le temps : les différentes phases

Bien que de nombreuses possibilités existent, mon choix s'est porté sur un scénario de réaffectation de l'église Saint-Jean autour de la nourriture qui ne prétende pas être l'unique possibilité. En effet, de multiples scénarios autour de l'alimentation durable pourraient être développés. C'est pourquoi j'ai décidé de proposer un projet capable d'évoluer dans le temps et qui pourrait être facilement transformé. J'ai structuré les différentes interventions présentées précédemment en cinq phases qui s'imbriquent, se complètent et se renforcent mutuellement. La première phase est de petite envergure et pourrait être mise en place facilement. Elle constitue le fondement sur lequel les autres phases peuvent ultérieurement se développer. Ces différentes étapes permettront également de prendre du recul et de réajuster le projet initial si besoin (et de débloquer les fonds nécessaires pour poursuivre les interventions). Dans les paragraphes qui suivent, je décris de manière plus détaillée ces différentes phases d'intervention.

La première phase reprend l'installation de l'élévateur au nord de l'avant corps afin de rendre possible l'accès à l'église aux personnes à mobilité réduite (cette intervention fut décrite dans mon chapitre sur l'accessibilité). Bien que son installation serait simple et efficace dans un premier temps, elle ne serait pas la plus optimale car elle nécessite le passage par le cloître qui possède un statut plus privé que celui de l'église. Aussi, il serait envisageable de transformer la tente dans le chœur en une cuisine et en une salle à manger dans lesquelles des liégeois pourraient venir partager un repas à moindre coût.

La deuxième phase concentre les interventions proposées au rez-de-chaussée. Elle reprend la transformation des annexes et l'installation de sanitaires. Cette phase forme la base du développement des activités à venir car elle permet de rendre l'église autonome, accessible à tous•tes et montrera les premiers signes d'ouverture sur la ville.

La troisième phase comprend les interventions du premier étage ainsi que celles qui lui sont liées : la mise en place de l'ascenseur monte-charge permettant de desservir les trois niveaux (-1, Rez, +1), la structure autoportante et le nouveau plancher. C'est lors de cette phase que le culte est déplacé à l'étage et que le lieu va pouvoir développer la dimension communautaire. À l'image d'Absalon, il sera désormais possible de faire toute une série d'activités, tellement le lieu en aura à

offrir (fig. 100).

La quatrième phase correspond à l'installation du parvis et à la création de la nouvelle entrée du côté de la place Xavier Neujean. Cette phase permettra à l'église de transmettre un message fort d'ouverture et il ne sera désormais plus possible de passer à côté sans voir qu'il s'y passe quelque chose (fig. 101,102).

La cinquième et dernière phase est plutôt constituée d'une ouverture sur les potentiels à exploiter par la suite. Il serait possible de prévoir une utilisation concrète du sous-sol et de la surface présente dans la charpente du chœur de l'église. En plus d'être utilisé comme un espace de stockage servant les niveaux supérieurs, le sous-sol pourrait faire l'objet de fouilles archéologiques afin de peut-être mettre en lumière les derniers mystères de l'église. L'un d'eux étant la localisation de la dépouille de Notger, celle-ci devrait se trouver au centre du chœur actuel (Ulrix, 1981). Cependant si cette théorie est vérifiée par la recherche *in situ*, il peut être intéressant de réserver une partie du sous-sol pour mettre en lien les découvertes avec le centre campanaire actuellement mis en place au sein de l'avant corps. Une piste d'usage pour la charpente du chœur, moyennant certains coûts importants et après avoir installé un escalier de secours, pourrait être utilisée comme un second espace polyvalent. Si la possibilité se concrétise, les usager•ère•s et gestionnaires du lieu auront une multitude d'idées permettant de rentabiliser cet espace.

Caring

Pour terminer, l'un des objectifs de cette proposition était aussi d'intégrer le *care* et le ménagement en orientant l'intervention vers un processus régénératif. Bien que certains éléments ont déjà été mentionnés, dans les lignes qui suivent je présente les aspects du projet qui tâchent de répondre aux cinq piliers énoncés par Joan Tronto (cf. cadre théorique p. 34 - 36).

Le concept de « *Caring about* (faire attention à) » a été mis en évidence dans la fonction et dans l'accessibilité. En choisissant de centrer le projet autour de l'alimentation, il a été décidé de mettre l'accent sur l'impact social positif qu'une telle institution peut générer. Bien que l'arrondissement de Liège dispose de multiples associations répondant à des besoins spécifiques, tels que l'intégration (CRIPEL), l'accès à une alimentation locale et de qualité (CATL), au logement ou à l'aide financière (CPAS), aucune entité ne permet une approche transversale entre ces différents domaines. Ce projet, en s'inspirant d'Absalon pourrait participer à la réponse grâce à la diversité des activités organisées. Il soutiendra une alimentation saine et abordable, permettra des moments de tranquillité, des contacts et des rencontres avec d'autres individus, des opportunités d'apprentissage et de création pour tous, au sein d'un environnement sécurisé.

Ensuite, une attention particulière a également été accordée à l'accessibilité du lieu. L'ensemble des interventions envisagées dans ma proposition de scénario rendent 1850 des 2000m² du projet accessibles à tous, soit la totalité du bâtiment, à l'exception de l'avant-corps et de l'espace au premier étage de l'annexe sud.

Le concept de « *Caring for* (prendre soin de) » a été traduit dans le soin accordé à la matière en place. Ceci s'illustre par la structure autoportante qui nécessite donc un minimum de points d'accroche dans l'édifice existant. Aussi, aucun autre élément n'a été volontairement retiré sans justification : la fontaine présente dans la sacristie est conservée et pourrait être réutilisée comme source d'eau potable pour la ville (fig.67).

Ensuite, en m'inspirant de la démarche de Rotor et compte tenu de l'âge de l'édifice, les processus de déconstruction sont particulièrement efficaces pour la revalorisation de matières premières (*About Us | Rotor Deconstruction – Reuse of*

Building Materials Made Easy, s. d.). Il est donc envisagé que tout travail impliquant une déconstruction soit réalisé par des professionnels permettant de réutiliser les matériaux directement sur place ou alors dans le cas de surplus, le renvoyer au sein des filières de réemploi. De plus, les éléments mis en place à l'extérieur (la rampe et le parvis) seront réalisés en calcaire de Meuse ou dit de Longpré provenant de la carrière du même nom. Ce matériau local a été choisi afin de préserver une certaine harmonie car il a déjà été mis en œuvre dans les parties supérieures de l'avant-corps. De plus, sa teinte et sa patine lui permettent aussi d'être facilement associés au soubassement de l'église, à côté duquel il sera mis en place.

Concernant les éléments intérieurs de l'église, j'évite le plus possible d'avoir recours à des matériaux issus de la pétrochimie. Le bois – CLT cloué – est mis en œuvre pour les éléments pleins et le verre sera utilisé pour les transparents (fig. 103-105). Comme pour l'extérieur, ces matériaux ont été retenus car ils sont déjà présents au sein de l'église, ce qui permet de créer harmonie et dialogue entre ancien et nouveau par les différentes teintes.

Enfin, jusqu'au XIXe siècle l'église Saint-Jean a été en rapport direct avec l'eau de la Sauvenière. Depuis le comblement du méandre, les risques d'inondations ont été drastiquement réduits. Cependant, les inondations de juillet 2021 ont remis ces certitudes en doute. En effet, comme annoncé par le GIEC les phénomènes climatiques extrêmes de ce genre sont amenés à se produire beaucoup plus couramment qu'auparavant et toujours de manière plus intense. En plus de lutter contre ces phénomènes et de rendre nos villes plus résilientes (Tritsmans, 2023), les rues jardins (fig. 106-107) permettent à la faune et à la flore de réintégrer nos villes. Une initiative similaire à celle réalisée à Anvers est grandement souhaitée pour Liège et les alentours de Saint-Jean. Le passage Charles Bury se prête particulièrement bien à ce projet, car sa faible fréquentation facilite la mise en place de revêtement de sol maximisant la perméabilité de l'eau.

La place Xavier Neujean est actuellement concernée par un projet d'extension du piétonnier. Ne pas y intégrer la gestion de l'eau et le verdissement de nos centres urbains au sein de la réflexion rendrait la proposition inquiétante.

Dans ce même ordre d'idées, une perspective quelque peu utopique consisterait à la mise en place d'une serre permettant l'exploitation de la surface disponible au-dessus du chœur. Cette serre pourrait produire plusieurs centaines de kilos de

fruits et légumes par an tout en participant à la relocalisation de lieu de production de nourriture. En outre, les aliments pourraient être directement consommés sur site, réduisant relativement la consommation d'énergie liée à l'approvisionnement.

Le concept de « *Care giving* (donner des soins) » peut être mis en évidence dans le moyen d'acheminement des matières premières. J'ai imaginé que les éléments en bois et CLT seraient commandés dans la région germanophone. Elle produit du bois de qualité à partir d'essences indigènes. Un producteur situé dans les alentours de Welkenraedt et Montzen serait choisi afin de profiter du transport de fret ferroviaire entre Montzen et Liège. Le calcaire de Meuse est, lui, facilement acheminable par voie fluviale entre Huy et Liège, la carrière se trouve à 6.5 km du port de Huy. Ces solutions réduisent ainsi au minimum les kilomètres parcourus par camion, tout en bénéficiant de sa flexibilité dans les trajets secondaires. De plus, le surplus de matières premières produits par les opérations de déconstruction seront réintroduits sur le marché du réemploi en tâchant d'user de ces mêmes stratégies. En revanche, les éléments transparents (vitres et châssis) seront directement livrés par axe routier depuis l'usine de production.

L'attention portée sur les conditions de travail des manœuvres ne peut se vérifier que sur site, mais là aussi une attention spécifique devra être apportée afin de maximiser la sécurité et le confort sur chantier. La main d'œuvre pourra être sélectionnée sur base de candidatures et de volontariat parmi la population wallonne, ceux-ci seront bien entendu rémunérés de manière équitable conformément aux barèmes belges. Le travail des ouvrier•ères sur ce chantier pourra être utilisé comme un élément de formation reconnu et valorisé par chacune des personnes y ayant contribué.

Les concepts de « *Care receiving* (recevoir des soins) » et « *Caring with* (rendre) » sont difficiles à anticiper car ces derniers sont fondamentalement ancrés dans le réel. Toutefois ces deux concepts sont convoqués dès le moment où il y a de la maintenance à effectuer. Si lors de la mise en œuvre du projet, des personnes qui ont participé à la construction deviennent des usager•ère•s, ces dernier•ère•s seraient bien en mesure de contribuer aux travaux de maintenance nécessaires au vu de leur expérience. Il pourrait d'ailleurs être question de réinscrire ces travaux de maintenance dans un exercice de formation, elle aussi reconnue. Enfin, ces efforts de maintenance devront être rémunérés. Il va alors de soi que ce lieu – quel qu'il

soit – soit rentable afin qu’il puisse perdurer et amortir ces dépenses importantes et ce, même s’il dispose de financements publics du fait de son statut d’édifice classé au patrimoine wallon.

Conclusion

Dans un premier temps, j'ai exploré la riche histoire de l'église Saint-Jean l'Évangéliste intimement liée au développement de la ville de Liège, en particulier à l'apogée de son passé religieux. Cette église a été témoin de l'essor de la ville et a symbolisé son pouvoir à travers les siècles. Cependant, depuis la Révolution liégeoise, peu d'interventions notables y ont été effectuées, en dehors de l'évolution générale de la ville.

J'ai ensuite analysé, à travers le compte rendu d'entretiens, comment les instances concernées gèrent le patrimoine religieux liégeois. Cette étude a soulevé des questions pertinentes, notamment le décalage entre ce patrimoine et la société contemporaine. Une certaine crise est palpable, avec des instances épuisées et un énorme patrimoine religieux à gérer et à entretenir.

De plus, j'ai observé que l'église Saint-Jean n'est pas épargnée par le phénomène de sécularisation, que ce lieu souffre aujourd'hui des effets du temps et du manque d'utilisation. En outre, je m'interroge sur la pertinence de ces lieux surdimensionnés par rapport à leurs usages actuels en particulier dans le contexte de la crise climatique. Par ailleurs, j'ai considéré les perspectives de réemplois qui pourraient permettre de répondre aux besoins de notre époque.

À travers ce constat, j'ai formulé l'objectif central de ce mémoire : comment la démarche du *care*, issue de la reconnaissance de la vulnérabilité des corps, combinée à l'*adaptive reuse*, peut se traduire en langage architectural et fonctionnel ? Comment cette approche philosophique peut-elle apporter des avantages à la société dans le cas spécifique de la réaffectation de l'église Saint-Jean l'Évangéliste ?

Dans le cadre de l'église Saint-Jean, j'ai observé des problèmes d'accessibilité nécessitant des interventions majeures. Cependant, ces problèmes ont été

transformés en atouts. L'apparence initiale, froide et excluante, de l'église a été convertie en une atmosphère accueillante et ouverte vers la ville. De surcroît, j'ai constaté que la morphologie complexe de l'édifice, demande de faire preuve d'inventivité pour pouvoir y ajouter de nouvelles surfaces exploitables afin de mieux rentabiliser le volume à disposition. Cependant, positionner un nouveau plancher dans le chœur et dans le déambulatoire, a permis de souligner sa forme, en mettant en avant les jeux de contractions et d'étirements verticaux présents dans l'édifice initial. En fusionnant les concepts du *care* et de l'*adaptive reuse*, j'ai également constaté que cette association offre une perspective intéressante en considérant à la fois le processus et l'aspect pragmatique du projet. La majeure partie du processus est considérée en amont, dès l'esquisse, ce qui a permis d'approfondir le sujet et d'intégrer beaucoup plus d'éléments dans le processus de conception, notamment dans le choix des matériaux à mettre en œuvre, de leur provenance, ou encore des qualités des travailleur•euse•s. De plus, l'entièreté du processus de construction et même l'après, pourraient servir à la société par le biais de formations. Ceci se traduit donc par un rayonnement positif sur la société dès les premières phases du projet.

Cependant, je reconnais que ce dessein est enraciné dans un cadre théorique. Il est essentiel que les vecteurs théoriques présentés soient compris et évalués à leur juste valeur afin qu'ils soient appliqués de la meilleure des manières, surtout compte tenu des implications politico-économiques potentielles qui pourraient entraver les bénéfices sociaux.

Pour aller de l'avant, il serait pertinent de mener une étude anthropologique approfondie sur les populations liégeoises, afin de mieux comprendre leurs intérêts, questionnements et préoccupations concernant les réaffectations d'églises à Liège.

Qui plus est, les entretiens ont permis de souligner la nécessité d'une instance wallonne de coordination, similaire au bouwmeester flammand, pour gérer efficacement les différentes initiatives et mettre en place une stratégie globale de gestion des églises sur tout le territoire wallon.

L'examen approfondi de l'église Saint-Jean et de la fusion du *care* avec l'*adaptive reuse* offre des perspectives stimulantes pour l'avenir. Cette approche combinée a le potentiel d'inspirer une nouvelle façon d'aborder les projets architecturaux en intégrant des considérations humaines, sociales et environnementales dès les phases conceptuelles. Le projet de réaffectation de l'église Saint-Jean a montré

comment des défis apparemment insurmontables peuvent être transformés en opportunités, en tâchant de rétablir un lien profond entre le bâtiment et la communauté.

En conclusion, ce mémoire a sondé les profondeurs de la convergence entre le *care* et l'*adaptive reuse* dans le contexte de l'église Saint-Jean l'Évangéliste. Il a démontré comment cette démarche, issue de la reconnaissance de la vulnérabilité des corps, peut être traduite en un langage architectural et fonctionnel, apportant ainsi une valeur ajoutée significative à la société. Alors que l'église Saint-Jean incarne un exemple concret de cette approche, il est évident qu'elle peut être étendue à d'autres édifices et secteurs de l'architecture. Cette étude incite à une réflexion profonde sur la manière dont l'architecture peut contribuer à réparer la planète. L'intégration du *care* dans l'architecture offre une vision prometteuse et empreinte de sens pour l'avenir, incitant les praticiens, les chercheurs et les décideurs à travailler ensemble pour façonner un environnement bâti plus inclusif, durable, respectueux des mondes humains et non-humains .

Bibliographie

- About us | Rotor Deconstruction – Reuse of building materials made easy.* (s. d.). Rotor Deconstruction Scrl. Consulté 15 août 2023, à l'adresse <https://rotordc.com/about-us-1>
- AELF (Éd.). (2014). *Nouveau Testament | Evangile de Jésus-Christ selon Saint-Jean—Chapitre 19.* <https://aelf.org/bible/Jn/19>
- Agenda.* (s. d.). Cité Miroir. Consulté 17 mai 2023, à l'adresse <https://www.citemiroir.be/fr/agenda>
- Alié, B. (2022, novembre 30). *Ecole communale Sauvenière : Dix ans d'immersion en allemand—Rtbf.be.* RTBF. <https://www.rtbf.be/article/ecole-communale-sauveniere-dix-ans-dimmersion-en-allemand-11114821>
- Alvarez, A. (2022, décembre). Biens cachet, Toi mon toit. *Sirof, Memoria*(5), 134-137.
- Arrêté du Gouvernement wallon déterminant la liste du patrimoine immobilier exceptionnel de la Wallonie, 62063-PEX-0002-04 35 (2022).
- Augustiniok, N., Plevoets, B., Houbart, C., & Van Cleempoel, K. (2022). Value as a Legal Tool for the Preservation of Monuments in Flanders and Wallonia : Between Conservation and Adaptation. *Historic Environment: Policy and Practice.* <https://doi.org/10.1080/17567505.2022.2148963>
- Avanzo, & Morgante. (1828). *Plan de la ville de Liège, dressé d'après le plan du Cadastre (DONum) [Carte].* Avanzo et Morgante. <https://donum.uliege.be/handle/2268.1/1487>
- AWaP. (2009). *La reconstruction de la place Saint-Lambert—Liège [Document].* Ville de Liège. <https://www.liege.be/fr/vie-communale/projet-de-ville/grands-projets/realisations/la-reconstruction-de-la-place-saint-lambert/la-reconstruction-de-la-place-saint-lambert>
- AWaP. (2023, mars 27). *Inventaire du patrimoine immobilier culturel [Base de donnée].*

https://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php

AWaP. (s. d.). *Inventaire du patrimoine immobilier culturel* [Base de donnée]. Consulté 27 mars 2023, à l'adresse https://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_ipic/index.php

BALaT KIK-IRPA. (s. d.). Consulté 16 juillet 2023, à l'adresse <https://balat.kikirpa.be/results.php?startfrom=1>

Barcellona Corte, M., Bogdan, O., Catsaros, C., Nelles, N., Norman, A., & Wittevrongel, B. (2023). MANIFESTE : Vers une démarche architecturale régénérative. In A. Contesse & Institut Culturel d'Architecture Wallonie-Bruxelles, *Architecture Wallonie-Bruxelles Inventaires#4 2020-2023 vers une démarche architecturale régénérative* (Cellule architecture de la Fédération Wallonie-Bruxelles, p. 13 à 20).

Barral Altet, X. (2000). Le prestige architectural mosan de la ville de Liège à l'époque romane. In J.-L. Kupper & P. George (Éds.), *Liège, autour de l'an mil, : La naissance d'une principauté (Xe-XIIe siècle)* (p. 121-123). Ed. du Perron.

Bechet, M. (2019, septembre 23). *Liège : L'église Saint-Jean l'Évangéliste bientôt restaurée*. La Libre.be. <https://www.lalibre.be/regions/liege/2019/09/23/liege-leglise-saint-jean-levangeliste-bientot-restauree-G3MQG2QWPBFN3DQO2KVB4LHMCQ/>

Bechet, M. (2023, juillet 31). Tram à Liège : La Région débloque 6 millions d'aide supplémentaire pour le commerce. *lavenir.net*. <https://www.lavenir.net/regions/liege/liege/2023/06/30/tram-a-liege-la-region-debloque-6-millions-daide-supplementaire-pour-le-commerce-UGQMVLXIY5AUBKL6WRILT5KNJE/>

Blonden, H.-G. (1816-1881). (1880). *Plan de la ville de Liège*. (DONum) [Carte]. Établissement lithographique de Ch. Claesen. <https://donum.uliege.be/handle/2268.1/1146>

Blonden, H.-G. (1830). *Plan de la ville de Liège. En 1830*. (DONum) [Carte]. Établissement lithographique de Ch. Claesen. <https://donum.uliege.be/handle/2268.1/1504>

Bolle, C. (2018). Liège/Liège : Évolution des bâtiments claustraux de la collégiale Saint-Jean-en- l'isle. In AWaP (Éd.), *Chronique de l'Archéologie wallonne* (p. 125-131). <https://lampspw.wallonie.be/dgo4/tinymvc/apps/caw/views/documents/flippingBook/CAW26/index.html>

Bonnery, A., Hidrio, G., & Mentré, M. (1998). *Jérusalem : Symboles et représentations dans l'Occident médiéval*. Grancher.

Braibant, F. (2023, février 13). *Voici à quoi ressemblera le piétonnier agrandi du centre de Liège* [Presse]. RTBF. <https://www.rtbf.be/article/voici-a-quoi-ressemblera-le-pietonnier-agrandi-du-centre-de-liege-11151422>

- Braun, G., & Hogenberg, Frans. (s. d.). *Leodium : Civitatis Leodiensis Genuina Delineatio, Cuius, Typum Liberalissime Nobis Communicavit, Reverendissimus Et Illustrissimus Princeps Ac Dominus D. Gerardus A Groesbeck, Episcopus Leodiensis, Dux Bullonensis Marchio Francimontensis, Comes Lossensis Etc. Sacri Romani Imperii Princeps*. [Papier]. DONum. Consulté 19 février 2023, à l'adresse <https://donum.uliege.be/handle/2268.1/4053>
- Brydon, D. (Éd.). (2000). *Postcolonialism : Critical Concepts in literary and cultural studies* (Vol. 1). Routledge. <https://doi.org/10.4324/9781003101406>
- Cabeza, L. F., Bai, Q., Bertoldi, P., Kihila, J. M., Lucena, A. F. P., Mata, É., Mirasgedis, S., Novikova, A., & Saheb, Y. (2022). Buildings. In P. R. Shukla, J. Skea, R. Slade, A. Al Khouradajie, R. van Diemen, D. McCollum, M. Pathak, S. Some, P. Vyas, R. Fradera, M. Belkacemi, A. Hasija, G. Lisboa, S. Luz, & J. Malley (Éds.), *Climate Change 2022 : Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (IPCC). Cambridge University Press. doi: 10.1017/9781009157926.011
- Calendar. (2023, Aout). *Folkehuset Absalon*. <https://absaloncph.dk/en/calender/>
- Callen, A. (1984). Sexual Division of Labor in the Arts and Crafts Movement. *Woman's Art Journal*, 5(2), 1-6. JSTOR. <https://doi.org/10.2307/1357958>
- Cellule Cartographie - HB/MD & Ville de Liège - Département de l'Urbanisme. (2017). *Age du bâti* [Carte]. <https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/urbanisme/telechargements/carte-age-du-bati.pdf>
- Charlier, S., & Frankignoulle, P. (2012). Architecture et urbanisme : Les grandes tendances des années 1980. In J. Bawin & J.-P. Duchesne (Éds.), *Les années 1980 à Liège. Art et culture* (p. 29-35). Art&fact.
- Close-Dehin, M. (2006). Du signifiant au signifié : Un autre regard sur les fonts baptismaux dits de Saint-Barthélemy de Liège. In G. Xhayet & R. Halleux, *Études sur les fonts baptismaux de Saint-Barthélemy à Liège* (p. 117-168). Céfal.
- CNRTL. (2012a). *CALVAIRE : Définition de CALVAIRE*. Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. <https://www.cnrtl.fr/definition/calvaire>
- CNRTL. (2012b). *VIVIFIANT : Définition de VIVIFIANT*. Centre National de Ressources Textuelles et Lexicales. <https://www.cnrtl.fr/definition/vivifiant>
- Coomans, T. (2006). Les églises en Belgique. Aspects Architecturaux, enjeux juridiques et approche patrimoniale. In L. K. Morisset, L. Noppen, & T. Coomans, *Quel avenir pour quelles églises ? = What future for which churches?* (p. 41-72). Presses de l'Université du Québec.

Coomans, T. (2015). Églises et usages alternatifs : Un patrimoine d'avenir. *Revue d'histoire du Brabant wallon. Religion, patrimoine, société*, 29(3), 217-237.

Coomans, T. (2019). What can we learn from half a century of experience with redundant churches ? A critical evaluation of a heritage at risk. In F. Capanni (Éd.), *Dio non abita più qui ? Dismissione di luoghi di culto e gestione integrata dei beni culturali ecclesiastici = Doesn't God dwell here anymore? : Decommissioning places of worship and integrated management of ecclesiastical cultural heritage* (p. 59-76). Artemide.

CoToCoCo. (s. d.). Consulté 12 janvier 2023, à l'adresse https://www.diva.uliege.be/cms/c_5807794/fr/cotococo

Cp 007. (1964). [Photographie]. Musée de la Vie Wallonne.

Cp 008. (1964). [Photographie]. Musée de la Vie Wallonne.

Crespin, J.-M. (2018, janvier 2). *Liège : 15 millions pour Sainte-Croix !* DH-net. <https://www.dhnet.be/regions/liege/2018/01/02/liege-15-millions-pour-sainte-croix-HHZDM67WM5EL5P6YQZEG5W3HIA/>

CRIPEL – *L'immigration c'est l'histoire de tous*. (s. d.). Consulté 12 août 2023, à l'adresse <https://cripel.be/>

Cultures en transitions. (2023, mai 8). Cité Miroir. <https://www.citemiroir.be/fr/activite/cultures-en-transitions>

De Witte. (s. d.). *Restauration intérieure du monument de Sint-Carolus-Borromeuskerk à Anvers* [Photo Numérique]. Consulté 18 juillet 2023, à l'adresse https://schilderwerken-dewitte.be/_images/projects/album/11.jpg

Deckers, J. (1981). Notger et la fondation de la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste à Liège. In J. Deckers, *La collégiale Saint-Jean de Liège. Mille ans d'art et d'histoire* (p. 13-19). Pierre Mardaga éditeur.

Declercq, J. (1999a). *Autel à retable majeur—Cliché KN008595 (10073278)* [Négatif couleur]. BALaT KIK-IRPA. <https://balat.kikirpa.be/object/10073278>

Declercq, J. (1999b). *Autel dédié à Saint-Antoine de Padoue—Cliché KN008597 (10073281)* [Négatif couleur]. BALaT KIK-IRPA. <https://balat.kikirpa.be/object/10073281>

Declercq, J. (1999c). *Autel dédié à Saint-Roch de Montpellier—Cliché KN008598 (10073282)* [Négatif couleur]. BALaT KIK-IRPA. <https://balat.kikirpa.be/object/10073282>

Declercq, J. (1999d). *Calvaire (10073447)* [Négatif couleur]. BALaT KIK-IRPA. <https://>

- balat.kikirpa.be/object/10073447
- Declercq, J. (1999e). *La coupole de l'octogone—Cliché KN008591* (10073276) [Négatif couleur]. BALaT KIK-IRPA. <https://balat.kikirpa.be/object/10073276>
- Declercq, J. (1999f). *Porte de la nef—Cliché KN008590* (10073339) [Négatif couleur]. BALaT KIK-IRPA. <https://balat.kikirpa.be/object/10073339>
- Declercq, J. (1999g). *Porte du choeur—Cliché KN008588* (10073337). BALaT KIK-IRPA. <https://balat.kikirpa.be/object/10073337>
- Dehio, G., & von Bezold, G. (1887). *Die kirchliche Baukunst des Abendlandes*. <https://doi.org/10.11588/diglit.11367>
- Delforge, P. (s. d.). *NOTGER | Connaître la Wallonie*. Consulté 17 février 2023, à l'adresse <https://connaîtrelawallonie.wallonie.be/fr/lieux-de-memoire/notger>
- Delville, J.-P., Laffineur-Crépin, M., & Kupper, J.-L. (2008). *Notger et Liège. L'an mil au cœur de l'Europe*. <https://dial.uclouvain.be/pr/boreal/fr/object/boreal%3A96006>
- Dero, K. (2022, janvier 23). *Patrimoine : Logements, musées, hôtels, murs d'escalade... que faire de nos églises désacralisées ?* RTBF. <https://www.rtbf.be/article/patrimoine-logements-musees-hotels-murs-descalade-que-faire-de-nos-eglises-desacralisees-10920342>
- Diocèse de Liège. (2023, mai 1). *Service Objectif 2020 [Avenir des bâtiments du culte]*. Diocèse de Liège – Diözese Lüttich. <https://www.evechedeliege.be/decouvrir-le-diocese/vicariat-general/cellule-objectif-2020-avenir-des-batiments-du-culte/>
- DIVA. (s. d.). Consulté 4 juillet 2023, à l'adresse https://www.diva.uliege.be/cms/c_5764588/en/diva-diva
- DONum : *Dépôt d'Objets Numérisés*. (s. d.). [Base de donnée]. Consulté 20 février 2023, à l'adresse <https://donum.uliege.be/>
- Dujardin, F. (s. d.). *House Jozef · jo taillieu architecten, Filip Dujardin* [Photo Numérique]. Consulté 13 août 2023, à l'adresse <https://divisare.com/projects/474071-jo-taillieu-architecten-filip-dujardin-house-jozef>
- Ecole Saint-Jean*. (s. d.). sainte-veronique. Consulté 19 mai 2023, à l'adresse https://www.sainte-veronique.be/Saint_Jean/pages/historique.html
- Eglise Saint-Jean* (20395). (1852). [Lithographie]. Collections artistiques de l'Université de Liège.
- EHESS (Éd.). (2017). *Église et espace au Moyen Âge. Annales. Histoire, Sciences So-*

- ciales*, 72(1), 95-97. <https://doi.org/10.1017/S0395264917000087>
- Eisazadeh Otahgsaraei, N., Coq, M., & Houbart, C. (2018). *Eglise du Grand-Séminaire. Liège. 2018*. <https://orbi.uliege.be/handle/2268/242380>
- Emond, D. (2021). *Les églises paroissiales en Wallonie : Une gestion au service du réemploi ? Les limites d'un système aux multiples intervenants* [Mémoire de Master, Université de Liège]. <https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/12571>
- Emond, D. (2021). *Les églises paroissiales en Wallonie : Une gestion au service du réemploi ? Les limites d'un système aux multiples intervenants* [Mémoire de Master, Université de Liège]. <https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/12571>
- Falkenstein, L. (2013). Notger et Aix-la-Chapelle. In A. Wilkin & J.-L. Kupper (Éds.), *Evêque et prince : Notger et la Basse-Lotharingie aux alentours de l'an mil* (p. 317-341). Presses universitaires de Liège.
- Fiorani, D., Kealy, L., Musso, S., Plevoets, B., Houbart, C., & Van Cleempoel, K. (2017). *Conservation/adaptation. Keeping alive the spirit of the place. Adaptive reuse of heritage with symbolic value*. EAAE, Hasselt, Belgium. <https://orbi.uliege.be/handle/2268/215061>
- Fisher, B., & Tronto, J. C. (1990). Toward a Feminist Theory of Caring. In E. K. Abel & M. K. Nelson (Éds.), *Circles of Care | Work and Identity in Women's Lives* (p. 35-62).
- Fitz, A., & Krasny, E. (2019). Introduction : Critical Care. Architecture and Urbanism for a Broken Planet. In A. Fitz, E. Krasny, & Architekturzentrum Wien (Éds.), *Critical Care : Architecture and Urbanism for a Broken Planet* (p. 10-22). The MIT Press. <https://doi.org/10.7551/mitpress/12273.001.0001>
- Fleury, C., & de Thoisy, É. (2022). La butée architecturale. In C. Fleury & SCAU, *Soutenir | Ville, architecture et soin* (Pavillon de l'Arsenal).
- Fleury, C., & SCAU. (2022). *Soutenir | Ville, architecture et soin* (Pavillon de l'Arsenal).
- Food*. (s. d.). Jan van Eyck Academie. Consulté 14 août 2023, à l'adresse <https://janvaneyck.local/postacademy/food/>
- Genicot, L. F. (1981). L'octogone de Notger et son avant-corps. In J. Deckers, *La collégiale Saint-Jean de Liège. Mille ans d'art et d'histoire* (p. 47-56). Pierre Mardaga éditeur.
- Giang Nguyen, T., Ali Soomro, T., Huybregts, I., & Dirix, E. (2014). *IPW3 RLICC Collegiate Church Saint-Jean*. KU Leuven.
- Giot, M. (2020, février 5). *Liège : Le début du chantier de rénovation de la collégiale Sainte-Croix est enfin en vue*. RTBF. <https://www.rtb.be/article/liege-le-debut-du->

chantier-de-renovation-de-la-collegiale-sainte-croix-est-enfin-en-vue-10424068

- Giot, M. (2022, janvier 21). *Liège : La Basilique de la Paix sera aussi la plus haute salle d'escalade d'Europe*. RTBF. <https://www.rtf.be/article/liege-la-basilique-de-la-paix-sera-aussi-la-plus-haute-salle-descalade-deurope-10919431>
- Giot, M. (2022, janvier 21). *Liège : La Basilique de la Paix sera aussi la plus haute salle d'escalade d'Europe*. RTBF. <https://www.rtf.be/article/liege-la-basilique-de-la-paix-sera-aussi-la-plus-haute-salle-descalade-deurope-10919431>
- Gobert, T. (1977a). *Liège à travers les ages | Les rues de Liège* (Culture et civilisation, Vol. 10).
- Gobert, T. (1977b). *Liège à travers les ages | Les rues de Liège* (Culture et civilisation, Vol. 11).
- Gochel, L. (2021, mars 27). Le marché «Court-Circuit» quitte Xavier-Neujean pour s'installer place Cathédrale. *sudinfo.be*. <https://www.sudinfo.be/art/768217/article/2021-03-27/le-marche-court-circuit-quitte-xavier-neujean-pour-sinstaller-place-cathedrale>
- Gochel, L. (2022, décembre 12). *Un nouveau parking pour 167 voitures vient d'ouvrir ses portes sur la place Xavier-Neujean à Liège*. *sudinfo.be*. <https://www.sudinfo.be/id589125/article/2022-12-12/un-nouveau-parking-pour-167-voitures-vient-douvrir-ses-portes-sur-la-place>
- Gochel, L. (2022, juillet 16). 11 millions d'euros pour indemniser les commerçants liégeois impactés par le tram : La Région wallonne délie les cordons de la bourse pour Liège. *La Meuse*.
- Guyer, P. (1982). Kant's Distinction between the Beautiful and the Sublime. *The Review of Metaphysics*, 35(4), 753-783. JSTOR.
- Hall, S. (1999). Whose Heritage ? Un-setteling « the heritage »,re-imagining the post-Nation. *Third Text*, 13(49), 3-13. <https://doi.org/10.1080/09528829908576818>
- Hamington, M. (2012). Care ethics and corporeal inquiry in patient relations. In *The international Journal of feminist approaches To Bioethics* (Vol. 5, p. 52-69).
- Heber-Suffrin, F., & Wagner, A. (2013). Notger et le modèle urbain en lotharingie. In A. Wilkin & J.-L. Kupper (Éds.), *Evêque et prince : Notger et la Basse-Lotharingie aux alentours de l'an mil* (p. 297-305). Presses universitaires de Liège.
- Henrard, D., Anslijn, J.-N., Baudry, A., Coura, G., Cremer, S., Maggi, C., Mora-Dieu, G., & Wilmet, A. (2021). L'avant-corps de la collégiale Saint-Jean l'Évangéliste à Liège : Premiers résultats de l'étude du bâti. *Archaeologia Mediaevalis*.

- Henrard, D., Mora-Dieu, G., & Léotard, J.-M. (2018). Liège/Liège : Des fosses de coulée de cloches en bronze dans l'environnement direct de la collégiale Saint-Jean et sur la place Saint-Lambert. In AWaP (Éd.), *Chronique de l'Archéologie wallonne* (p. 107-113). <https://lampspw.wallonie.be/dgo4/tinymce/apps/caw/views/documents/flippingBook/CAW26/index.html>
- Henrard, D., Mora-Dieu, G., Coura, G., & Léotard, J.-M. (2018). Liège/Liège : Sondages archéologiques à la collégiale Saint-Jean. La genèse du cloître à galeries et le réfectoire, également appelé « chapelle des bénéficiaires ». In AWaP (Éd.), *Chronique de l'Archéologie wallonne* (p. 131-138). <https://lampspw.wallonie.be/dgo4/tinymce/apps/caw/views/documents/flippingBook/CAW26/index.html>
- Historique - 1811 : Premiers cours universitaires*. (s. d.). uliege.be. Consulté 19 mai 2023, à l'adresse https://www.uliege.be/cms/c_9264639/fr/historique-1811-premiers-cours-universitaires
- Historique—Depuis le 11e siècle « L'Athènes du Nord »*. (s. d.). uliege.be. Consulté 19 mai 2023, à l'adresse https://www.uliege.be/cms/c_9264636/fr/historique-depuis-le-11eme-siecle-l-athenes-du-nord
- Historique. (s. d.). [Billet]. *Le tram*. Consulté 17 mai 2023, à l'adresse <https://letram.be/historique/>
- Hopkins, A. (1997). Plans and Planning for S. Maria della Salute, Venice. *The Art Bulletin*, 79(3), 440-465. <https://doi.org/10.2307/3046261>
- Horsch, W. (2014). *Chapelle palatine d'Aix-la-Chapelle—Aix-la-Chapelle, Deutschland* [Photo Numérique]. https://commons.wikimedia.org/wiki/File:Aachen,_Innenarchitektur_der_Pfalzkapelle.jpg
- Houbart, C. (2014). *L'église Sainte-Croix (Liège) : Scénarios pour l'avenir d'un patrimoine exceptionnel menacé*. <https://orbi.uliege.be/handle/2268/168466>
- Houbart, C. (2021). La fabrique de la Charte de Venise. *Monumental: Revue Scientifique et Technique des Monuments Historiques*, 2. <https://orbi.uliege.be/handle/2268/267600>
- Houbart, C. (2022). *De la tour d'ivoire à la place publique. Quel avenir pour les experts du patrimoine?*
- Høyer Mikkelsen, H. (s. d.). *Absalon kirke* [Photographie]. Consulté 18 juin 2023, à l'adresse <https://www.troldtekt.dk/referencer/kultur/absalon-folkehus/>
- Huhn, C. (s. d.-a). *Ch025_281.700x714.jpg* [Photo]. Consulté 14 juillet 2023, à l'adresse https://bigbeautifulbuildings.de/site/assets/files/3503/ch025_281.700x714.jpg
- Huhn, C. (s. d.-b). *Ch025_323.1000x0.jpg* [Photo Numérique]. Consulté 14 juil-

- let 2023, à l'adresse https://bigbeautifulbuildings.de/site/assets/files/3503/ch025_323.1000x0.jpg
- Il faut créer 15.000 logements de plus à Liège d'ici 2030.* (2019, juillet 5). sudinfo.be. <https://www.sudinfo.be/art/408930/article/2019-07-05/il-faut-creer-15000-logements-de-plus-liege-dici-2030>
- IPCC. (2022). *Climate Change 2022 : Mitigation of Climate Change. Contribution of Working Group III to the Sixth Assessment Report of the Intergovernmental Panel on Climate Change* (P. R. Shukla, J. Skea, R. Slade, A. Al Kouradajie, R. van Diemen, D. McCollum, M. Pathak, S. Some, P. Vyas, R. Fradera, M. Belkacemi, A. Hasija, G. Lisboa, S. Luz, & J. Malley, Éd.s.). Cambridge University Press. doi: 10.1017/9781009157926
- IRPA. (1953a). *Autel dédié à la Vierge de l'Immaculée Conception—Cliché B147213* (10073280) [Négatif monochrome]. BALaT KIK-IRPA. <https://balat.kikirpa.be/object/10073280>
- IRPA. (1953b). *Autel dédié à la Vierge Marie—Cliché B147234* (10073279) [Négatif monochrome]. BALaT KIK-IRPA. <https://balat.kikirpa.be/object/10073279>
- IRPA. (1953c). *Autel dédié à Saint-Joseph—Cliché B147249* (10073284) [Négatif monochrome]. BALaT KIK-IRPA. <https://balat.kikirpa.be/object/10073284>
- IRPA. (1953d). *Autel dédié au Sacré-Coeur—Cliché B147244* (10073283) [Négatif monochrome]. BALaT KIK-IRPA. <https://balat.kikirpa.be/object/10073283>
- IRPA. (1953e). *Le carrelage de sol de l'octogone—Cliché B148193* (10073273) [Négatif monochrome]. BALaT KIK-IRPA. <https://balat.kikirpa.be/object/10073273>
- IRPA. (1953f). *Les arcades de l'octogone—Cliché B148192* (10073261) [Négatif monochrome]. BALaT KIK-IRPA. <https://balat.kikirpa.be/object/10073261>
- IRPA. (1953g). *L'Orgue—Cliché B148194* (10073459) [Négatif monochrome]. BALaT KIK-IRPA. <https://balat.kikirpa.be/object/10073459>
- IRPA. (1953h). *Vue du déambulatoire côté N.-O. - cliché B147211* (10073259) [Négatif monochrome]. BALaT KIK-IRPA. <https://balat.kikirpa.be/object/10073259>
- IRPA. (1954a). *Cave de la sacristie—Cliché B153672* (10073259) [Négatif monochrome]. BALaT KIK-IRPA. <https://balat.kikirpa.be/object/10073259>
- IRPA. (1954b). *Vue du chœur vers la nef—Cliché B150317* (10073259) [Négatif monochrome]. BALaT KIK-IRPA. <https://balat.kikirpa.be/object/10073259>
- IRPA. (1954c). *Vue gén. Sud : La rotonde et départ du chœur* (10073259) [Négatif monochrome]. BALaT KIK-IRPA. <https://balat.kikirpa.be/object/10073259>

- IRPA. (1977). *Sedes Sapientiae—Cliché G001366* (10073438) [Négatif couleur]. BALaT KIK-IRPA. <https://balat.kikirpa.be/object/10073438>
- Jamion, S. (2000). Neujean Léonard, Xavier. In P. Delforge, P. Destatte, & M. Libon, *Encyclopédie du Mouvement wallon* (Vol. 2, p. 1171). Institut Jules Destrée.
- Josse, M. (1981). Aux origines : L'Île de la Cité; son peuplement. In J. Deckers, *La collégiale Saint-Jean de Liège. Mille ans d'art et d'histoire* (p. 7-12). Pierre Mardaga éditeur.
- Juillet sera probablement le mois le plus chaud jamais enregistré, selon l'OMM | ONU Info. (2023, juillet 27). [Nation Unies]. *ONU info*. <https://news.un.org/fr/story/2023/07/1137182>
- Kairis, P.-Y. (2018). Quelques réflexions sur la désaffectation des églises. In Negin Eisazadeh Otaghsaraei, M. Coq, & C. Houbart, *Eglise du Grand-Séminaire. Liège. 2018* (p. 6-10). ULiège - Université de Liège. <https://orbi.uliege.be/handle/2268/242380>
- Krasny, E. (2019). Architecture and Care. In A. Fitz, E. Krasny, & Architekturzentrum Wien (Éds.), *Critical Care : Architecture and Urbanism for a Broken Planet* (p. 33-41). The MIT Press. <https://doi.org/10.7551/mitpress/12273.001.0001>
- Krautheimer, R. (1942a). Introduction to an « Iconography of Mediaeval Architecture ». *Journal of the Warburg and Courtauld Institutes*, 5, 1-33. <https://doi.org/10.2307/750446>
- Krautheimer, R. (1942b). The Carolingian Revival of Early Christian Architecture. *The Art Bulletin*, 24(1), 1-38. <https://doi.org/10.1080/00043079.1942.11408953>
- Kummer. (1852). *Nouveau plan de la ville de Liège indiquant l'amélioration du régime de la Meuse d'après le projet de Mr. L'ingénieur en chef Kummer*. (DONum) [Carte]. Etablissement lithographique de Dque Avanzo. <https://donum.uliege.be/handle/2268.1/1488>
- Kupper, J.-L. (2013). Exposé Inaugural | L'évêque de Liège Notger : Hier et aujourd'hui. In A. Wilkin & J.-L. Kupper (Éds.), *Evêque et prince : Notger et la Basse-Lotharingie aux alentours de l'an mil* (p. 7-15). Presses universitaires de Liège.
- L'asbl Les Grignoux*. (2023). Les Grignoux - Cinémas Le Parc - Churchill - Sauvenière - Caméo L'asbl Les Grignoux. <https://www.grignoux.be/fr/lasbl-les-grignoux>
- Labadi, S., Giliberto, F., Rosetti, I., Shetabi, L., & Yildirim, E. (2022, juillet). *Patrimoine et objectifs de développement durable : Orientations stratégiques à l'intention des acteurs du patrimoine et du développement* [Monographie]. ICOMOS. <https://openarchive.icomos.org/id/eprint/2768/>

- Lambert, V. (s. d.). *Plus de 175 ans d'histoire ... - DIC Collège*. dic-college. Consulté 19 mai 2023, à l'adresse <https://www.dic-college.be/plus-de-175-ans-dhistoire/>
- Le Centre Situation en 1845*. (1845). [Carte]. GAR - Archives d'architecture (ULiège).
- Le Centre Situation en 1862*. (1862). [Carte]. GAR - Archives d'architecture (ULiège).
- Le Centre Situation en 1883*. (1883). [Carte]. GAR - Archives d'architecture (ULiège).
- Le Centre Situation en 1912*. (1912). [Carte]. GAR - Archives d'architecture (ULiège).
- Le Centre Situation en 1938*. (1938). [Carte]. GAR - Archives d'architecture (ULiège).
- Le Centre Situation en 1950*. (1950). [Carte]. GAR - Archives d'architecture (ULiège).
- Le Loup, R. (1738). *Vue de l'église Saint-Jean en Isle à Liège* [Gravure].
- Le Rouge, G.-L. (1750). *Plan de Liège*. (DONum) [Carte]. Chez le Sr. Le Rouge. <https://donum.uliege.be/handle/2268.1/1499>
- Le tracé. (s. d.). [Billet]. *Le tram*. Consulté 17 mai 2023, à l'adresse <https://letram.be/le-trace/>
- Les espaces*. (2017, février 9). Cité Miroir. <https://www.citemiroir.be/fr/les-espaces>
- Liège : La place Xavier Neujean entame sa mue*. (2014, décembre 8). sudinfo.be. <https://www.sudinfo.be/art/1165963/article/2014-12-08/liege-la-place-xavier-neujean-entame-sa-mue>
- Lohrmann, D. (2013). Les innovations hydrauliques à l'époque de Notger de Liège (972-1008). In A. Wilkin & J.-L. Kupper (Éds.), *Evêque et prince : Notger et la Basse-Lotharingie aux alentours de l'an mil* (p. 37-49). Presses universitaires de Liège.
- Longrie, T. (2020, octobre 28). *8 kots destinés à des étudiants qui ont des moyens limités sur les 81 prévus à la place du Central Park à Liège*. lavenir.net. <https://www.lavenir.net/regions/liege/liege/2020/10/28/8-kots-destines-a-des-etudiants-qui-ont-des-moyens-limites-sur-les-81-prevus-a-la-place-du-central-park-a-liege-G5527EK2ZJCZROLKMCZUX4JRTE/>
- Lory, J. (1977). L'enseignement libre vu par les libéraux dans l'enquête scolaire parlementaire de 1880-1884. In J. Préaux (Éd.), *Xe anniversaire de l'institut d'histoire du Christianisme de l'université Libre de Bruxelles 22-23 avril 1976* (p. 223-239). édition de l'université de Bruxelles.
- Massart, C. (2014). *Liège : Inauguration de la Cité Miroir sur le site des anciens Bains de la Sauvenière* [Presse]. RTBF. <https://www.rtf.be/article/liege-inauguration->

de-la-cite-miroir-sur-le-site-des-anciens-bains-de-la-sauveniere-8174949

Mérian, M. (1647). *Léodium. Liège. Lutich*. (Trésors de la Cathédrale de Liège) [Carte].

Nagel & Co. (2012). *La Belgique. Liège 1950 old vintage map plan graphique Photo Stock* (Alamy) [Carte]. <https://www.alamyimages.fr/la-belgique-liege-1950-old-vintage-map-plan-graphique-image336174583.html>

Nations Unies. (2015, septembre 25). *L'Assemblée générale adopte un Programme de développement durable ambitieux pour « transformer notre monde » d'ici à 15 ans* | UN Press. Nations Unies. <https://press.un.org/fr/2015/ag11688.doc.htm>

Nos objectifs. (s. d.). [openchurches.eu](https://openchurches.eu/fr/pages/nos-objectifs). Consulté 15 mai 2023, à l'adresse <https://openchurches.eu/fr/pages/nos-objectifs>

*O3—Complexe Opéra—Espace U*Liège-Opéra et Centre d'information. (s. d.). [campus.uliege.be](https://www.campus.uliege.be/). Consulté 19 mai 2023, à l'adresse https://www.campus.uliege.be/cms/c_5898215/fr/o3-complexe-opera-espace-uliege-opera-et-centre-d-information

Opéra Royal de Wallonie. (2023, mai 19). [operaliege](https://www.operaliege.be/infos-pratiques/acces/). <https://www.operaliege.be/infos-pratiques/acces/>

Parcum. (2023). *Databank herbestemming kerken* [Base de donnée]. [Parcum.be](https://www.parcum.be/nl/herbestemming-kerken/p3). <https://www.parcum.be/nl/herbestemming-kerken/p3>

Peyrouzère, F. (2018). L'appel du Sensible. Expérience esthétique & care au sein des écosystèmes urbains. In R. D'Arienzo & C. Younès, *Synergies urbaines : Pour un métabolisme collectif des villes*. Métis Presses.

Plevoets, B., & Prina, D. N. (2017). Introduction. In D. Fiorani, L. Kealy, S. Musso, C. Houbart, & K. Van Cleempoel, *Conservation/adaptation. Keeping alive the spirit of the place. Adaptive reuse of heritage with symbolic value*. EAAE, Hasselt, Belgium. <https://orbi.uliege.be/handle/2268/215061>

Plevoets, B., & Van Cleempoel, K. (2019). *Adaptive reuse of the built heritage : Concepts and cases of an emerging discipline*. Routledge.

Polain, E. (1932). La formation territoriale de la Cité de Liège. *Revue du Nord*, 18(71), 161-180. <https://doi.org/10.3406/rnord.1932.6075>

Pressouyre, S. (1969). Hans- Rudolf Heyer. Gaetano Matteo Pisoni. Leben, Werk und Stellung in der Auseinandersetzung zwischen der Architektur des Spätbarocks und des Frühklassizismus. [Compte-rendu]. In F. Salet & A. Erlande-Brandenburg, *Bulletin Monumental* (Vol. 127, n°3, p. 257-258). Persée - Portail des revues scientifiques en SHS. https://www.persee.fr/doc/bulmo_0007-473x_1969_num_127_3_4985_t1_0257_0000_2

- Projectbureau Herbestemming Kerken*. (s. d.). Consulté 26 octobre 2022, à l'adresse <https://www.herbestemmingkerken.be/pages/Projectbureau.aspx>
- Projet de Ville 2012-2022*. (2013, mai 21). [Document]. Ville de Liège. <https://www.liege.be/fr/vie-communale/projet-de-ville/projet-de-ville-2012-2022/projet-de-ville-2012-2022>
- Promenade de la Sauvenière* (1990). (s. d.). [Estampe - lithographie couleurs]. Collections artistiques de l'Université de Liège.
- Puig de la Bellacasa, M. (2017). *Matters of Care : Speculative Ethics in More Than Human Worlds* (University of Minnesota Press). Liens Socio.
- Qui sommes-nous ? (s. d.). *Ceinture Aliment-Terre Liégeoise*. Consulté 12 août 2023, à l'adresse <https://www.catl.be/qui-sommes-nous/>
- Quinton, A. (1961). Burke on the Sublime and Beautiful. *Philosophy*, 36(136), 71-73. JSTOR.
- Rambert, F. (2019). Architecture, la recherche par le projet. *FabricA*, 13, 10.
- Rebois, D., & Rollot, M. (2014). Upcycler l'urbain : Quelles opportunités en jeu ? In R. D'Arienzo & C. Younès, *Recycler l'urbain : Pour une écologie des milieux habités*. MétisPresses.
- Rebts, M.-E. (2020, décembre 15). *Plusieurs projets pour transformer des églises*. Le Soir. <https://www.lesoir.be/342696/article/2020-12-15/plusieurs-projets-pour-transformer-des-eglises>
- Reporterre. (s. d.). *Reporterre, le média de l'écologie*. Reporterre, le média de l'écologie. Consulté 28 juillet 2023, à l'adresse <https://reporterre.net/>
- Restauration de la tour et des deux tourelles de l'Eglise Saint-Jean l'Evangeliste*. (s. d.). [Actualité]. Ville de Liège. Consulté 20 mai 2023, à l'adresse <https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/travaux/actualites/restauration-de-la-tour-et-des-deux-tourelles-de-l2019eglise-saint-jean-l2019evangeliste>
- Revive Heritage*. (s. d.). [Institutionnel]. Liege Université | Diva. Consulté 5 janvier 2023, à l'adresse https://www.diva.uliege.be/cms/c_5807817/fr/revive-heritage
- Riché, P. (2013). Notger et Gerbert. In A. Wilkin & J.-L. Kupper (Éds.), *Evêque et prince : Notger et la Basse-Lotharingie aux alentours de l'an mil* (p. 343-353). Presses universitaires de Liège.
- Riché, P. (2013). Notger et Gerbert. In A. Wilkin & J.-L. Kupper (Éds.), *Evêque et prince : Notger et la Basse-Lotharingie aux alentours de l'an mil* (p. 343-353). Presses universitaires de Liège.

- Ringhoffer, F. (2019). *Quelles visions du monde ont conduit au projet du tram de Liège? Analyse des inégalités environnementales grâce à la technique d'enquête* [Mémoire de Master, Liège]. <https://matheo.uliege.be/handle/2268.2/6859>
- Roggema, R. (2016). Research by design : Proposition for a methodological approach. *Urban science*, 1(1), 2.
- Saint-Benoît | Saint-Servais*. (s. d.). stbenoitstservais. Consulté 19 mai 2023, à l'adresse <https://stbenoitstservais.be/historique.php>
- Salamon, L. (2023, mars 6). *Des citoyens inquiets face au projet de transformation de la basilique de Cointe en salle d'escalade*. sudinfo.be. <https://www.sudinfo.be/id628450/article/2023-03-06/des-citoyens-inquiets-face-au-projet-de-transformation-de-la-basilique-de-cointe>
- Schwarte, L. (2019). *Philosophie de l'architecture* (O. Mannoni, Trad.; Zones). <https://www.editions-zones.fr/livres/philosophie-de-larchitecture/>
- SmallTalk 36—Herbestemink Kerken*. (2020). Trace TV UHasselt. https://www.vlaamsbouwmeester.be/sites/default/files/uploads/SmallTalk%2036_tv%20TRACE%20%2820200113%29_web.pdf
- Spivak, G. C. (1985). The Rani of Sirmur : An Essay in Reading the Archives. *History and Theory*, 24(3), 247-272.
- SPW Territoire—Inventaires—Dossier 62063-CLT-0005-01*. (s. d.). Consulté 2 avril 2023, à l'adresse https://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_thema/index.php/dossier/view/BC_PAT/62063-CLT-0005-01
- SPW Territoire—Inventaires—Dossier 62063-CLT-0604-01*. (s. d.). Consulté 3 avril 2023, à l'adresse https://lampspw.wallonie.be/dgo4/site_thema/index.php/dossier/view/BC_PAT/62063-CLT-0604-01
- SPW. (2021, novembre 29). *Plan Communal de Mobilité—Liège*. Liege.be. <https://www.liege.be/fr/vie-communale/services-communaux/mobilite/plan-communal-de-mobilite/plan-communal-de-mobilite>
- SPW. (2022). *Orthophotographie de la Wallonie* [Base de donnée]. WalOnMap. <http://geoportail.wallonie.be/walonmap>
- Stiennon, P. (1981). La nouvelle église baroque Saint-Jean l'Évangéliste (1752-1770). In J. Deckers, *La collégiale Saint-Jean de Liège. Mille ans d'art et d'histoire* (p. 85-112). Pierre Mardaga éditeur.
- Stiennon, P. (1986). Contribution à l'étude des églises de Liège (XVI^e—XVIII^e siècles). *Revue du Nord*, 68(271), 893-928. <https://doi.org/10.3406/rnord.1986.4264>
- Suttor, M. (1989). Étude historique d'hydrologie fluviale : L'exemple de la Meuse. *Bull.*

- Soc. Géog. Liège*, 25, 159-174.
- Tafelkirche Heilige Familie Oberhausen*. (s. d.). Baukunst-Nrw. Consulté 14 août 2023, à l'adresse <http://www.baukunst-nrw.de/objekte/Tafelkirche-Heilige-Familie-Oberhausen--2514.htm>
- Thibaut, P. (2017). *Les Bains de la Sauvenière* [Mémoire de Master]. Université de Liège.
- Tritsmans, B. (2023, juillet). Ville d'Anvers—Aquafin—Waterlink, Rues-Jardin, Anvers. *A+ 302 Tackling Water at the source*, 64-69.
- Tronto, J. C. (1993). *Moral Boundaries : A Political Argument for an Ethic of Care* (Routledge).
- Tronto, J. C. (2022). Vers une architecture du ménagement. In J. Massoubre & M. Paquot (Trad.), *Soutenir | Ville, architecture et soin* (Pavillon de l' Arsenal, p. 251-254).
- Ulrix, F. (1981). A la recherche du tombeau de Notger. In J. Deckers, *La collégiale Saint-Jean de Liège. Mille ans d'art et d'histoire* (p. 141-147). Pierre Mardaga éditeur.
- Valorisation de 11 biens à haute valeur patrimoniale*. (2023, mai 15). Wallonie. <https://www.wallonie.be/fr/actualites/valorisation-de-11-biens-haute-valeur-patrimoniale>
- Van Cleempoel, K., Plevoets, B., Broekx, J., Scheipers, M., Heynicks, S., Vande Keere, N., & Verplaetse, R. (2017). *Studiedag Projectbureau Herbestemming Kerken | Onderzoek naar de toekomstmogelijkheden voor de Vlaamse parochiekerken | 4 december 2017*. https://www.vlaamsbouwmeester.be/sites/default/files/uploads/LEZING%20TV%20TRACE%20%28uhasselt%29_bis.pdf
- Vande Keere, N., & Plevoets, B. (2018a). Adaptive Reuse of Parish Churches in Flanders : Trace as a Design Method. In Negin Eisazadeh Otaghsaraei, M. Coq, & C. Houbart, *Eglise du Grand-Séminaire. Liège. 2018* (p. 11-15). ULiège - Université de Liège. <https://orbi.uliege.be/handle/2268/242380>
- Vande Keere, N., & Plevoets, B. (2018b). Heritage without heirs? Reconnecting church and community through adaptive reuse. In *Conference 2018 – Proceedings Witzenhäuser : Interpret Europe which churches?* (p. 195-207). Presses de l'Université du Québec. <https://documentserver.uhasselt.be/handle/1942/25855>
- Vande Keere, N., Plevoets, B., & Goyvaerts, S. (2020). 'Wherever a few should gather'. The Liturgical Movement and Vatican II as a source for architectural transformation of churches in the context of adaptive reuse. *Actas de Arquitectura Religiosa Contemporánea*, 7. <https://doi.org/10.17979/aarc.2020.7.0.6289>
- Viganò, P. (Éd.). (2020). Palimpsest Metaphor : Figures and Spaces of the Contemporary Project. *Urban Planning*, 2(5), 167-171. <https://doi.org/10.17645/up.v5i2.3251>

Ville de Liège. (2009). *Histoire de Liège* [Document]. Ville de Liège. <https://www.liege.be/fr/decouvrir/tourisme/decouvrir-liege/histoire-de-liege/histoire-de-liege>

Vivre la Sauvenière. (s. d.). Trianon - Vivre la Sauvenière. Consulté 19 mai 2023, à l'adresse <https://www.letrianon.be/>

Voici pourquoi le chantier du tram à Liège a failli être à l'arrêt complet : Une entreprise en proie à des difficultés financières. (2022, octobre 19). [lavenir.net](https://www.lavenir.net/regions/liege/liege/2022/10/19/voici-pourquoi-le-chantier-du-tram-a-liege-a-failli-etre-a-larret-complet-une-entreprise-en-proie-a-des-difficultes-financieres-HRB3K3ZCTJDCZPWPPYNQUFT22M/). <https://www.lavenir.net/regions/liege/liege/2022/10/19/voici-pourquoi-le-chantier-du-tram-a-liege-a-failli-etre-a-larret-complet-une-entreprise-en-proie-a-des-difficultes-financieres-HRB3K3ZCTJDCZPWPPYNQUFT22M/>

Vue de Liège—Vue du bras de la Sauvenière vers 1810 (40984). (s. d.). [Photographie d'un lavis]. Collections artistiques de l'Université de Liège.

Vue du Boulevard de la Sauvenière (20255). (s. d.). [Photographie d'un lavis]. Collections artistiques de l'Université de Liège.

Vue prise du cloître : La tour face Ouest—Cliché B045616 (10073259). (1943). [Négatif monochrome]. BALaT KIK-IRPA. <https://balat.kikirpa.be/object/10073259>

Warzée, C. (2011). *Le livre d'or des quartiers Avroy-Sauvenière : Des bras de meuse aux boulevards d'aujourd'hui*. Noir Dessin production.

Wittkower, R. (1958). *Art and architecture in Italy : 1600 to 1750*. Penguin Books.

Wittkower, R. (1971). *Architectural principles in the age of humanism*. W. W. Norton.

Zielinski, A. (2010). L'éthique du care. Une nouvelle façon de prendre soin. *Études*, 413(12), 631-641. <https://doi.org/10.3917/etu.4136.0631>

Table des figures

Figure 0. Titre

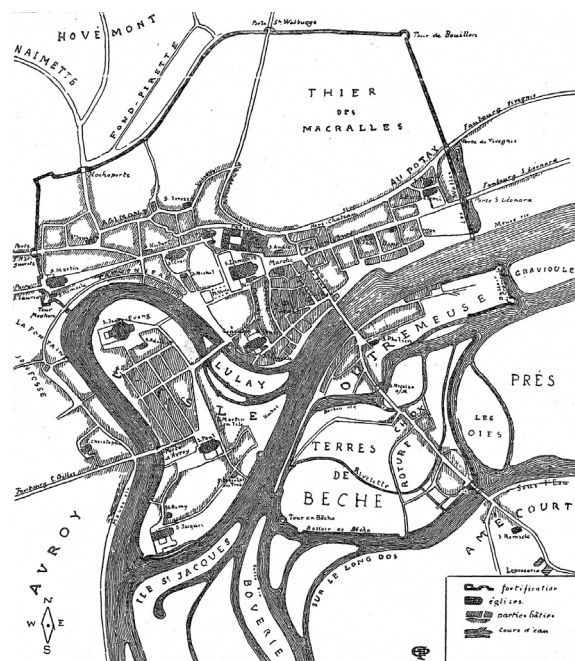
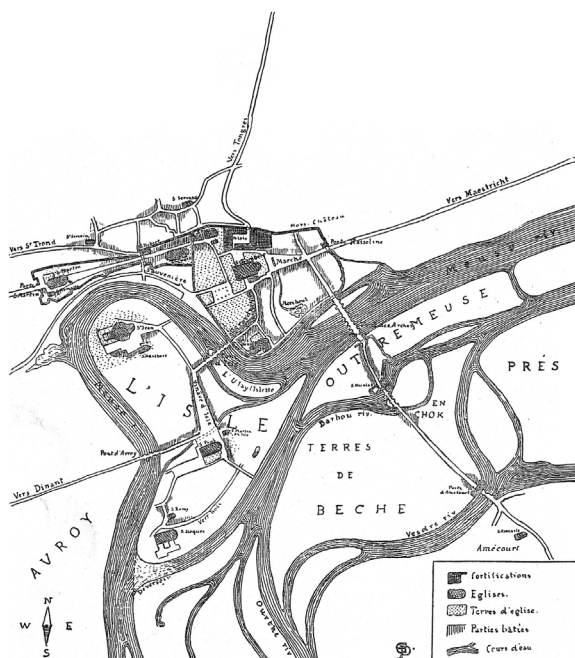


Figure 1. Liège au XI^e siècle (Polain, 1932)

Figure 2. Liège au XIII^e siècle (Polain, 1932)

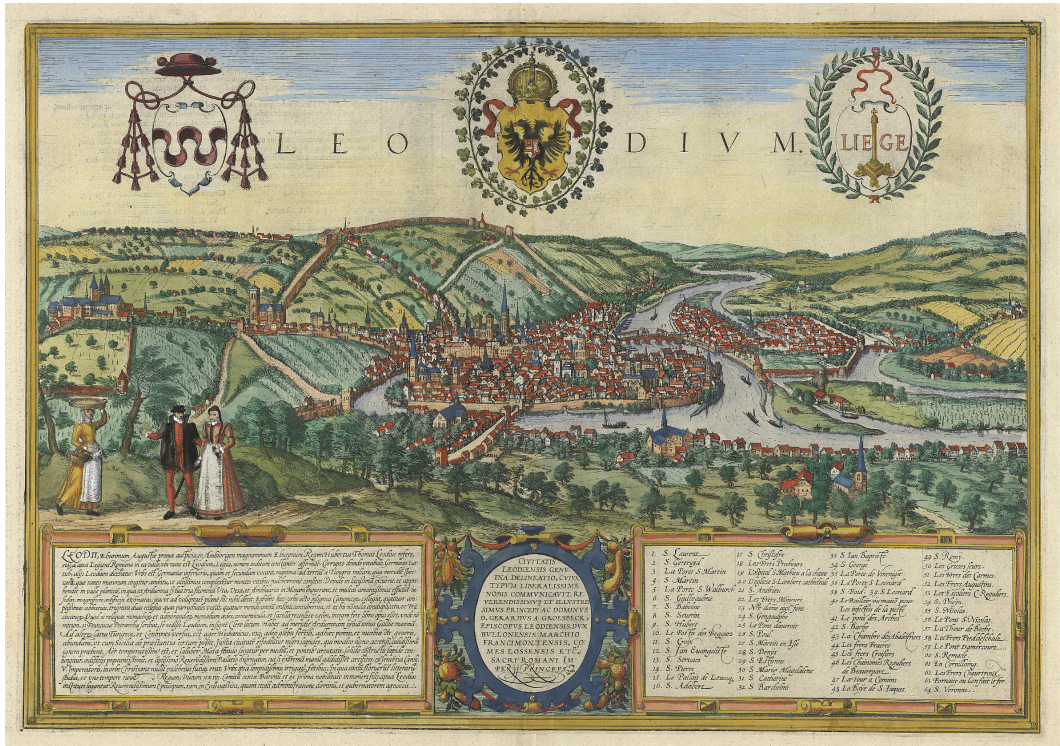


Figure 3. Liège au XVIe siècle (Braun & Hogenberg, s. d.)
 Leodium : Civitatis Leodiensis Genuina Delineatio, Cuius, Tytum Liberalissime Nobis Communicavit, Reverendissimus
 Et Illustrissimus Princeps Ac Dominus D. Gerardus A Groesbeck, Episcopus Leodiensis, Dux Bullonensis Marchio
 Francimontensis, Comes Lossensis Etc. Sacri Romani Imperii Princeps.

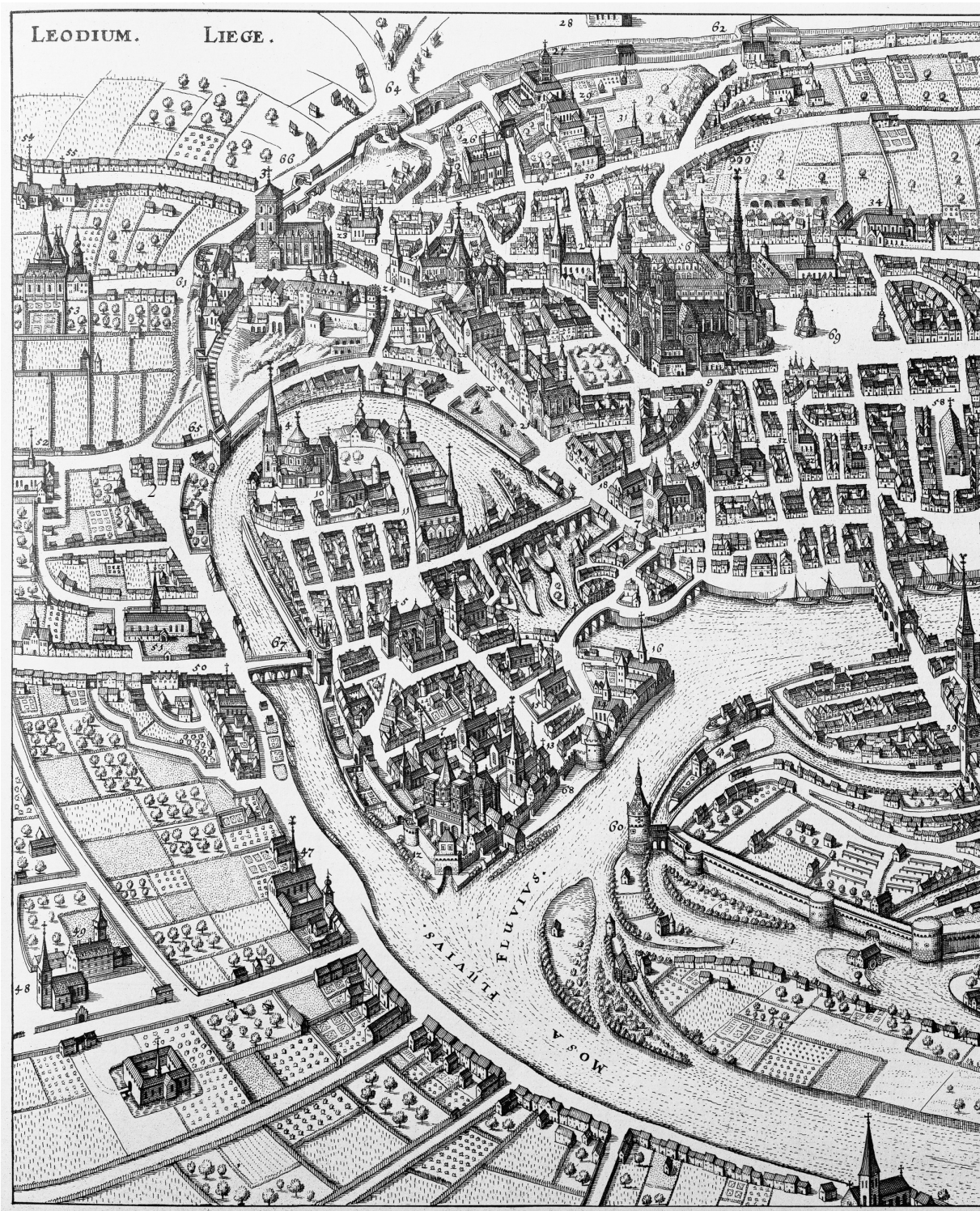


Figure 4. Leodium. Liège. Lutich. en 1647 d'après M. Mérian © Trésors de la Cathédrale de Liège





Figure 5. Plan de la Ville de Liège en 1830 qui présente les aménagements à venir sur le tracé de la Meuse (Blonden, 1830)





Figure 7. Plan de la Ville de Liège en 1880 (Blonden, 1880)

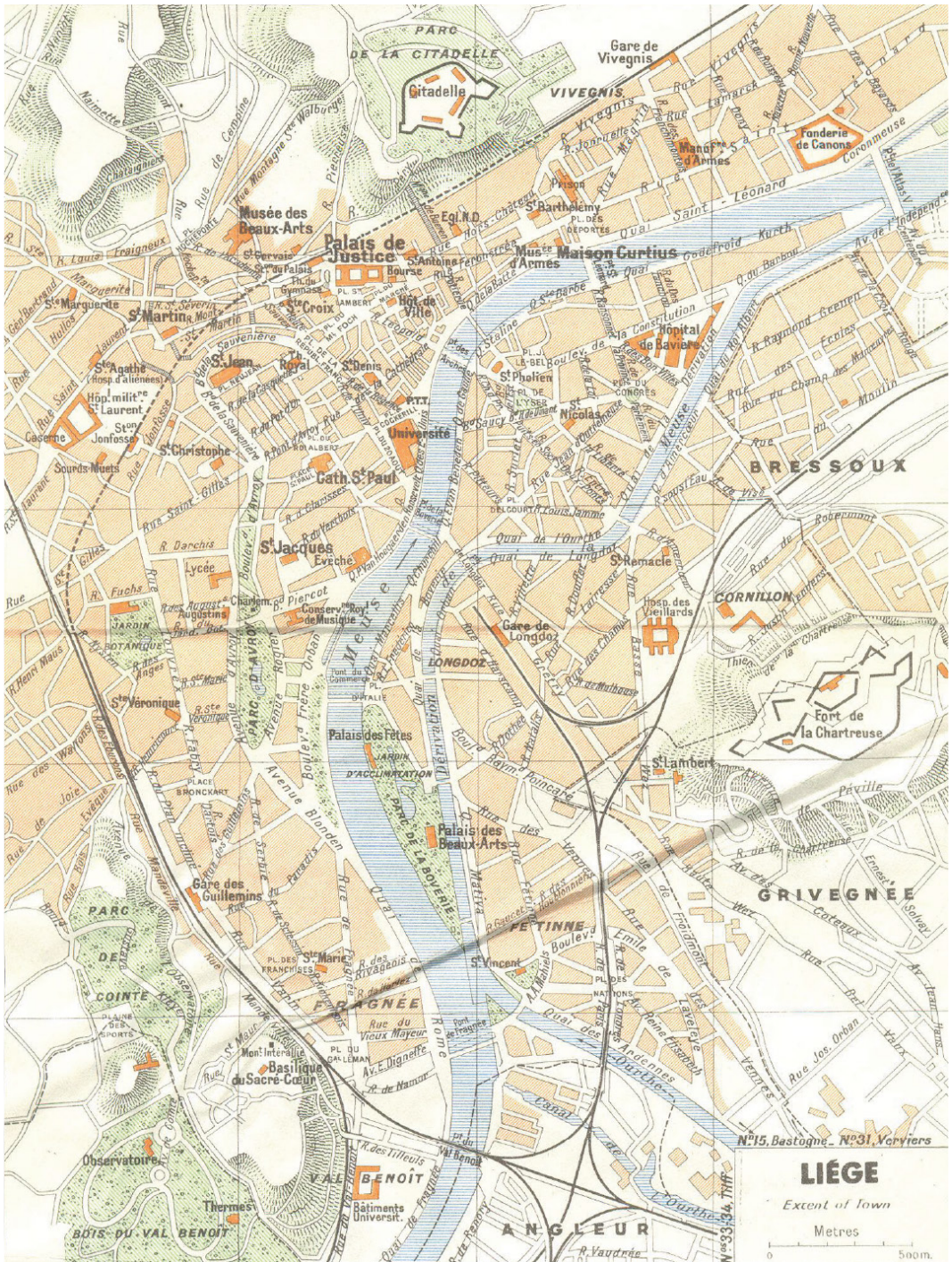


Figure 8. Liège en 1950 (Nagel & Co., 2012) © Alamy



Figure 9. Orthophotographie de Liège en 2022 © SPW (2022) | SPF Finance, IGN SPW



Figure 12. Plan de la Ville de Liège en 1828 (Avanzo & Morgante, 1828)



Figure 13. *Vue du Boulevard de la Sauvenière*
© Collections artistiques de l'Université de Liège



Figure 14. Promenade de la Sauvenière © Collections artistiques de l'Université de Liège



Figure 15. Le centre situation en 1845 © GAR - Archives d'architecture



Figure 16. Eglise Saint-Jean [la place Saint-Jean occupée par le marché aux légumes en 1852]
© Collections artistiques de l'Université de Liège



Figure 20. Le centre situation en 1938 © GAR - Archives d'architecture
Figure 21. Le centre situation en 1950 © GAR - Archives d'architecture



Figure 22. cp 007, 1964 © Musée de la Vie Wallonne. *note: Photo aérienne de l'église Saint-Jean et du bâtiment des bains*

Figure 23. cp 008, 1964 © Musée de la Vie Wallonne

note: Photo aérienne de l'église Saint-Jean et du bâtiment des bains (en arrière plan à droite)



Figure 24. Orthophotographie de Liège en 1971 © SPW (2022) | SPF Finance, IGN SPW
Figure 25. Orthophotographie de Liège en 1994 © SPW (2022) | SPF Finance, IGN SPW



Figure 26. Orthophotographie de Liège en 2015 © SPW (2022) | SPF Finance, IGN SPW
Figure 27. Orthophotographie de Liège en 2022 © SPW (2022) | SPF Finance, IGN SPW

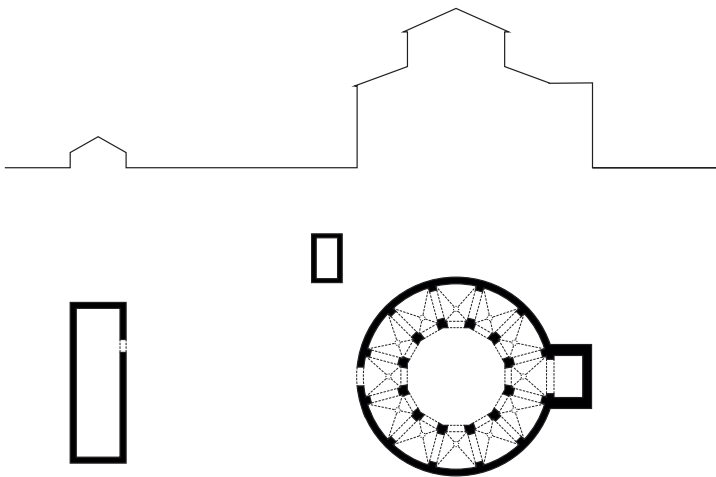
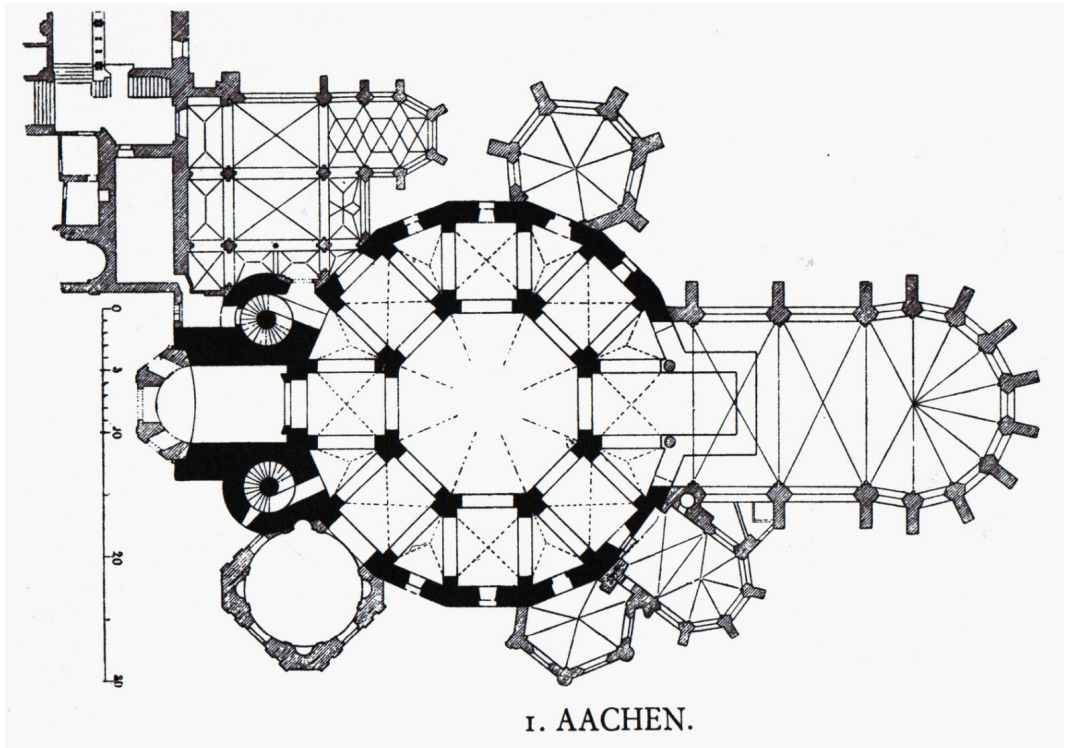


Figure 28. Chapelle Palatine de Charlemagne 792-805 (Dehio & von Bezold, 1887, fig. 40)

note:

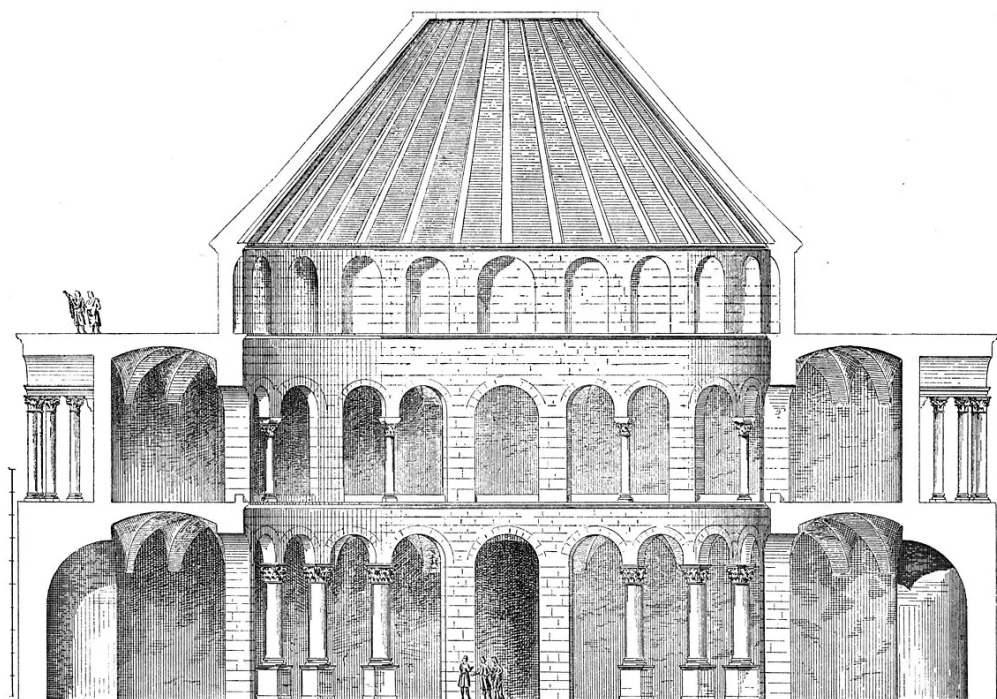
les éléments grisés sont les parties ajoutées au plan original (noir), le poché blanc montre le tracé du chœur primitif.

Figure 29. Morphologie de la collégiale Saint-Jean au X^e siècle



Figure 30. Vue de l'église Saint-Jean en Isle à Liège en 1738 d'après Remacle Le Loup.

Figure 31. Leodium. Liège. Lutich. en 1647 d'après M. Mérian © Trésors de la Cathédrale de Liège
note: agrandissement et recadrage sur la collégiale Saint-Jean



2. JERUSALEM: HEILIGE GRABKIRCHE.

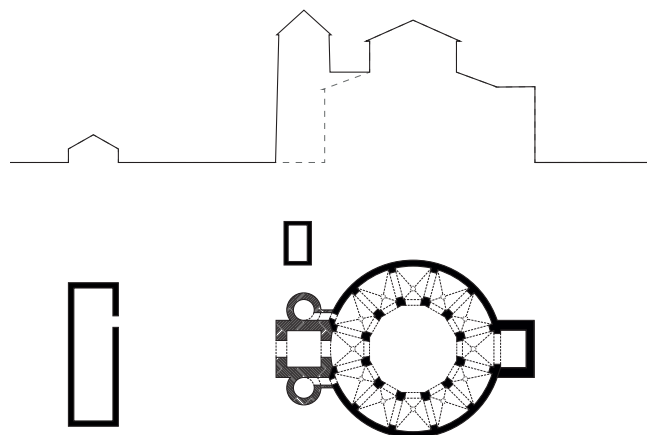


Figure 32. La rotonde appelée «Anastasis», de l'église du Saint-Sépulcre à Jérusalem, après la reconstruction byzantine. (Dehio & von Bezold, 1887, fig. 9)

Figure 33. Morphologie de la collégiale Saint-Jean au XI^e siècle
note: Les hachures illustrent les éléments neufs.

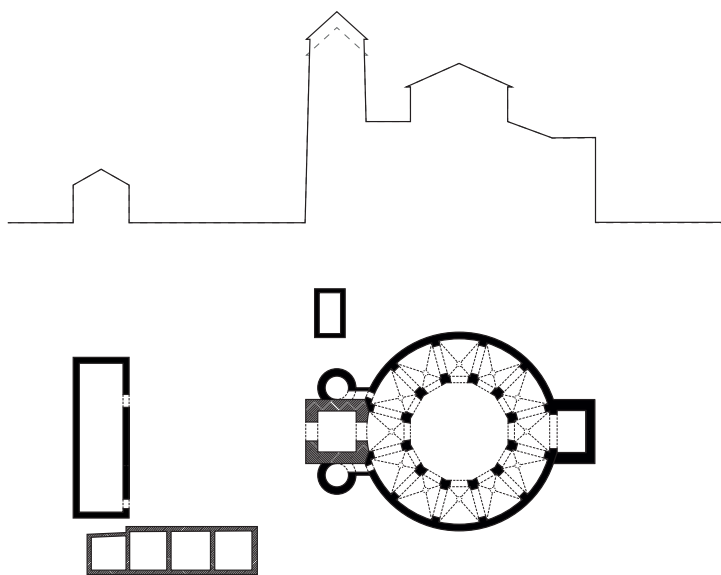
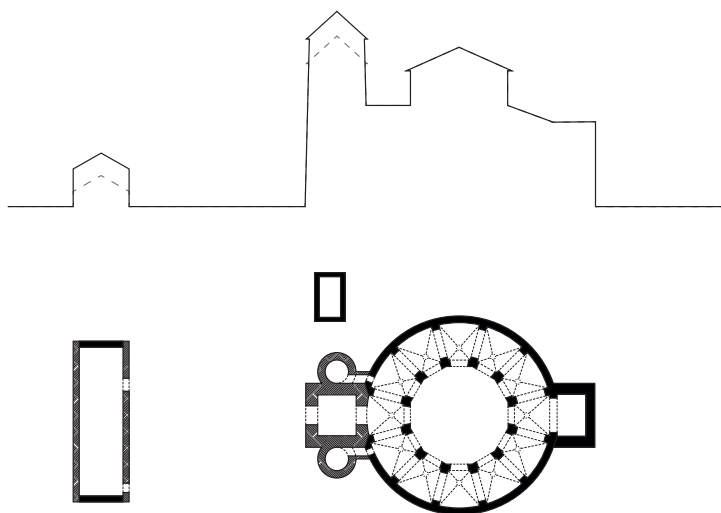


Figure 34. Morphologie de la collégiale Saint-Jean au XII^e siècle

Figure 35. Morphologie de la collégiale Saint-Jean au XIII^e siècle

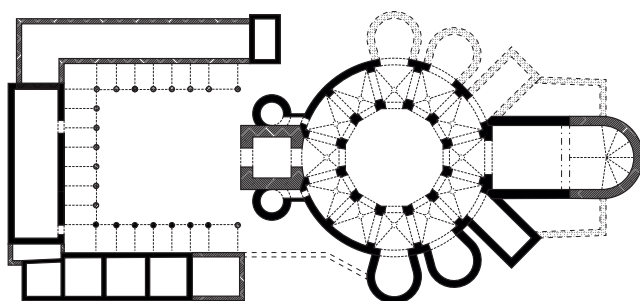
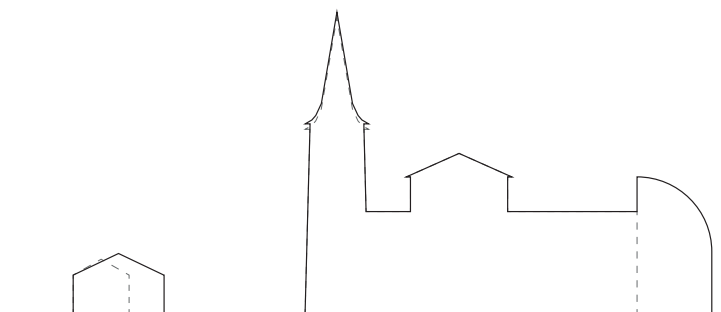
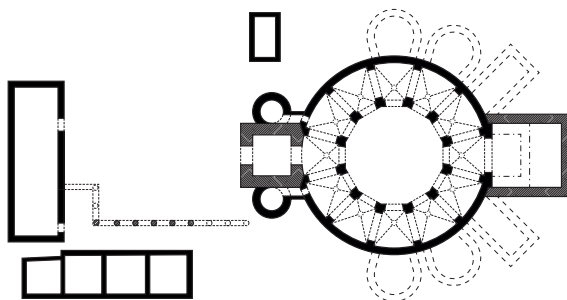
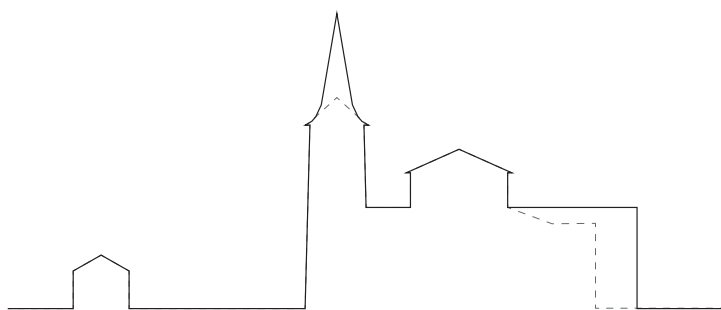


Figure 36. Morphologie de la collégiale Saint-Jean au XIV^e siècle
Figure 37. Morphologie de la collégiale Saint-Jean au XVII^e siècle
note: éléments supposés pochés en pointillés



Figure 38. *Santa Maria della Salute* par Baldassare Longhena (architecte) à Venise, 1631-1687 (Hopkins, 1997, fig. 1)



Figure 39. Marco Boschini, *Procession à S. Maria della Salute*, 1644 (Hopkins, 1997, fig. 27)

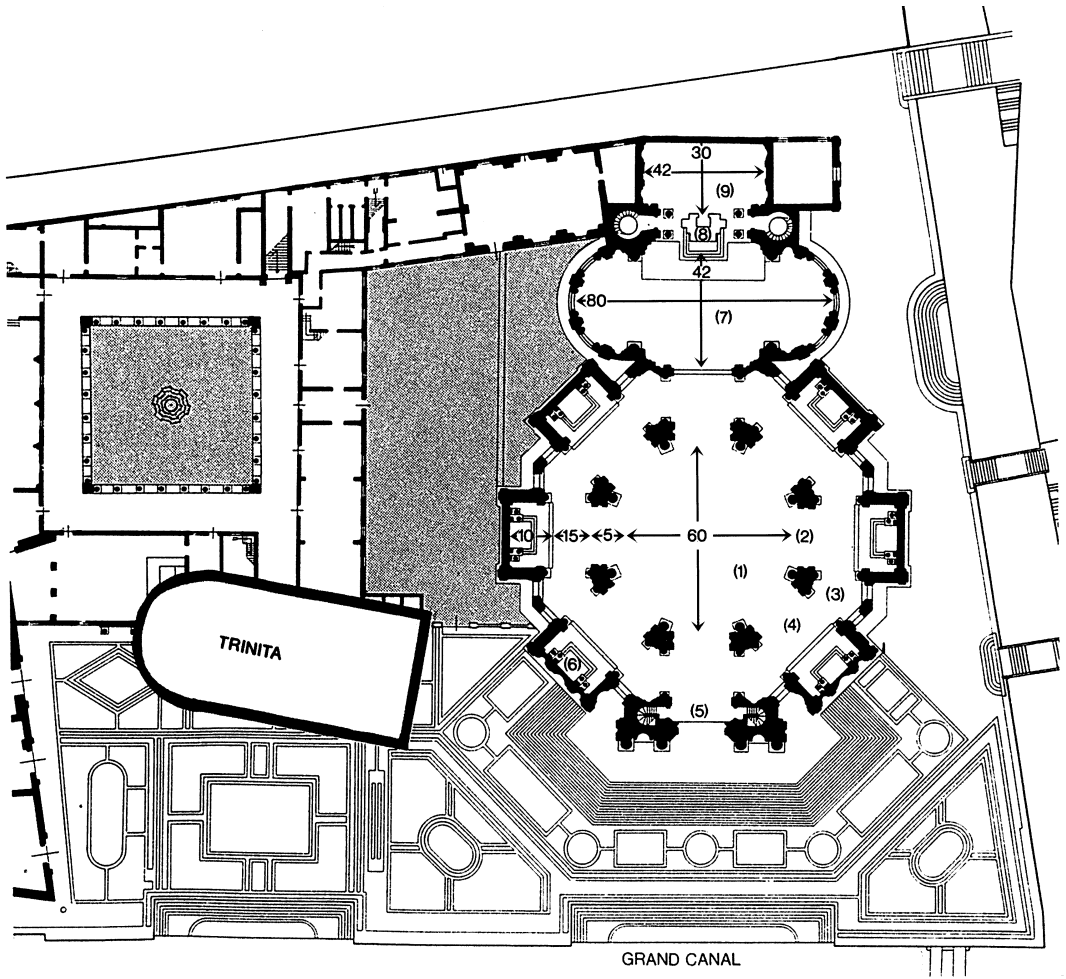


Figure 40. Plan de la *Santa Maria della Salute* tel que construite (Hopkins, 1997, fig. 24)

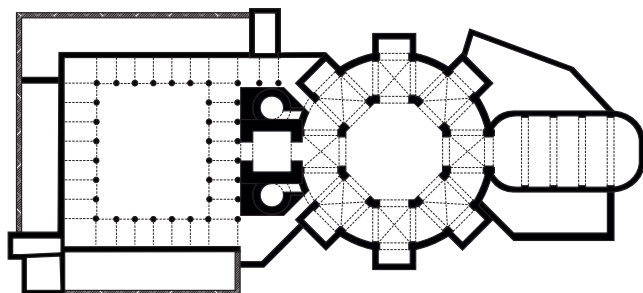
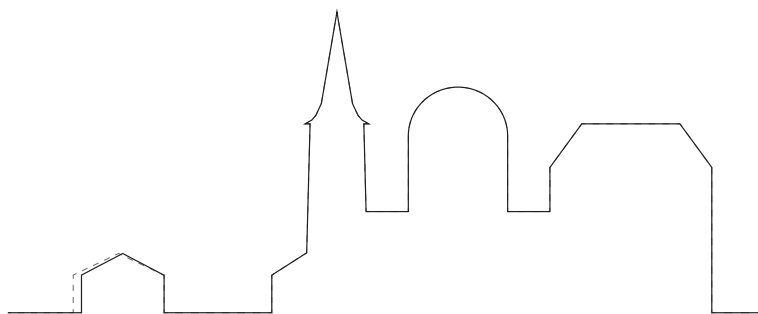
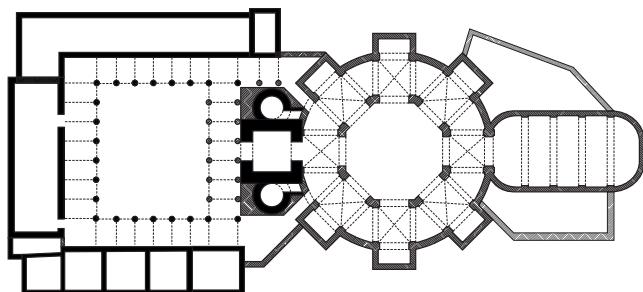
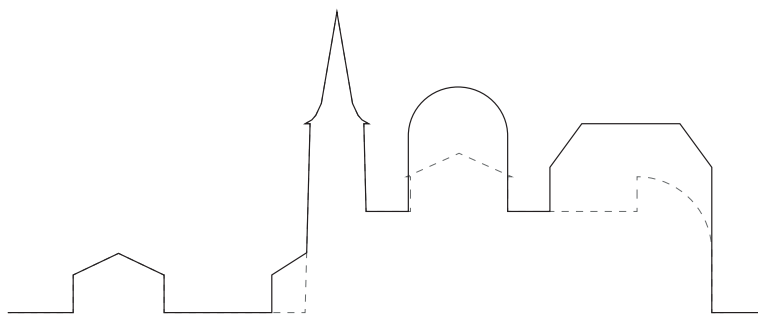


Figure 41. Morphologie de la collégiale Saint-Jean au XVIII^e siècle

Figure 42. Morphologie de la collégiale Saint-Jean au XIX^e siècle

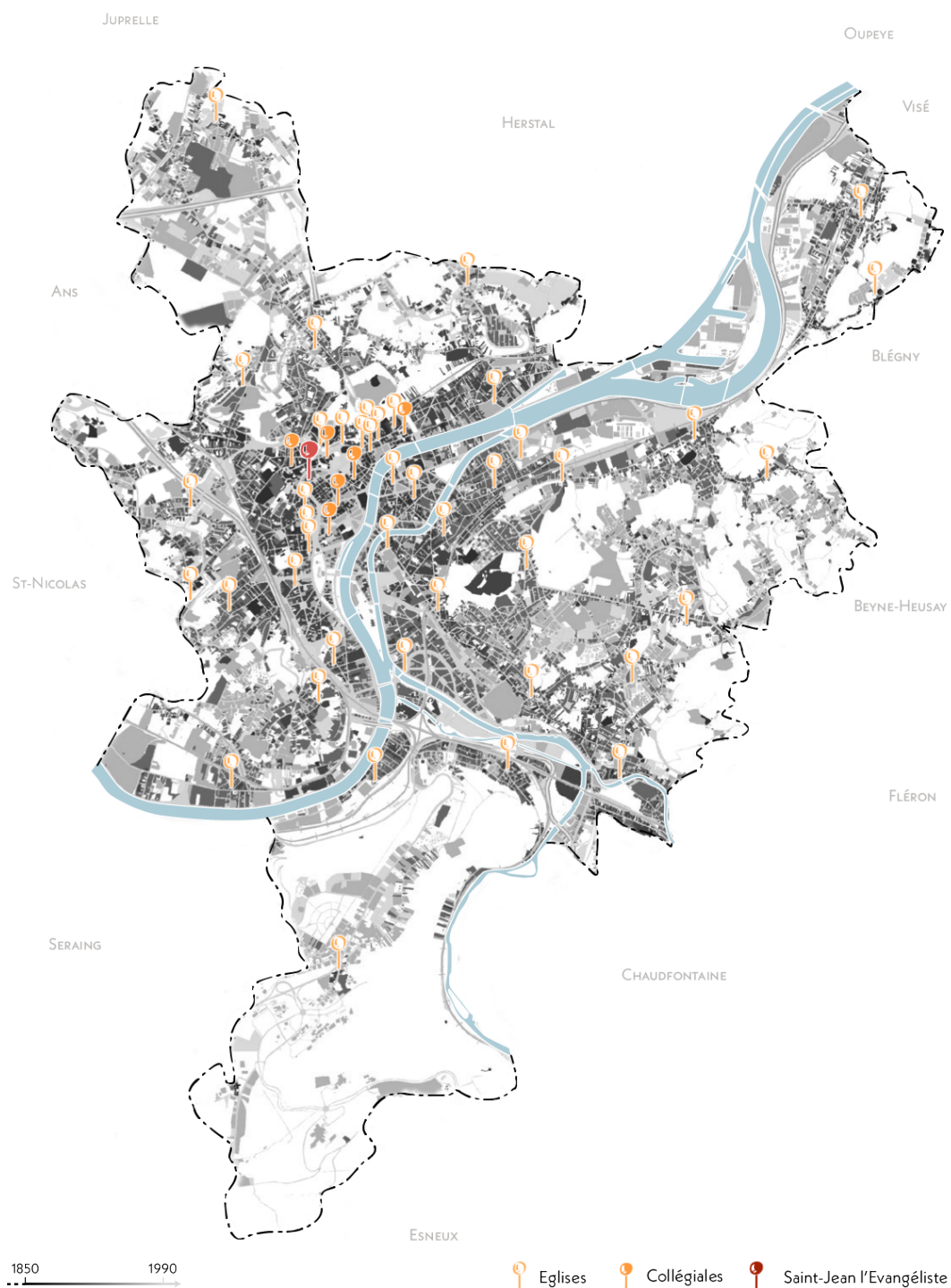


Figure 43. Situation des églises de Liège inscrites dans l'inventaire du patrimoine immobilier culturel de l'AWaP. (Carte adaptée par l'auteur)
(Cellule Cartographie - HB/MD & Ville de Liège - Département de l'Urbanisme, 2017)

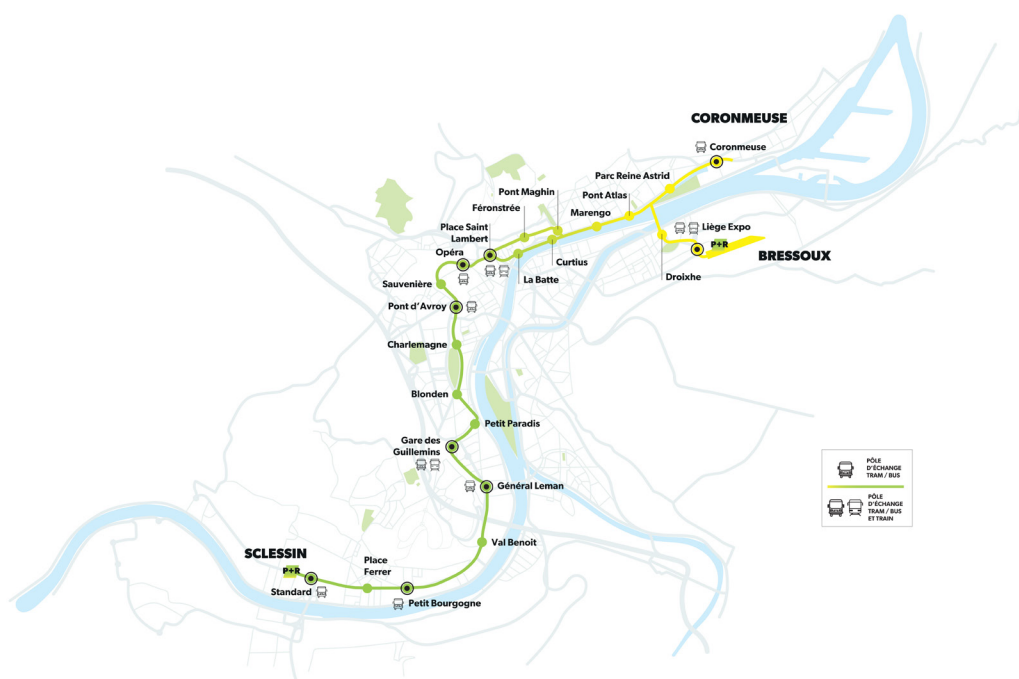


Figure 44. Tracé du tram prévu pour la Ville de Liège (« Le tracé », s. d.)

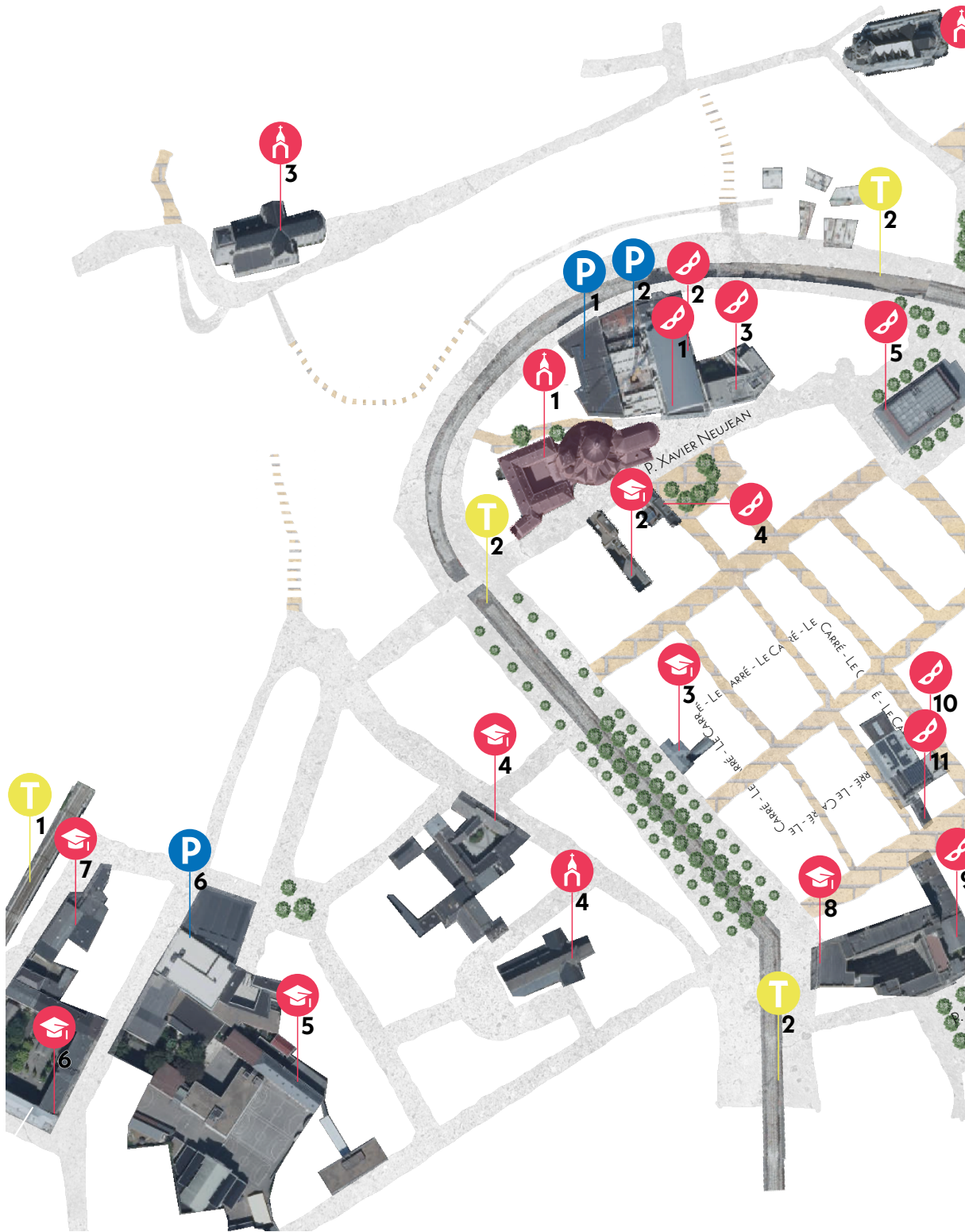
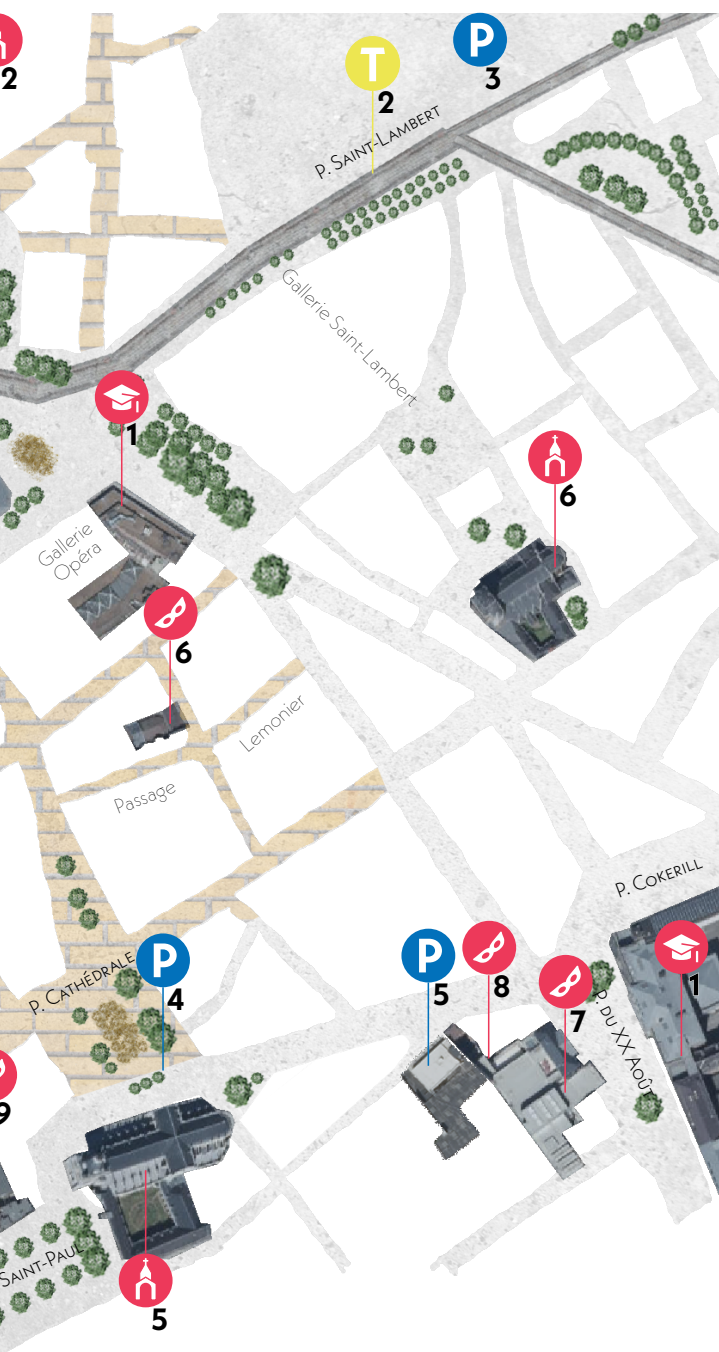


Figure 45. Etude du contexte de Saint-Jean



ÉDUCATION :

1. Université de Liège
2. École Saint-Jean
3. École de la Sauvenière
4. DIC Collège
5. Collège Saint-Servais
6. ICADI Promotion Sociale
7. ICADI Construction
8. HEL
Haute École de la Ville de Liège



CULTURE :

1. Reflektor
2. Cité Miroir
3. Cinéma Sauvenière
Les Grignoux asbl
4. Livre aux Trésors
5. Opéra Royal de Wallonie
6. Le Trocadéro
7. Théâtre de Liège
8. Théâtre de l'émulation
9. Kinopolis Liège
10. Cinéma Churchill
Les Grignoux asbl
11. Le Forum



ÉGLISES :

1. Saint-Jean
2. Sainte-Croix
3. Saint-Martin
4. Saint-Christophe
5. Saint-Paul
6. Saint-Denis



TRANSPORTS EN COMMUN :

1. SNCB – Liège-Carré
 2. Futurs Arrêts de Tram
-  Tracé du Tram à venir



PARKINGS :

1. Neujean
2. Central Park + Kots
3. Saint-Lambert
4. Cathédrale
5. Charles Magnette
6. Jonfosse
+ Piscine & Bains Publics



Arbre dans l'espace public



Espace végétalisé



Piétonnier existant



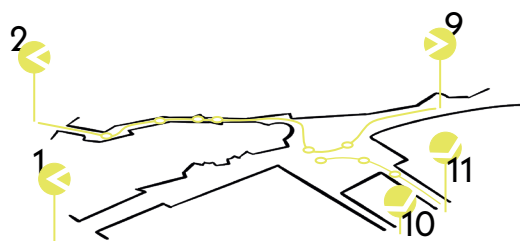
2



3



4



1



10



11

Figure 46. Découverte Progressive de l'église Saint-Jean.



5



6



8



9



12



13



14

note: Passage Charles Bury (2 à 6) Depuis la Rue Sébastien Laruelle (11 à 14) Depuis la Rue du Diamant (10)



Saint-Jean l'évangéliste



Figure 47. Etat des Lieux



Annexe Nord



Annexe Sud



Sacristie



Occupation lors du Jazz à Liège

Place Xavier Neujean



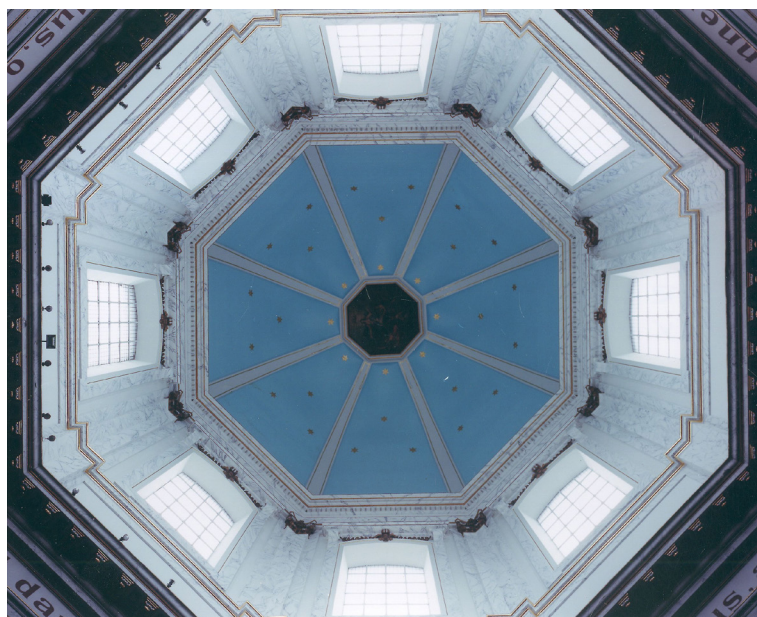


Figure 48. *La coupole de l'octogone*, 1999 © KIK-IRPA, Brussels (Belgium)

Figure 49. *Le carrelage de sol de l'octogone*, 1953 © KIK-IRPA, Brussels (Belgium)



Figure 50. *Vue gén. Sud : La rotonde et départ du chœur*, 1954 © KIK-IRPA, Brussels (Belgium)



Figure 51. *Vue du déambulatoire côté N.-O.*, 1953
© KIK-IRPA, Brussels (Belgium)



Figure 52. *Les arcades de l'octogone*, 1953
© KIK-IRPA, Brussels (Belgium)



Figure 53. *Vue du choeur vers la nef*, 1954
© KIK-IRPA, Brussels (Belgium)



Figure 54. Autel dédié à Saint-Antoine de Padoue, 1999 © KIK-IRPA, Brussels (Belgium)

Figure 56. Autel dédié à la Vierge de l'Immaculée Conception, 1953

© KIK-IRPA, Brussels (Belgium)

Figure 55. Autel dédié au Sacré-Coeur, 1953
© KIK-IRPA, Brussels (Belgium)

Figure 57. Autel dédié à la Vierge Marie, 1953
© KIK-IRPA, Brussels (Belgium)



Figure 58. *Autel dédié à Saint-Roch de Montpellier*; 1999 © KIK-IRPA, Brussels (Belgium)
Figure 60. *L'Orgue*, 1953
© KIK-IRPA, Brussels (Belgium)

Figure 59. *Autel dédié à Saint-Joseph*, 1953
© KIK-IRPA, Brussels (Belgium)
Figure 61. *Autel à retable majeur*; 1999
© KIK-IRPA, Brussels (Belgium)



Figure 62. *Sedes Sapientiae*, 1977
© KIK-IRPA, Brussels (Belgium)
Figure 64. *Porte du choeur*, 1999
© KIK-IRPA, Brussels (Belgium)

Figure 63. *Calvaire*, 1999
© KIK-IRPA, Brussels (Belgium)
Figure 65. *Porte de la nef*, 1999
© KIK-IRPA, Brussels (Belgium)



Figure 66. *Cave de la sacristie*, 1954
© KIK-IRPA, Brussels (Belgium)
Figure 67. La fontaine de la Sacristie

Figure 69. Annexe Nord, Passage Charles Bury

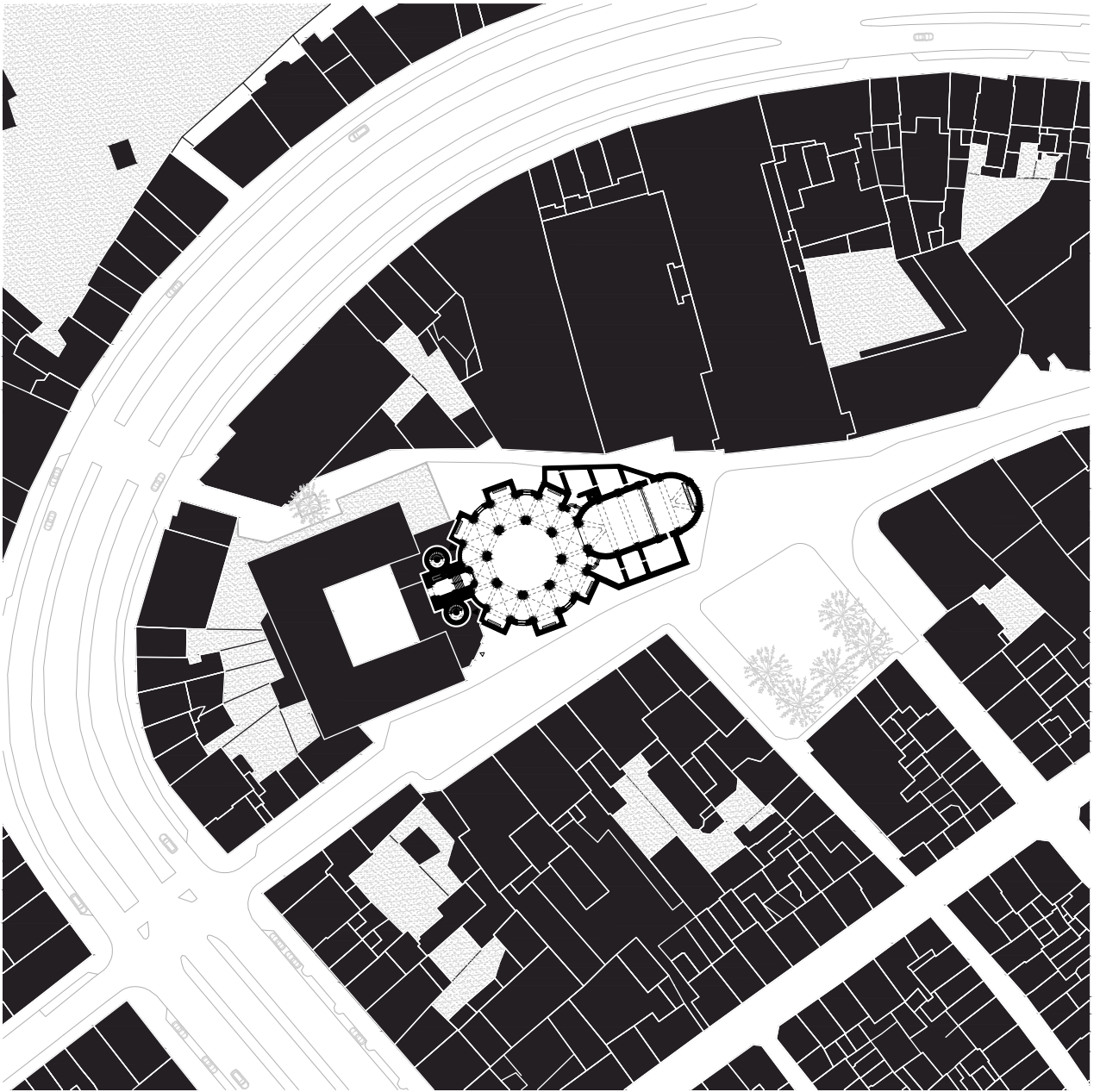
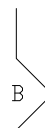
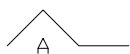
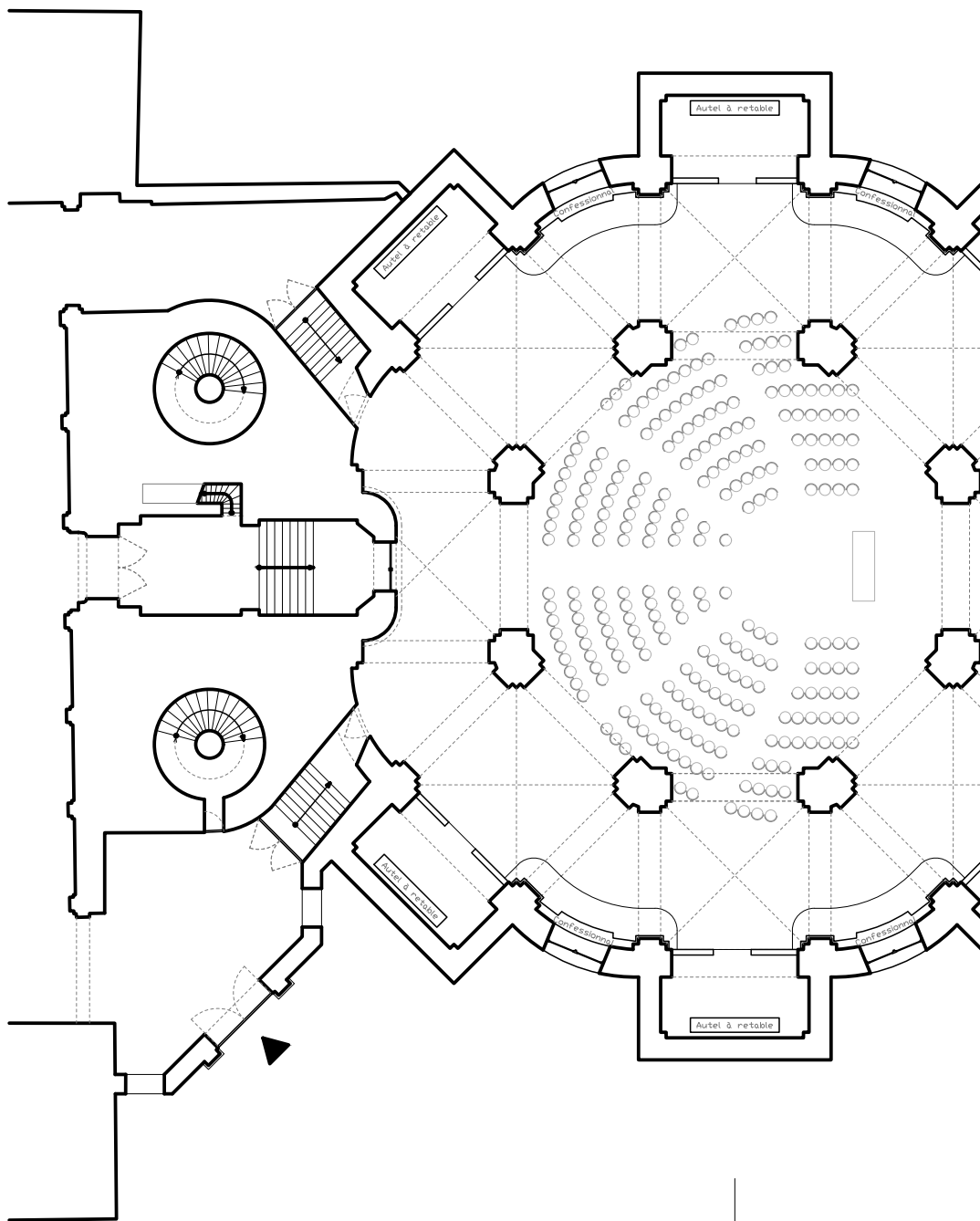
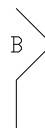


Figure 70. Plan de Masse 1/1500°



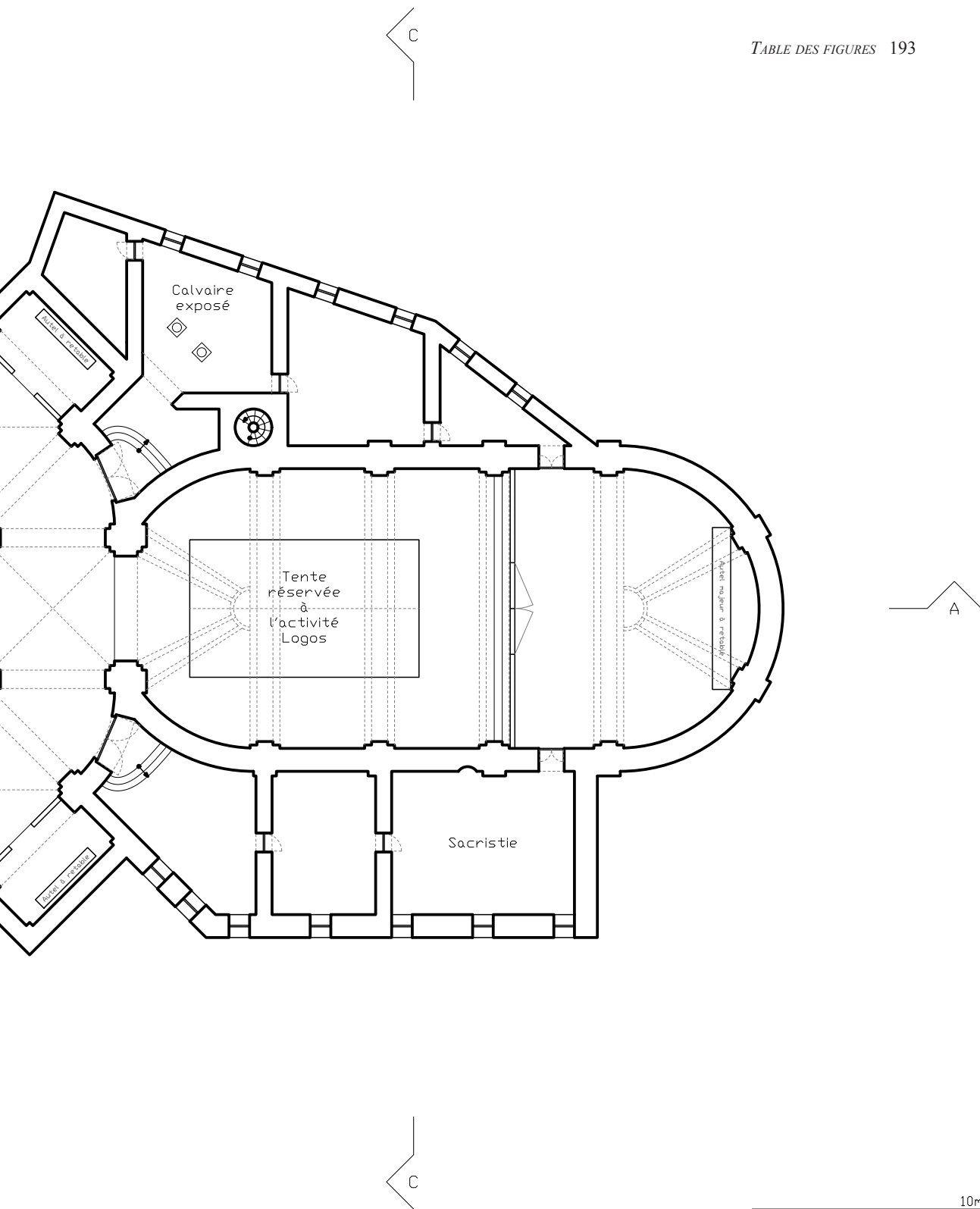


Figure 71. Plan actuel de la Collégiale Saint-Jean l'Évangéliste, 1/250°



Figure 72. Coupe Longitudinale, A-A, Collégiale Saint-Jean l'Évangéliste, 1/250^e





Figure 73. Coupe transversale, B-B, v, 1/250°





Figure 74. Coupe transversale, C-C, Collégiale Saint-Jean l'Évangéliste, 1/250^e



Figure 75. Elévation Est, 1/250°

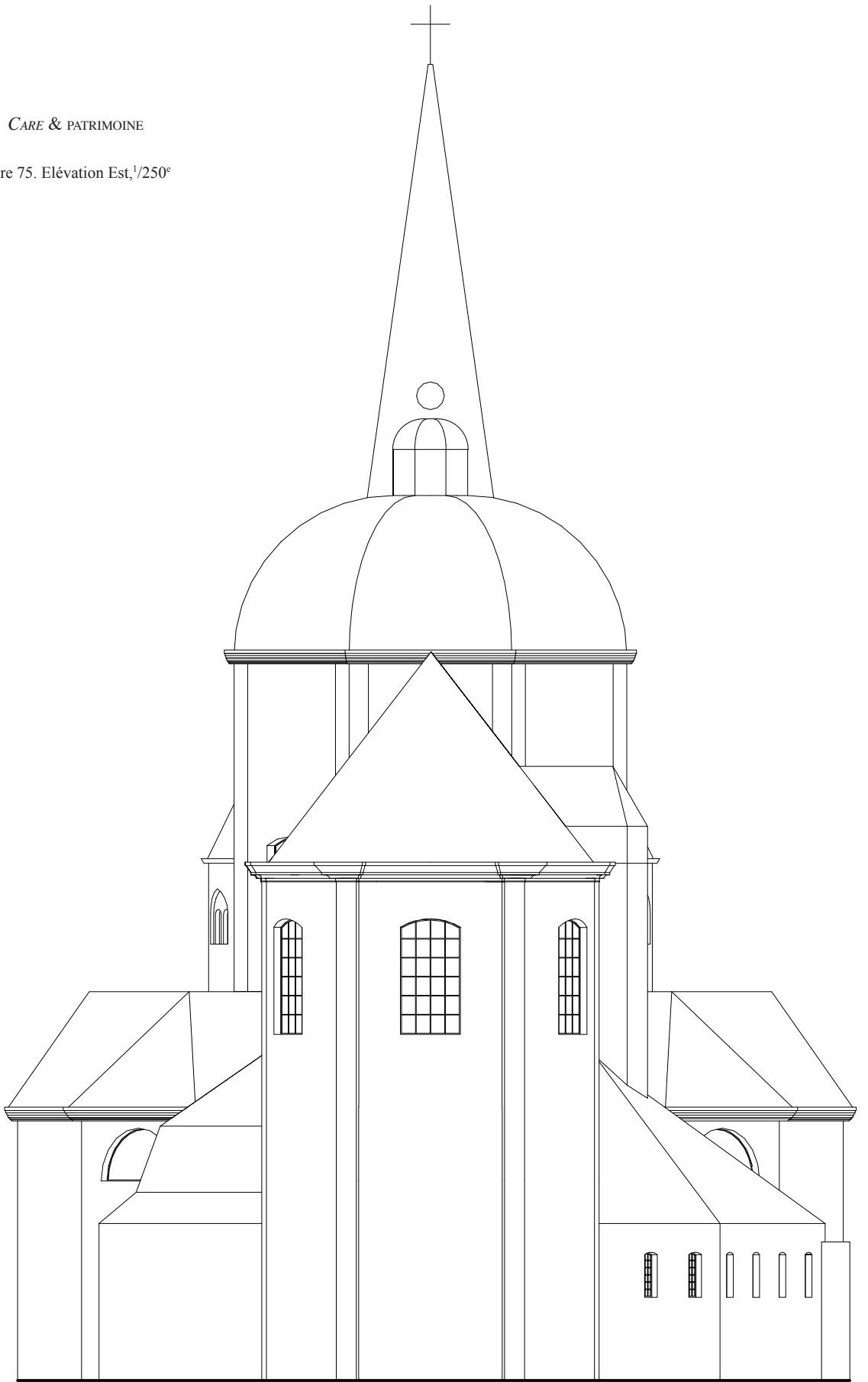


Figure 76. *Vue Prise Du Cloître : La Tour Face Ouest* © KIK-IRPA, Brussels (Belgium)



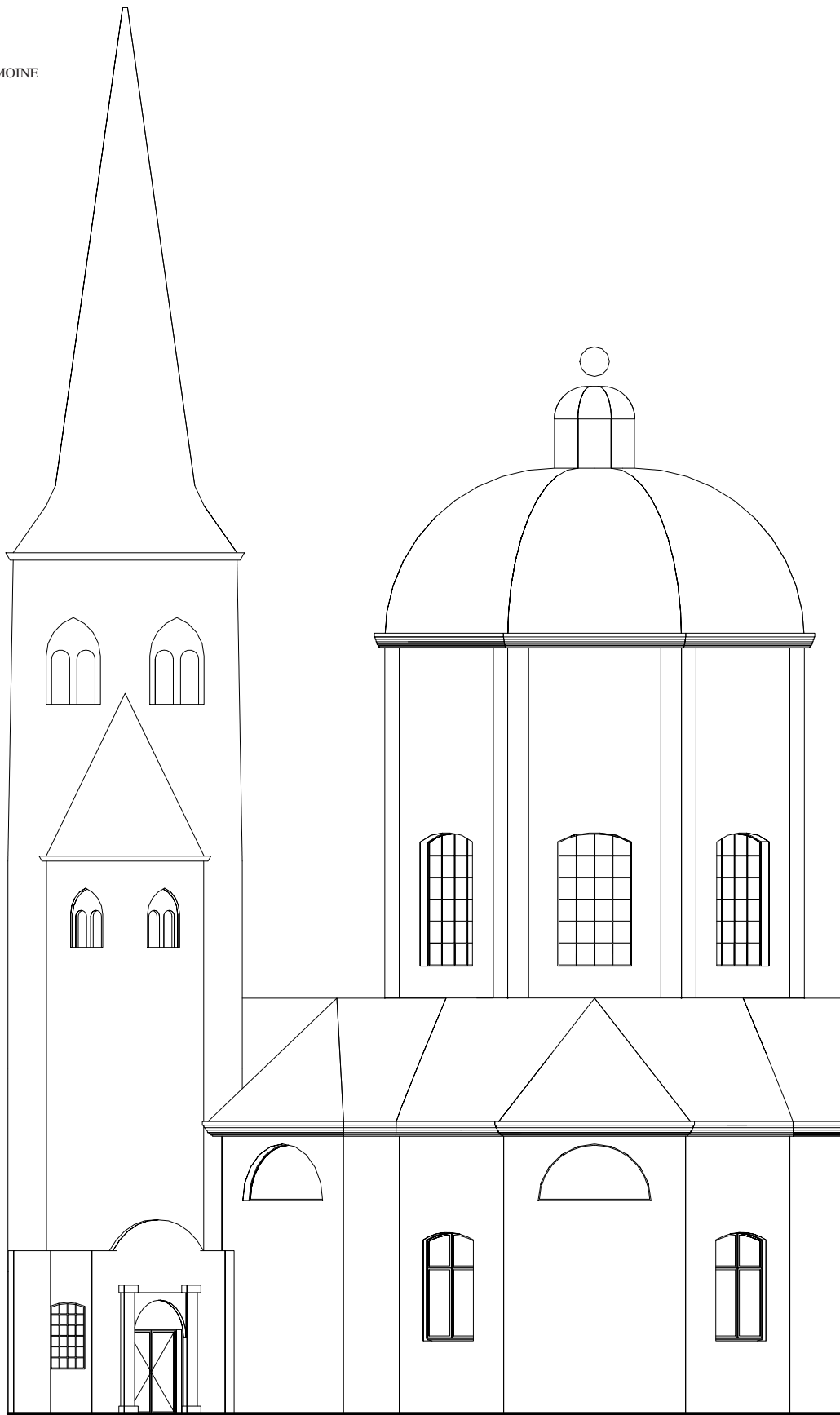
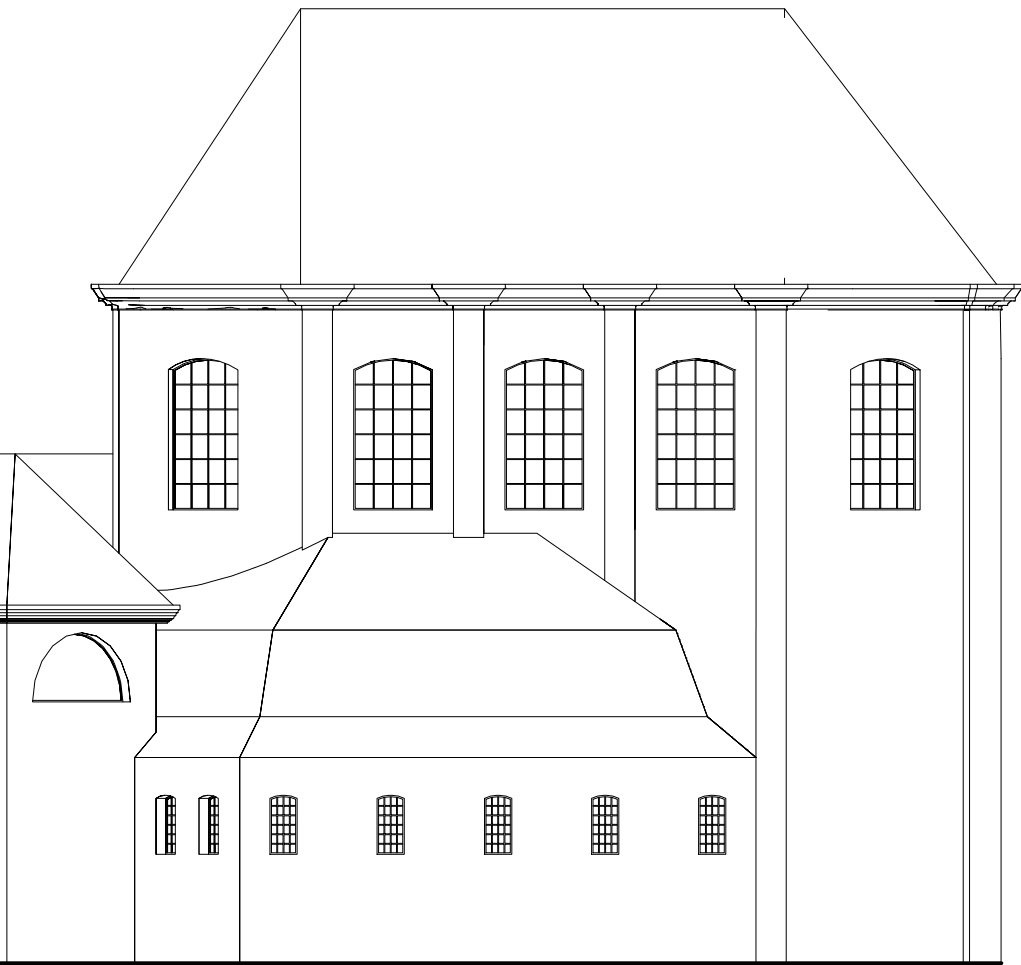


Figure 77. Elévation Sud, $1/250^{\circ}$



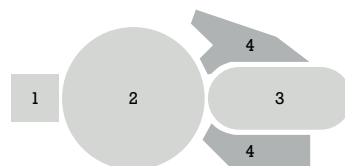
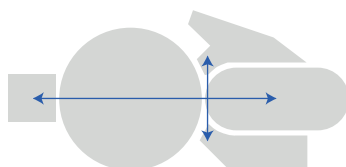
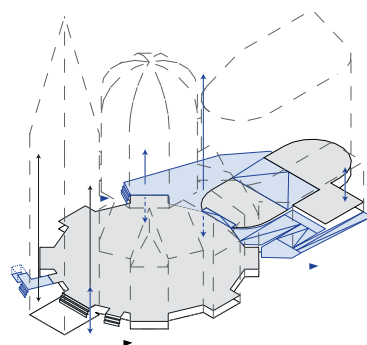
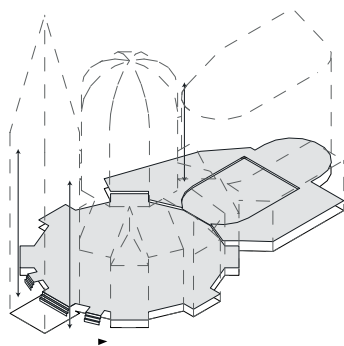
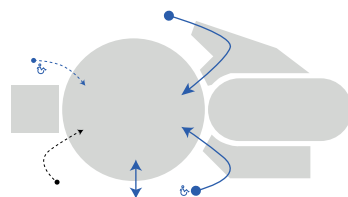
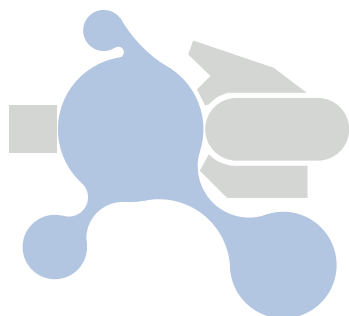


Figure 76. Réintégrer l'église dans son contexte
 Figure 78. Distributions verticales existantes
 Note : de 2 vers 4, +45 cm et de 2 vers 3, + 10cm
 Figure 80. Axes de circulations principaux

Figure 77. Accessibilité
 Figure 79. Distributions verticales projetées
 Figure 81. Typologie
 Note : 1:45m², 2:730m², 3: 300m², 4: 125m², tot: 1280 m²

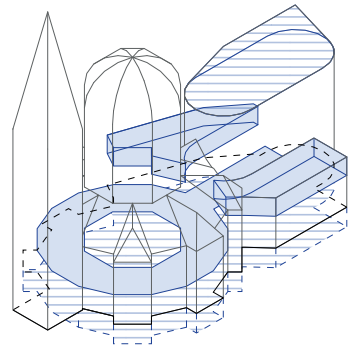
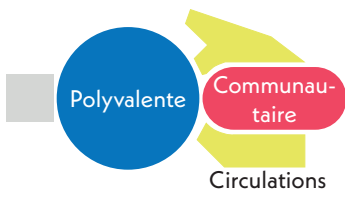
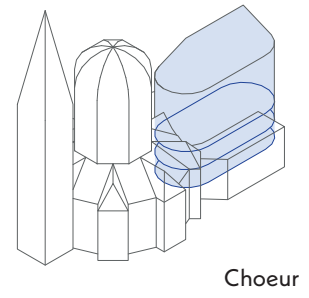
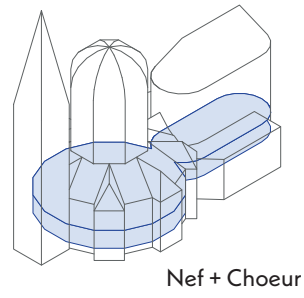
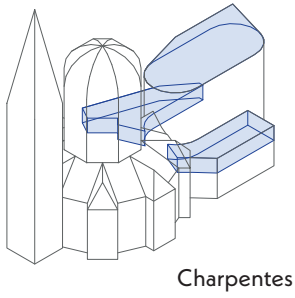
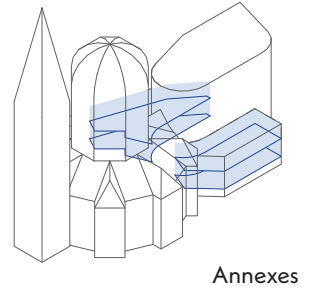
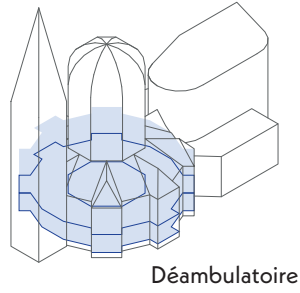
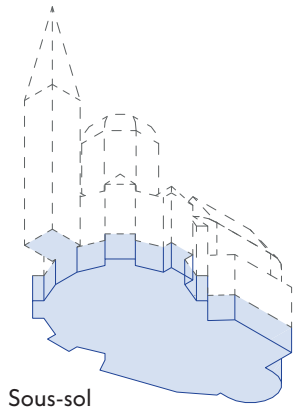


Figure 82. Les différentes possibilités de rentabilisation du volume

Figure 83. Affectations

Figure 84. Proposition développée



Figure 85. L'intérieur de la rotonde de la Cathédrale d'Aix-la-Chapelle, Allemagne (Horsch, 2014)



Figure 86. Carolus Borromeuskerk, Anvers, Belgique (De Witte, s. d.)



Figure 87. *Absalon Kirke*, Copenhage, Danemark (Høyer Mikkelsen, s. d.)



Figure 88. *Absalon Kirke*, (Høyer Mikkelsen, s. d.)



Figure 89. *Absalon Kirke* (Høyer Mikkelsen, s. d.)



Figure 90. Absalon Kirke (Høyer Mikkelsen, s. d.)



Figure 91. Tafelkirche, Oberhausen, Allemagne
ch025_281.700x714.jpg (Huhn, s. d.-a)



Figure 92. Tafelkirche, Oberhausen, Allemagne
Ch025_323.1000x0.jpg (Huhn, s. d.-b)



Figure 93. Jan van Eyck Academie, *atelier Kimchi* (Food,s. d.)

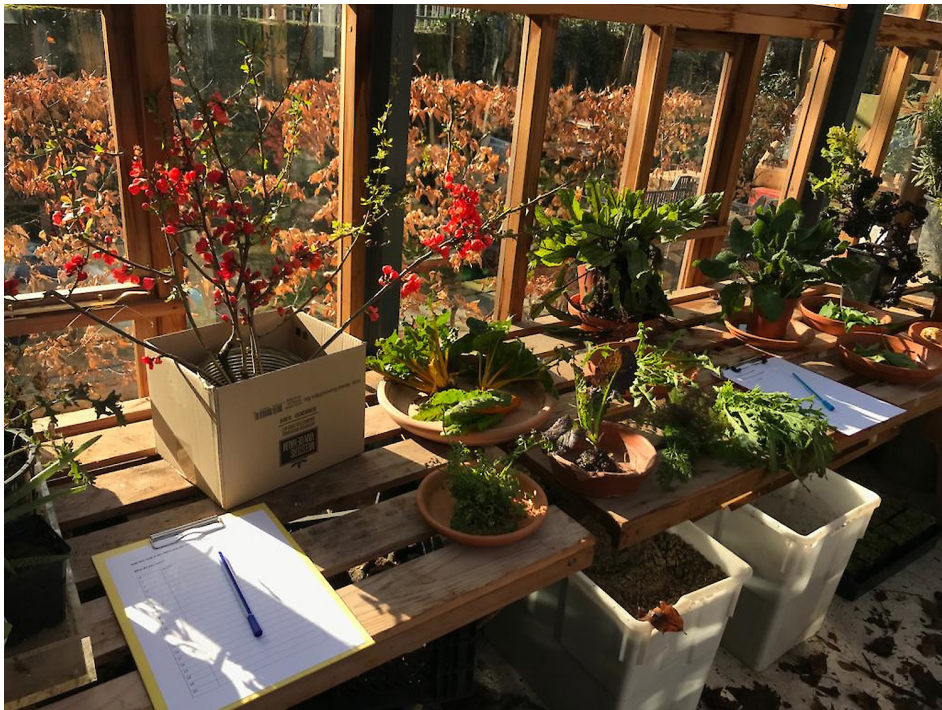


Figure 94. Jan van Eyck Academie, *atelier la forêt comme jardin comestible* (Food, s. d.)



Figure 95. Situation Projetée - Plan de Masse 1/1500°

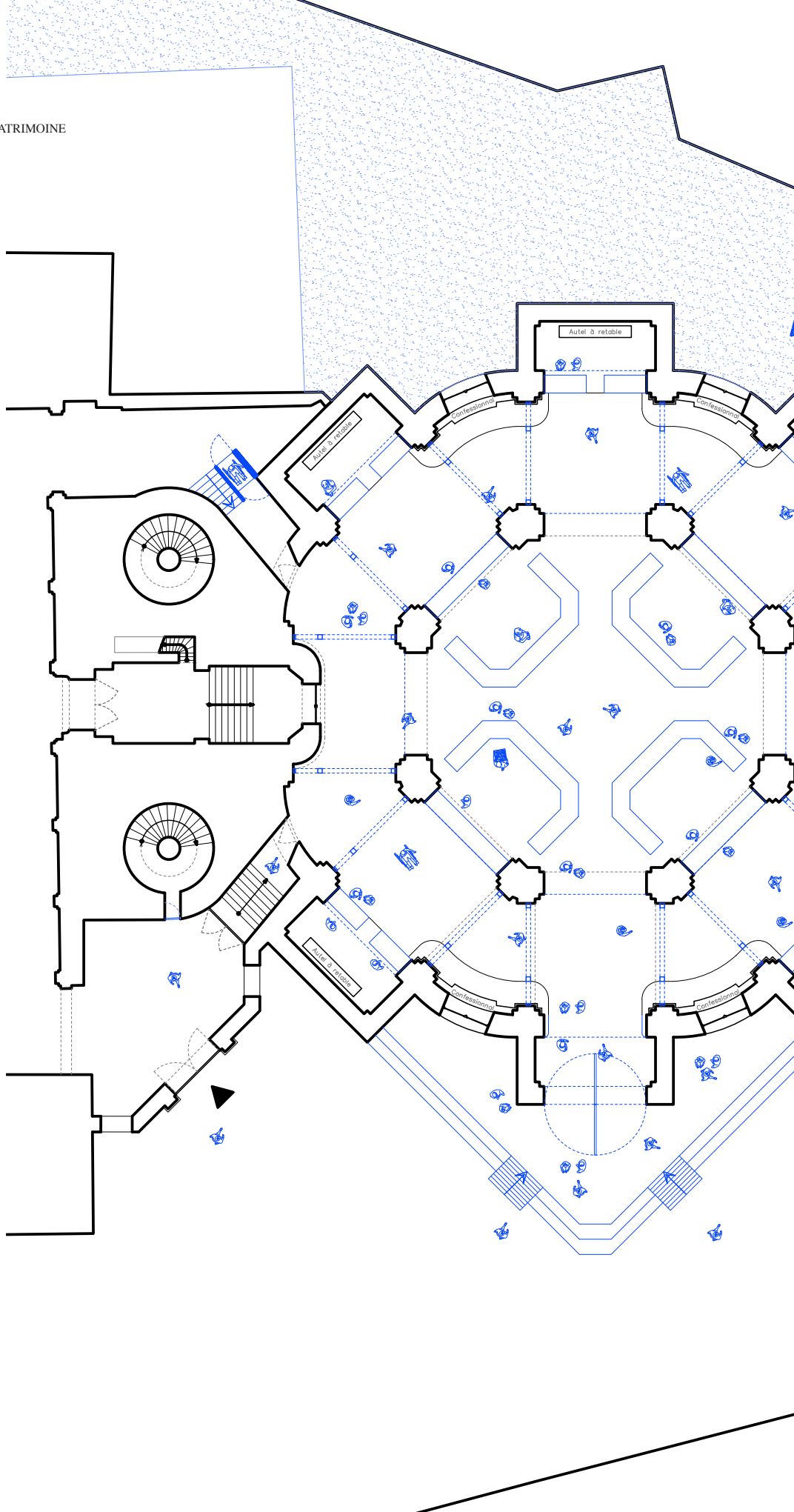
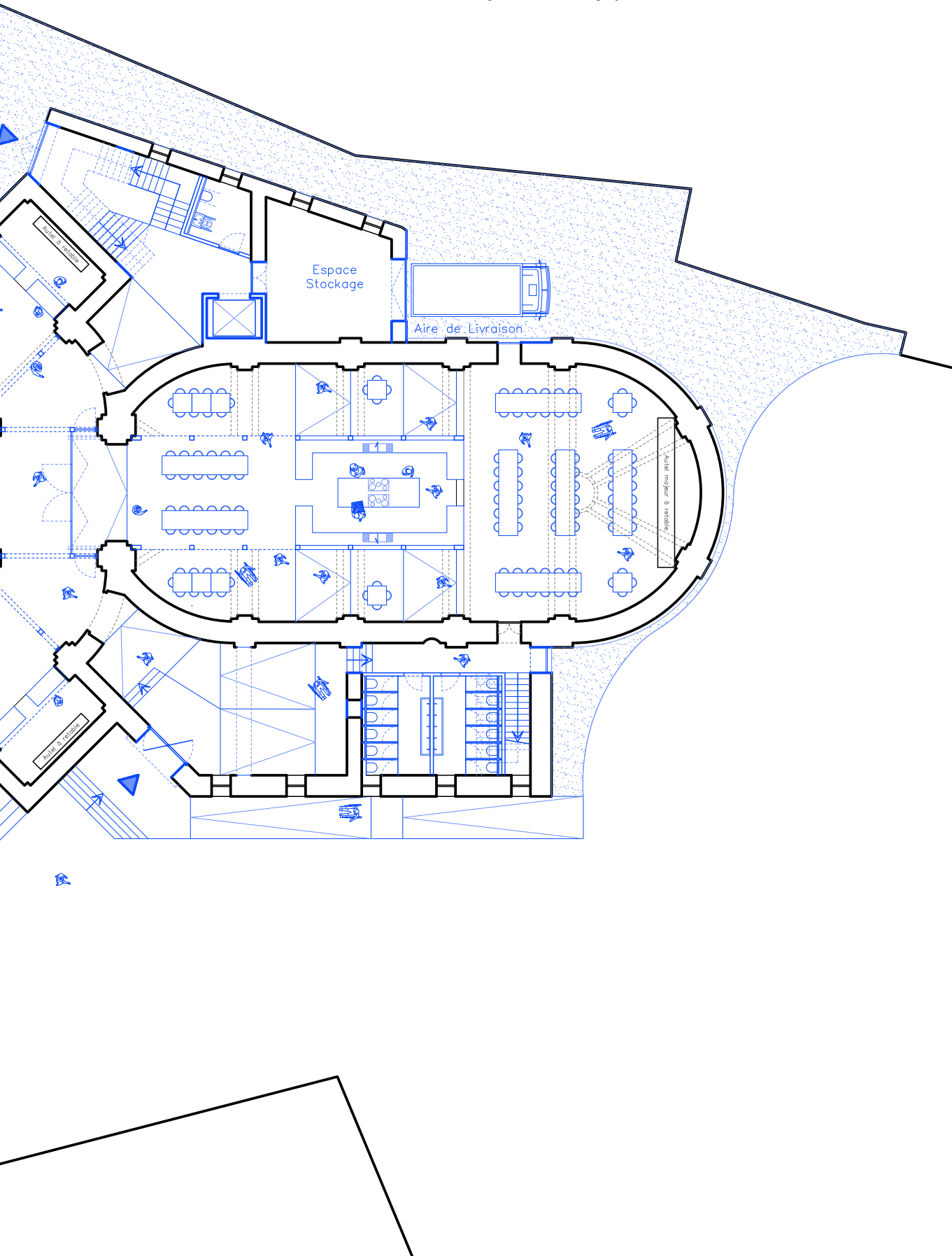


Figure 96. Situation projetée - Plan du Rez de chaussée, 1/250°



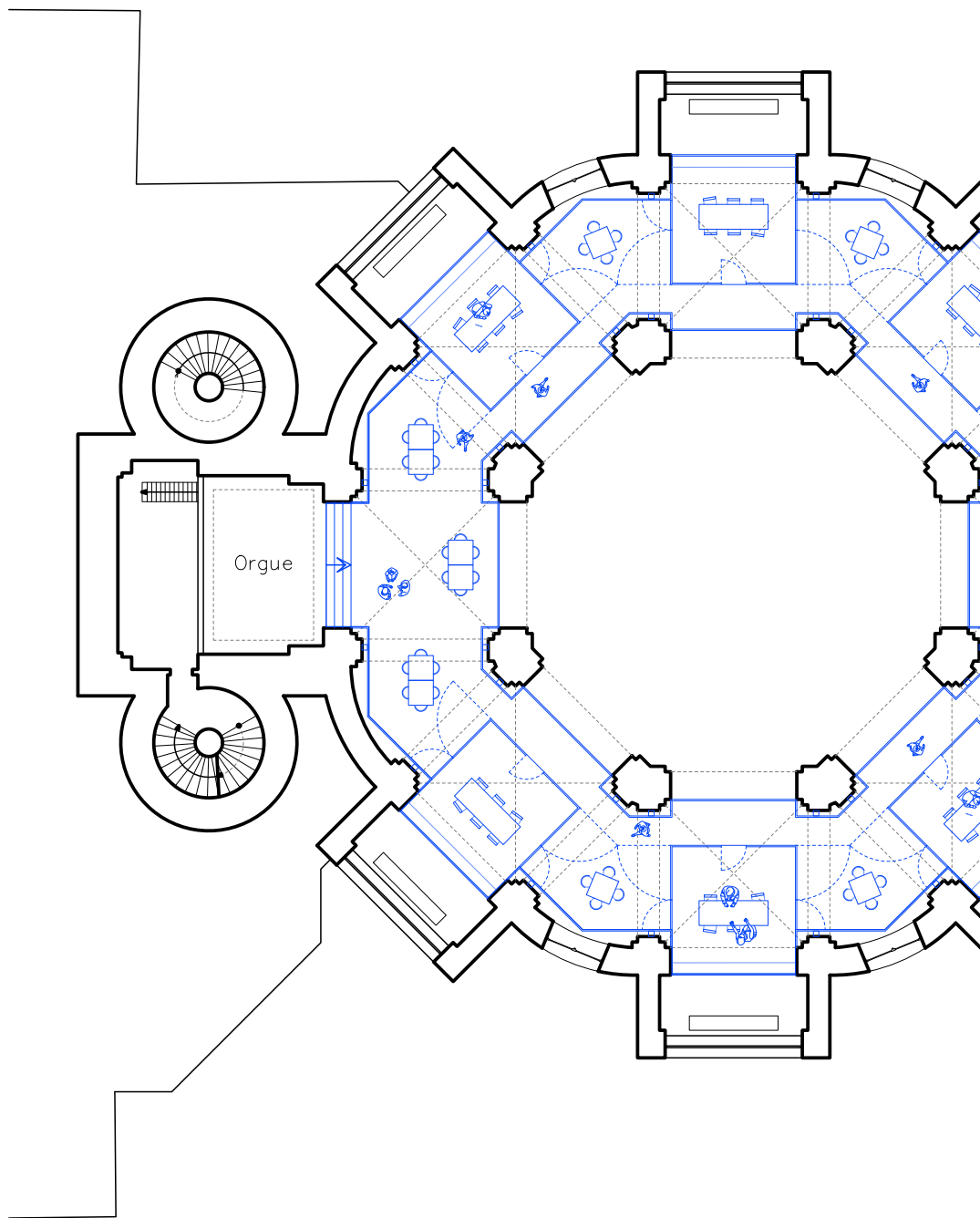
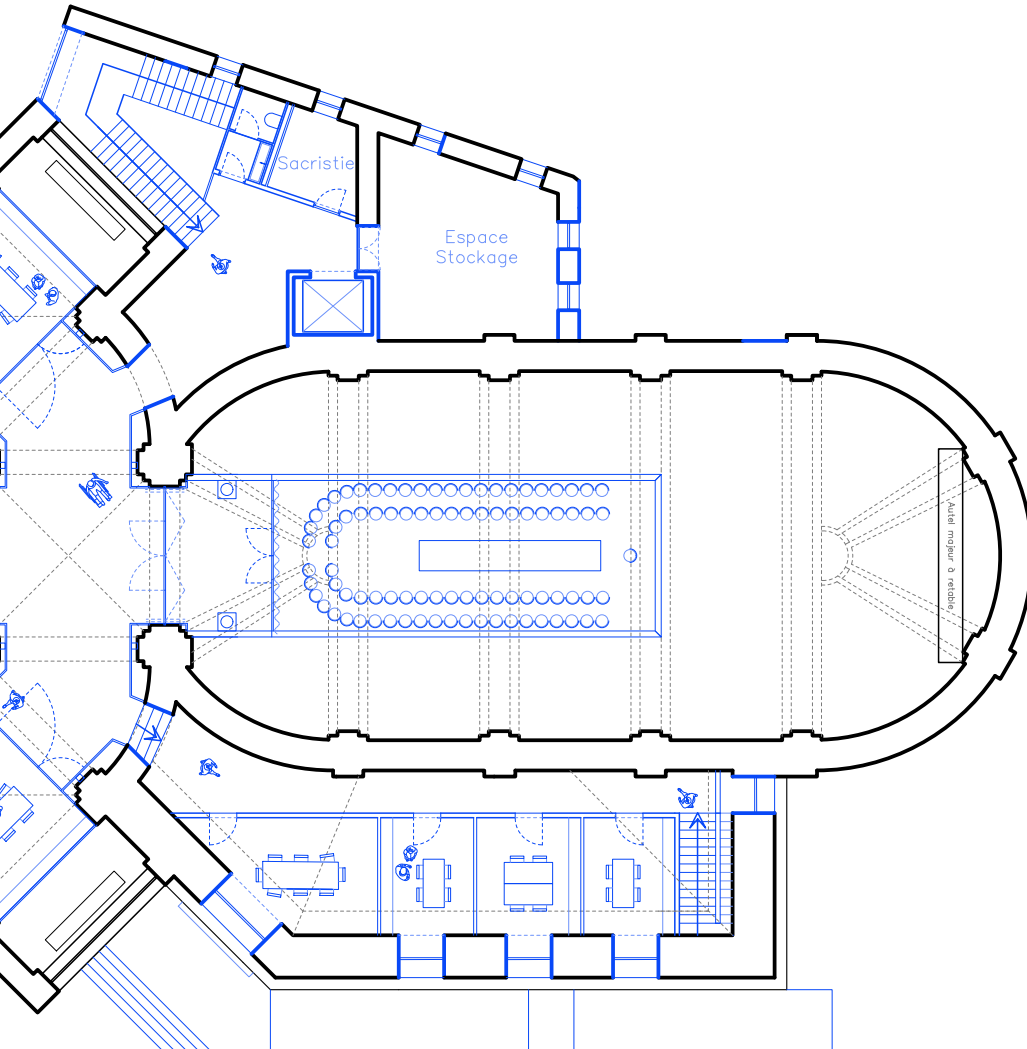


Figure 97. Situation projetée - Plan du Rez +1, 1/250°



10m

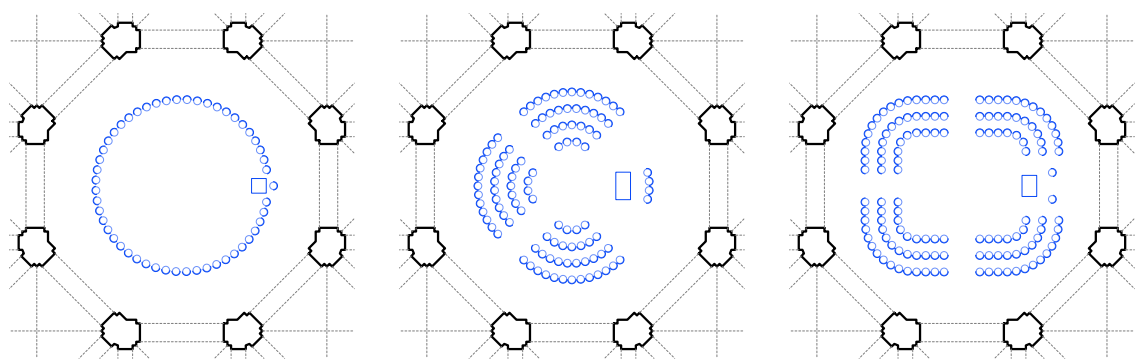


Figure 98. D'autres typologies pour l'espace de culte lors de grandes célébrations, *note: 100 - 102 - 132 places*

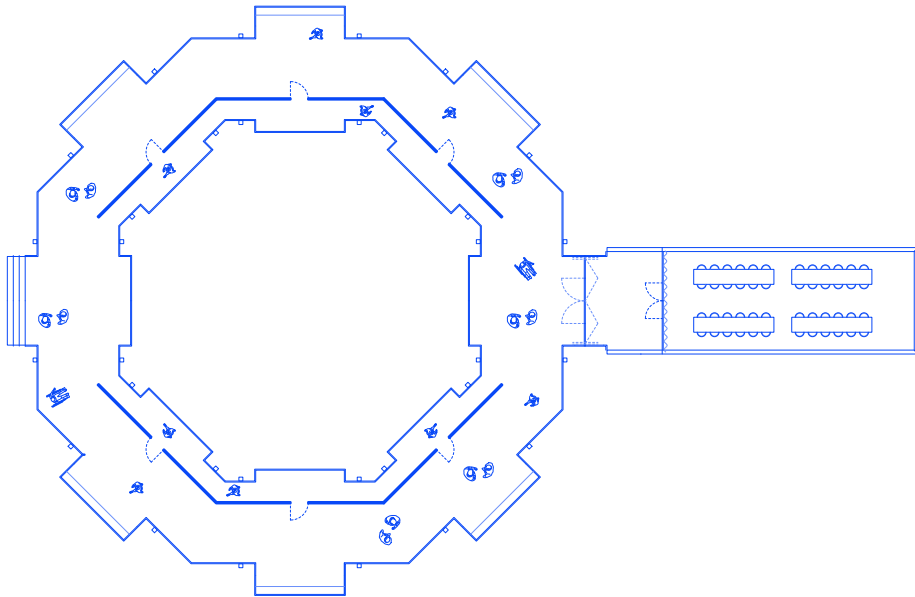
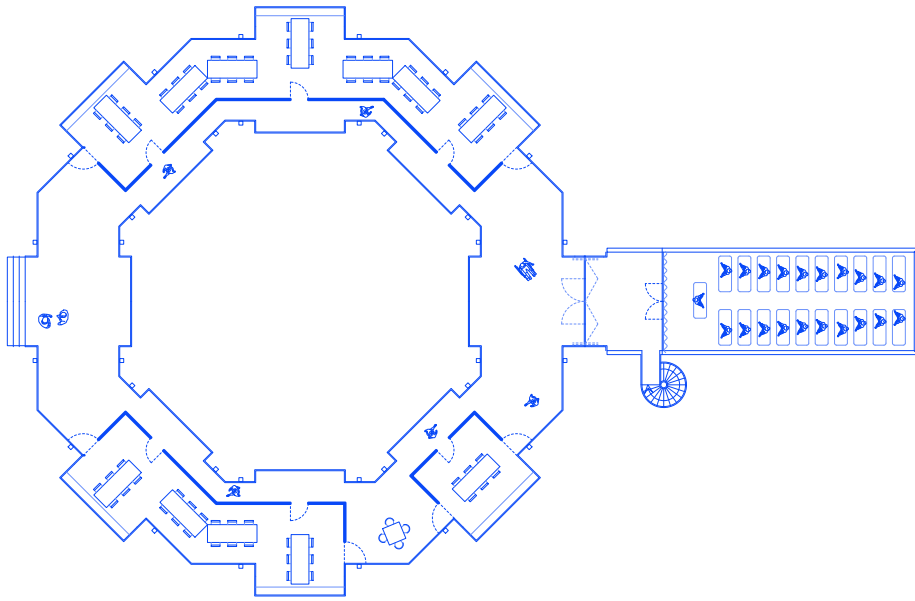
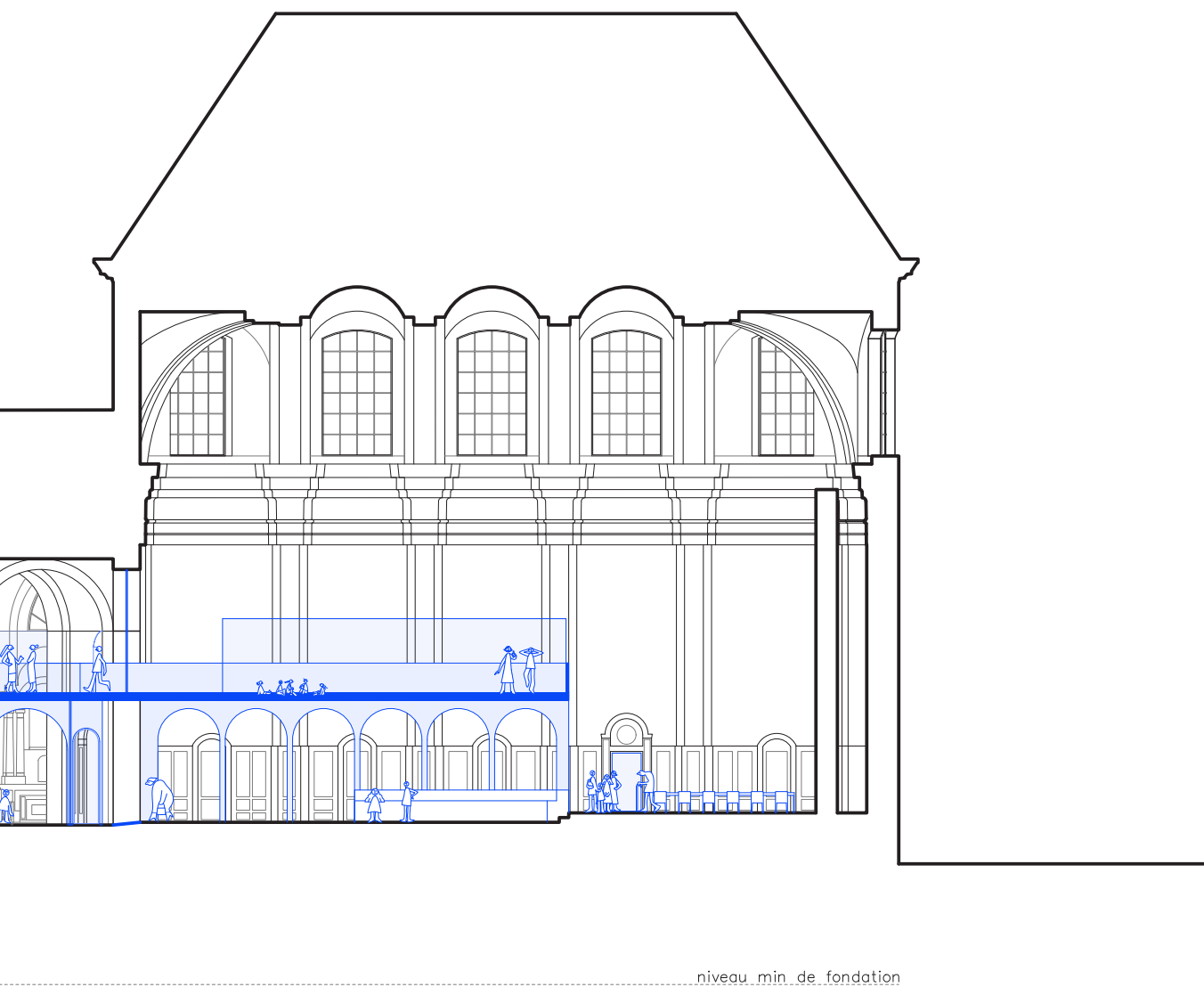


Figure 99. D'autres possibilités d'exploitation au R+1



Figure 100. Situation projetée - Coupe longitudinale, A-A, 1/250°



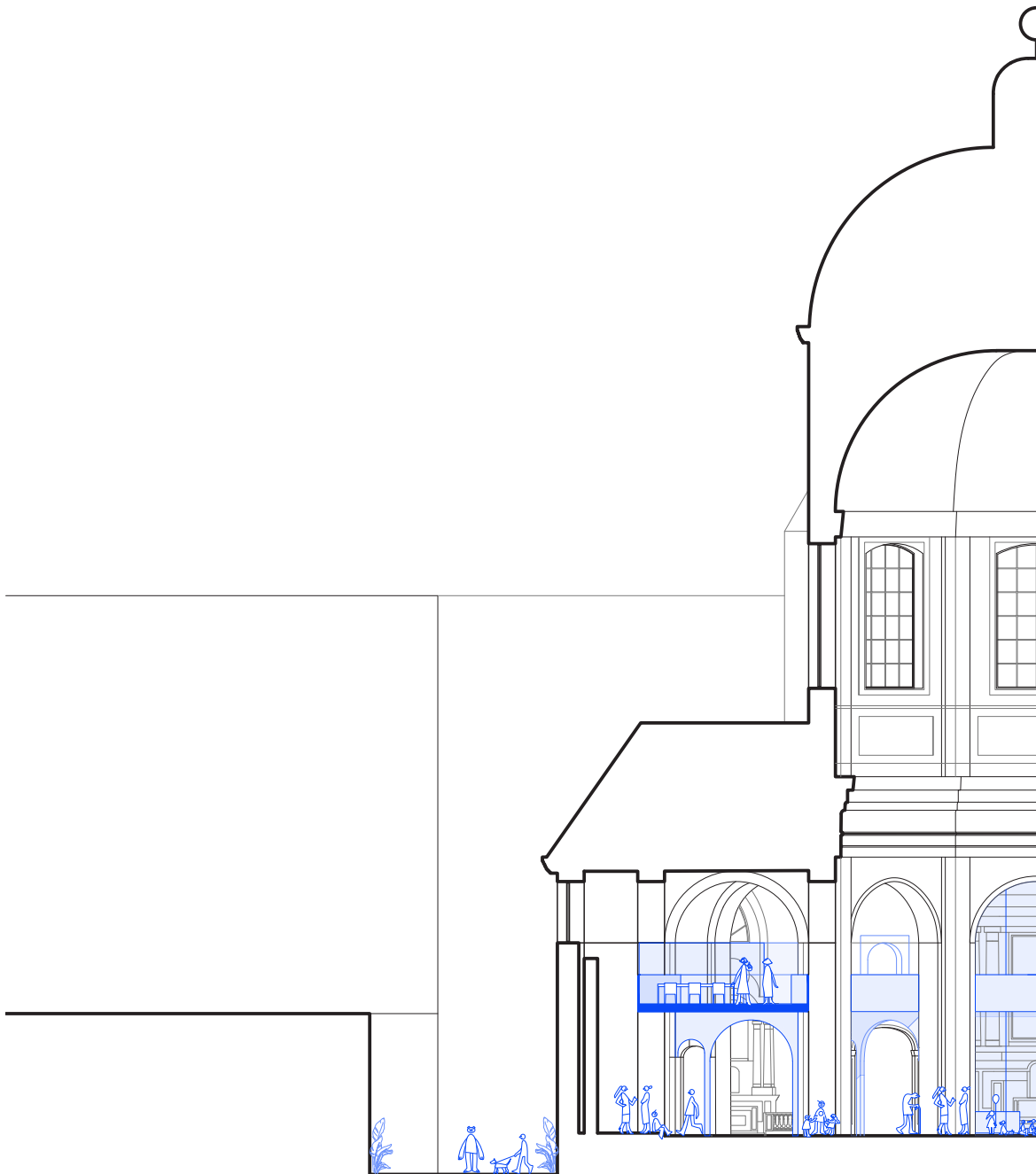


Figure 101. Situation projetée - Coupe transversale, B-B, 1/250°



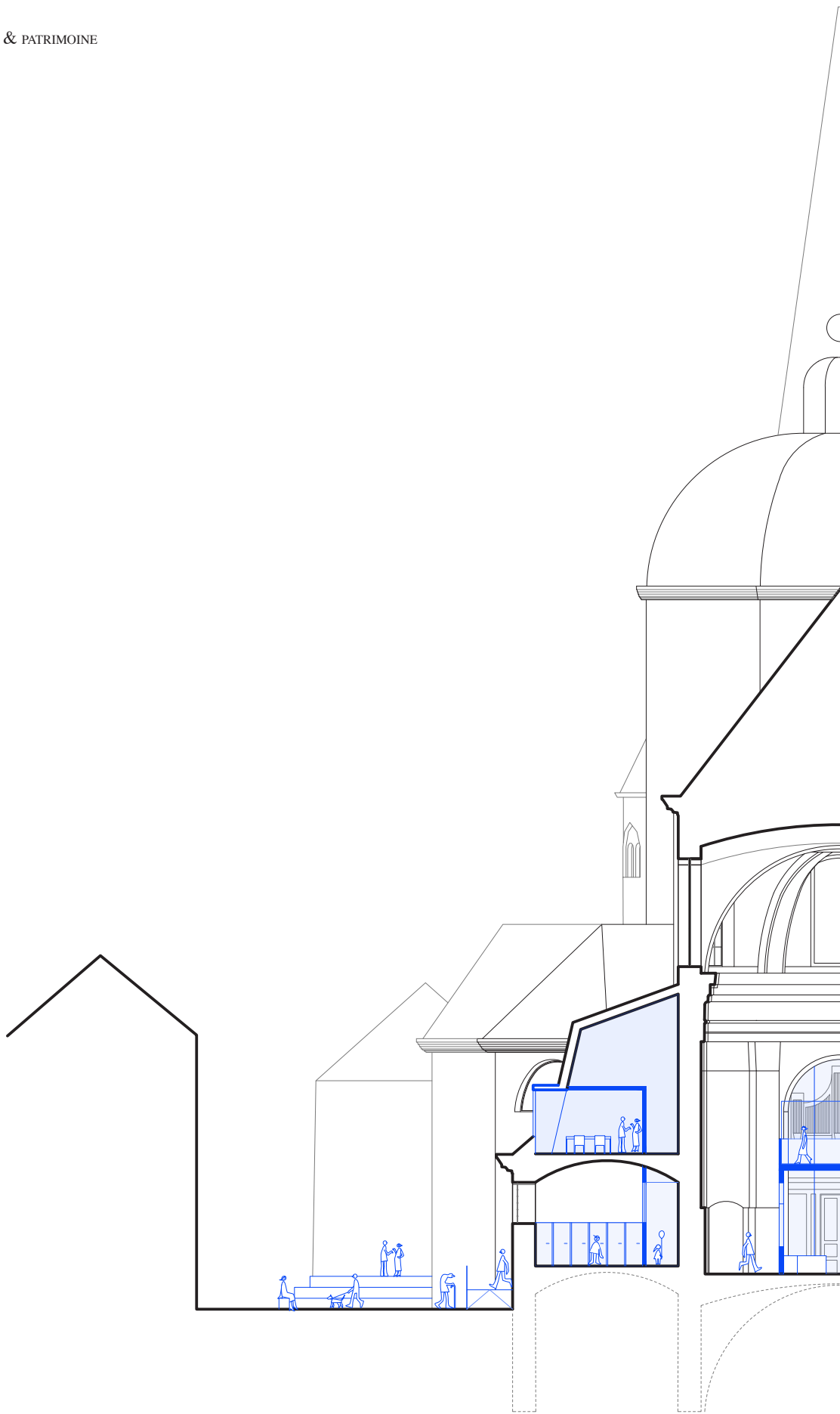


Figure 102. Situation projetée - Coupe transversale, C-C, 1/250°

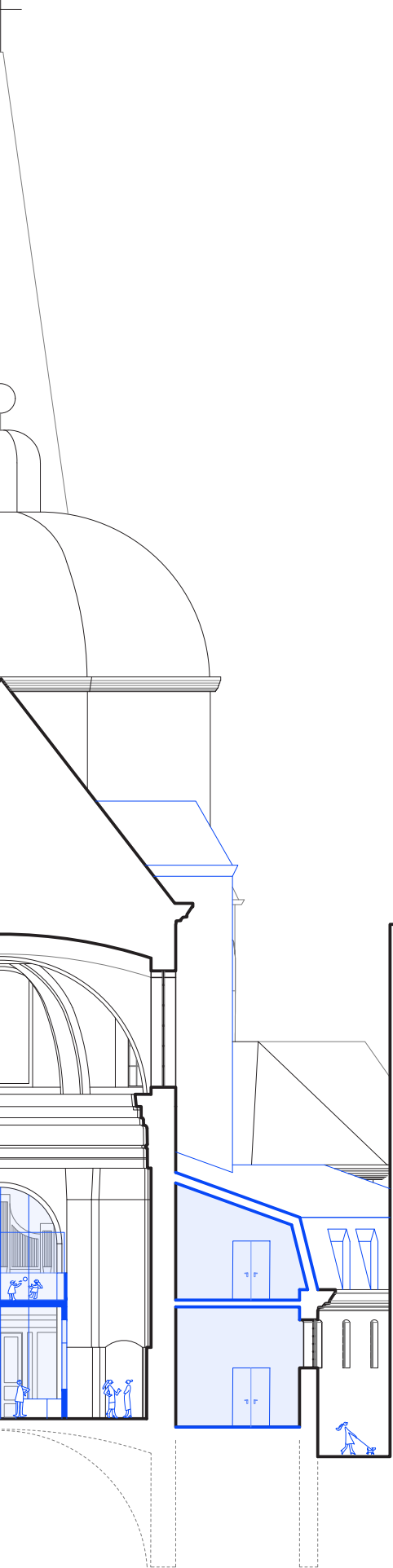




Figure 103. *House Jozef* par Jo Tailleu Architecten, Bruxelles, Belgique © Filip Dujardin



Figure 104. *House Jozef* par Jo Tailleu Architecten, Bruxelles, Belgique © Filip Dujardin
Figure 105. *House Jozef* par Jo Tailleu Architecten, Bruxelles, Belgique © Filip Dujardin



Figure 106. Rue Lange Ridderstraat, Anvers, Belgique - Photos Frederik Beyens (Tritsman, 2023, p.64-65)

A+302

Ville d'Anvers - Aquafin - Water-link, Rues-jardins, Anvers

65

Partout dans le monde, l'eau devient de plus en plus cruciale. Les longues périodes de sécheresse et les épisodes de précipitations intenses et d'inondations montrent qu'il faut révolutionner notre manière de l'appréhender. Ces dernières années, la Ville d'Anvers, Aquafin (la société de gestion de l'épuration d'eau en Région flamande), et Water-link (distributeur d'eau dans la région d'Anvers) ont œuvré à répandre petit à petit

l'idée qu'un changement radical de paradigme était nécessaire. Liselotte De Waele, de la société Aquafin, m'a guidé dans la Lange Riddersstraat, dans le quartier Sint-Andries, première d'une petite série rues-jardins récemment achevées, où la gestion de l'eau joue un rôle central.

Bart Tritsmans - Photos Frederik Beyens

Infiltration lente





Figure 107. Rue Lange Riddersstraat, Anvers, Belgique - Photos Frederik Beyens (Tritsman, 2023, p.66-67)



CARE & PATRIMOINE

Victor Van Caekenberghe, sous la direction de Claudine Houbart

En partant du constat alarmant de la détérioration de notre planète, ce travail de fin d'études explore comment la démarche du *care*, qui reconnaît à la fois la vulnérabilité des corps humains et celle de l'environnement, peut être intégrée au concept d'*adaptive reuse*. Centrée sur la réaffectation de l'église Saint-Jean l'Évangéliste à Liège, cette recherche examine comment la philosophie du *care* appliquée au patrimoine architectural peut apporter des avantages tangibles à la société contemporaine.

Le projet propose une réutilisation partagée axée sur la durabilité alimentaire, traduisant les cinq piliers du *care* développés par Joan Tronto. Cette initiative novatrice ajoute une fonction nouvelle à l'église, tout en conservant son essence culturelle. Parallèlement, des améliorations significatives en termes d'accessibilité et d'utilisation de l'espace sont mises en œuvre grâce à des interventions architecturales judicieuses.

En fusionnant habilement la philosophie du *care* avec l'approche pragmatique de l'*adaptive reuse*, cette recherche démontre comment une réaffectation réfléchie peut non seulement préserver l'héritage historique, mais aussi répondre aux besoins contemporains.

Avec pour intention d'améliorer le quotidien des habitants locaux en offrant de nouvelles fonctionnalités et en rendant le lieu plus accessible, ce projet tâche d'illustrer comment la réinterprétation des valeurs patrimoniales peut revitaliser les espaces urbains et contribuer à une société plus respectueuse de la planète.

